



Réserve Naturelle
MARAIS DE VESLES-ET-CAUMONT



Rapport d'activité 2019



Page de garde : Secteur pâturé de Derrière les aulnes

La gestion de la Réserve Naturelle est possible grâce à la participation de :



**MAIRIE DE
VESLES ET CAUMONT**

Table des matières

=

I	INTRODUCTION	4
II	LE REGISTRE DES OPERATIONS.....	5
II.1	CONNAISSANCE ET SUIVIS DE PATRIMOINE NATUREL – CS	5
CS 01 -	SUIVI PIEZOMETRIQUE	5
CS 02 -	SUIVI PHYSICO-CHIMIQUE DES EAUX	9
CS 04 -	SUIVI DE <i>VERTIGO MOULINSIANA</i>	11
CS 05 -	SUIVI DES AMPHIBIENS	13
CS 07 -	SUIVI DE PLACETTES DU <i>CARICION LASIOCARPAE</i> ET <i>CARICETALIA DAVALLIANAE</i>	16
CS 08 -	SUIVI DE LA VEGETATION SUR SECTEURS PATRIMONIAUX	18
CS 11 -	ETUDE SUR LES SYRPHEs	22
CS 12 -	AUTRES GROUPES TAXONOMIQUES NON ETUDIES	24
CS 15 -	SUIVI DES ODONATES	26
CS 17 -	ETUDE SUR LES ARACHNIDES	27
CS 20 -	SUIVI DES ESPECES VEGETALES PATRIMONIALES	28
CS 21 -	SUIVI ORNITHOLOGIQUE	31
CS 22 -	SUIVI DU CUIVRE DES MARAIS	33
II.2	INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE NATUREL – IP	35
IP 01 -	REFECTION DU SEUIL DU LOCH	35
IP 02 -	REOUVERTURE DE L'ANCIEN COURS DE LA SOUCHE (SECTION AVAL)	38
IP 03 -	ENTRETIEN DE COURS D'EAU	40
IP 05 -	FAUCHE ANNUELLE	42
IP 07 -	PATURAGE	44
IP 08 -	FAUCHE TRIENNALE	51
IP 09 -	BROYAGE DE RONCIERS ET DE SOUCHES	53
IP 10 -	FAUCHE QUINQUENNALE	56
IP 12 -	INTERVENTION SUR LES EEE	58
IP 13 -	ETREPAGE	59
IP 14 -	DEBOISEMENT	61
IP 15 -	ENTRETIEN DES OUTILS DE GESTION DES MILIEUX NATURELS	63
	CARTOGRAPHIE DES OPERATIONS DE GESTION DE 2019	65
II.3	CREATION ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL - CI	66
CI 04 -	ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES	66
II.4	MANAGEMENT ET SOUTIEN - MS	68
MS 01 -	REUNION AVEC L'ASA DES MARAIS SEPTENTRIONAUX DU LAONNOIS	68
MS 02 -	ENCADREMENT DU FAUCARDAGE	68
MS 05 -	RENCONTRES, COURRIERS	69
MS 06 -	CONCERTATION AVEC LES USAGERS	70
MS 07 -	PARTICIPATION AUX REUNIONS	71
MS 08 -	PARTICIPATION AUX REUNIONS DE L'ASSOCIATION GESTIONNAIRE	71
MS 09 -	ORGANISATION ET PARTICIPATION AUX INSTANCES CONSULTATIVES	72

(COMITE CONSULTATIF ET CSRPN)	72
MS 10 - PARTICIPATION AU RESEAU RESERVES NATURELLES DE FRANCE (RNF)	73
MS 11 - PARTICIPATION AUX REUNIONS DES AUTRES RESEAUX NATURALISTES (N2000, COMITE CONSULTATIF DE GESTION DE LA RNN DES LANDES DE VERSIGNY, ...)	73
MS 17 - MONTAGE ET SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES OPERATIONS	74
MS 19 - GESTION ADMINISTRATIVE (SECRETARIAT, ACCUEIL DU PUBLIC, DOCUMENTATION, CLASSEMENT,...)	75
MS 20 - FORMATION PERMANENTE DU PERSONNEL (AFB, ...)	75
MS 22 - RECRUTEMENT ET ENCADREMENT DES STAGIAIRES	76
II.5 PRESTATION D'ACCUEIL ET ANIMATION - PA	77
PA 01 - ORGANISATION DES VISITES SCOLAIRES	77
PA 02 - ORGANISATION DES VISITES THEMATIQUES	77
PA 03 - ORGANISATION DES CHANTIERS	79
TABLEAU RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR L'ANNEE 2019	80
<u>III LES BUDGETS</u>	<u>86</u>
III.1 BUDGET 2019	86
III.2 BUDGET PREVISIONNEL 2020	87

Table des illustrations

PHOTO 1 : FOSSE DU LOCH - 30 SEPTEMBRE 2019	6
PHOTO 2 : CRAPAUDS COMMUNS.....	14
PHOTO 3 : RAINETTE VERTE	14
PHOTO 4 : PECHE ELECTRIQUE.....	24
PHOTO 5 : QUELQUES POISSONS CAPTURES	24
PHOTO 6 : GENTIANE PNEUMONANTHE.....	29
PHOTO 7 : POTENTILLE DES MARAIS	30
PHOTO 8 : JEUNE BUSARD DES ROSEAUX.....	32
PHOTO 9 : NOUVEAU SEUIL DU LOCH.....	36
PHOTO 10 : CHENAL 2020 (RIVIERE SOUCHE).....	38
PHOTO 11 : SEUIL SOUS LE SAULE TETARD	39
PHOTO 12 : SEUIL DU LOCH ET CHENAL 2020 SUR LA RIVIERE SOUCHE.....	39
PHOTO 13 : INTERVENTION SUR LE FOSSE DU LOCH	41
PHOTO 14 : FAUCHE ANNUELLE - AOUT 2019.....	43
PHOTO 15 : FAUCHE ANNUELLE (SECTEUR GENTIANE) - OCTOBRE 2019.....	43
PHOTO 16 : SECTEUR PATURE DE DERRIERE LES AULNES.....	45
PHOTO 17 : SECTEUR PATURE DE L'ANCIENNE TOURBIERE, BROYEE EN 2018.....	46
PHOTO 18 : REPOUSSES DE SAULE CONSOMMEES PAR LES BOVINS.....	47
PHOTO 19 : SECTEUR PATURE DE DERRIERE LES AULNES, BROYE EN 2018	48
PHOTO 20 : CLADIAIE OUEST (UG 6)	52
PHOTO 21 : SECTEUR PATURE DE L'ANCIENNE TOURBIERE (UG 39).....	54
PHOTO 22 : FOND DU PRE LECOMTE (UG 29)	56
PHOTO 23 : NOUVELLE STATION DE SOLIDAGE GLABRE DANS LE PRE LECOMTE.....	58
PHOTO 24 : CHANTIER DE LUTTE CONTRE LES EEE	58
PHOTO 25 : STATION DE SOLIDAGE GLABRE AVANT ETREPAGE	60
PHOTO 26 : STATION DE SOLIDAGE GLABRE APRES ETREPAGE	60
PHOTO 27 : PLONG.....	62
PHOTO 28 : PLONGS DEBOISES.....	62

Crédits photo : La Roselière sauf si indiqué avec la photo

Tables des cartes

CARTE 1 : CS 01 SUIVI PIEZOMETRIQUE	9
CARTE 2 : CS 02 - SUIVI PHYSICO-CHIMIQUE – ANNEE 2019	11
CARTE 3 : CS 04 - SUIVI DE VERTIGO MOULINSIANA	13
CARTE 4 : CS 05 - SUIVI DES AMPHIBIENS.....	15
CARTE 5 : CS 07 - SUIVI DE PLACETTES DU CARICION LASIOCARPAE ET DU CARICETALIA DAVALLIANAE	18
CARTE 6 : CS 08 - SUIVI DE LA VEGETATION SUR SECTEURS PATRIMONIAUX.....	21
CARTE 7 : CS 12 - AUTRES GROUPES : SUIVI PISCICOLE.....	25
CARTE 8 : CS 15 - SUIVI DES ODONATES.....	27
CARTE 9 : CS 20 – SUIVI DES ESPECES VEGETALES PATRIMONIALES	31
CARTE 10 : CS 21 - SUIVI ORNITHOLOGIQUE	33
CARTE 11 : CS 22 - SUIVI DU CUIVRE DES MARAIS.....	34
CARTE 12 : IP 01 - REFECTION DU SEUIL DU LOCH	37
CARTE 13 : IP 02 - REOUVERTURE DE L'ANCIEN COURS DE LA SOUCHE	40
CARTE 14 : IP 03 – ENTRETIEN DES COURS D'EAU	42
CARTE 15 : IP 05 – FAUCHE ANNUELLE.....	44
CARTE 16 : IP 07 - PATURAGE	51
CARTE 17 : IP 08 - FAUCHE TRIENNALE.....	53
CARTE 18 : IP 09 - BROyage DE RONCIERS ET DE SOUCHES	55
CARTE 19 : IP 10 - FAUCHE QUINQUENNALE.....	57
CARTE 20 : IP 12 - INTERVENTION SUR LES EEE	59
CARTE 21 : IP 13 - ETREPAGE.....	61
CARTE 22 : IP 14 - DEBOISEMENT.....	63
CARTE 23 : CI 04 - ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL.....	67

I INTRODUCTION

Le rapport d'activité pour l'année 2019 est rédigé selon la nouvelle trame définie dans le tome 3 du plan de gestion 2018-2022. L'évaluation annuelle des opérations facilitera l'évaluation finale du plan de gestion.

La fiche « Opération » a été élaborée par RNF. Elle comprend les rubriques suivantes :

- Rappel de l'arborescence : la première partie de chaque fiche rappelle les enjeux et les objectifs pour lesquelles l'opération a été définie.
- Description de l'opération : les descriptions techniques et scientifiques sont développées ainsi que les différents indicateurs de suivi.
- Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées : le bilan sur l'état de réalisation de l'opération ainsi que les réponses apportées sont compilés année par année.
- Suivi administratif et financier de l'opération : Les différents éléments financiers sont repris pour les dépenses d'investissement et de fonctionnement.
- Commentaires généraux/Perspectives : Des commentaires permettent de compléter le bilan sur l'opération et de fixer de nouvelles perspectives le cas échéant.

En fonction de leur thématique, les opérations sont regroupées sous une codification basée sur les directives du Ministère de l'écologie (MEDDTL/DEB 2011) (Tableau 1 – Nomenclature des domaines d'activités).

TABLEAU 1 – NOMENCLATURE DES DOMAINES D'ACTIVITES

Nouvelle nomenclature	Domaine d'activités
SP	Surveillance et police
CS	Connaissance et suivis de patrimoine naturel
IP	Intervention sur le patrimoine naturel
EI	Prestations de conseils Etudes & ingénierie
CI	Création et entretien d'infrastructures d'accueil
MS	Management et soutien
PR	Participation à la recherche
PA	Prestations d'accueil et animation
CC	Création de supports de communication et de pédagogie

II Le registre des opérations

II.1 Connaissance et suivis de patrimoine naturel – CS

	CS 01 - Suivi piézométrique
Objectif Opérationnel	Mieux connaître les variations naturelles de la nappe (OOI-3)
Pression à gérer	Méconnaissance des variations naturelles de la nappe
OLT concerné	Améliorer la fonctionnalité de la tourbière
Enjeu/FCS concerné	Fonctionnalité de la tourbière

1) Description de l'opération

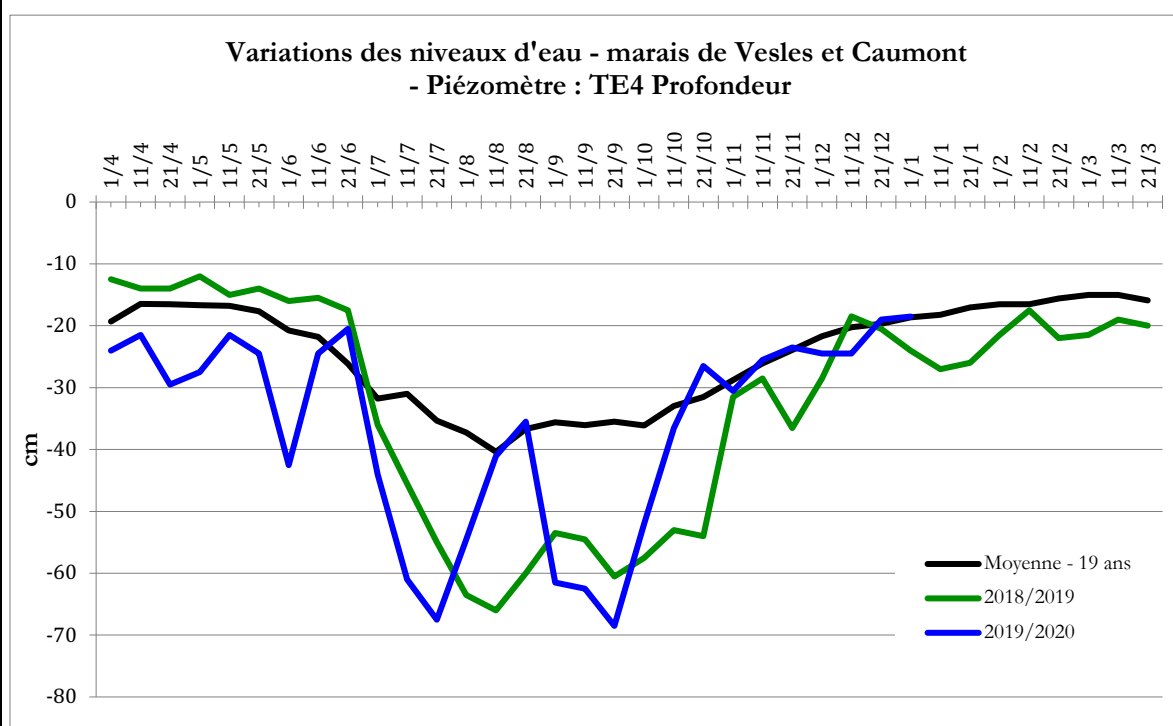
Détails de l'opération	Les relevés manuels des différents points de mesure, soit cinq piézomètres et huit échelles limnimétriques, ont été effectués tout au long de l'année dans de bonnes conditions (Carte 1). Les deux sondes piézométriques de type Dipper, installées au centre du Pré Lecomte et le long du fossé du Loch dans la cladiaie Ouest ont permis de fournir des données plus précises sur les variations des niveaux d'eau (Courbe 2 et Courbe 3). Une station météorologique de type Vantage Pro a été installée en juin 2019 au centre du Pré Lecomte afin de compléter les données pluviométriques récoltées manuellement tout au long de l'année dans le village de Vesles et Caumont. Cette station mesure également plusieurs autres paramètres climatiques comme la température et l'éva-potranspiration. Le piézomètre TE4 Profondeur, installé en plein cœur de la zone tourbeuse dans le secteur du Pré Lecomte, permet de suivre les variations de la nappe. Ces variations reflètent le fonctionnement moyen de toute l'aire tourbeuse (Courbe 1). Les pluies hivernales de 2018/2019 n'ont pas permis une recharge de la nappe suffisante pour maintenir des niveaux favorables au marais ainsi qu'aux espèces hygrophiles au printemps et au début de l'été. Le Pré Lecomte n'a pas été alimenté par les plongs situés en amont de la parcelle. Dès le mois de février, seules les gouilles étaient en eau. Les orages du printemps, de début mai et de début juin, ont limité temporairement l'assèchement du marais puis début juillet, la chute des niveaux d'eau a été importante, de l'ordre de 46 centimètres en un mois. Les orages de fin juillet, ont permis une remontée temporaire des niveaux d'eau. Malgré la fermeture du nouveau seuil du Loch, fin août, les niveaux d'eau dans les fossés ont continué à descendre.
-------------------------------	---

Pendant une semaine, fin septembre les fossés de la Vallée Maquaire et du Loch ont été en assec. Ce phénomène s'est produit pour la seconde fois depuis 2000, début des suivis. En 2017, les fossés étaient asséchés pendant six semaines de mi-juillet à début septembre. Les niveaux mesurés fin septembre dans les piézomètres du Pré Lecomte n'ont jamais été aussi bas depuis le début des relevés.

La remontée de niveaux d'eau a été progressive, à partir de fin septembre, grâce aux pluies. Le seuil du Loch a permis de maintenir les niveaux d'eau dans le fossé du même nom. Ce n'est qu'à partir de début octobre que les écoulements ont débuté dans le nouveau chenal de la rivière Souche, permettant le maintien de la continuité écologique du cours d'eau. Fin décembre 2019, un écart d'environ 40 centimètres entre l'amont du seuil et l'aval a été mesuré.

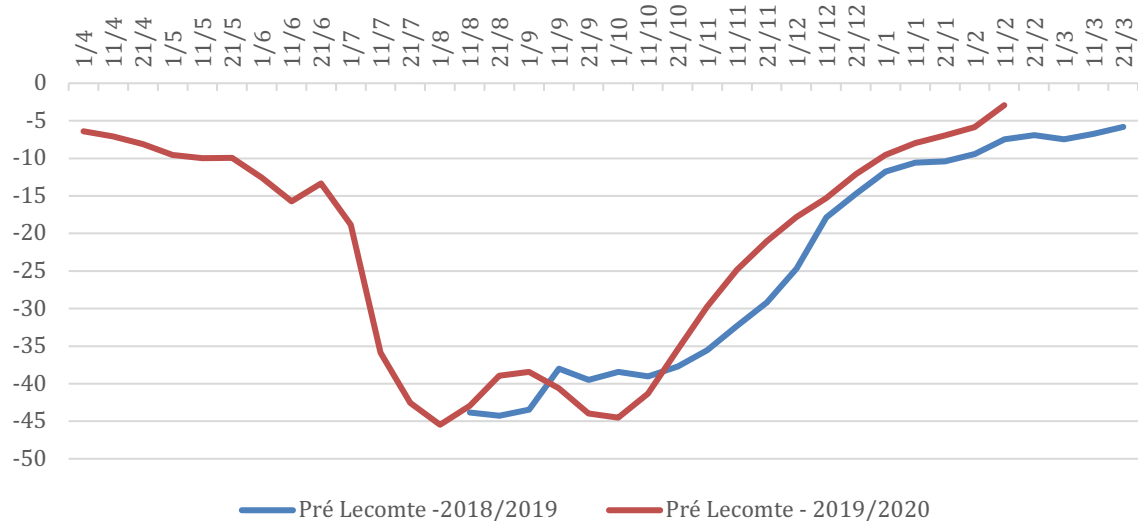


Photo 1 : Fossé du Loch - 30 septembre 2019



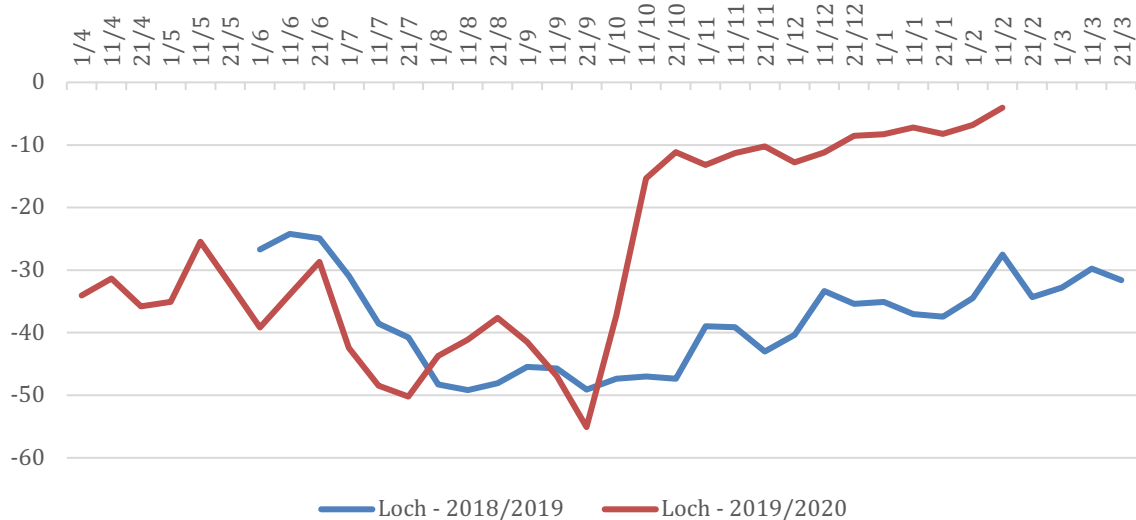
Courbe 1 : Variations des niveaux d'eau – TE4 Prof

Variations des niveaux d'eau- Sondes Dipper - Pré Lecomte - Marais de Vesles et Caumont



Courbe 3 : Variations de la sonde Dipper - Pré Lecomte

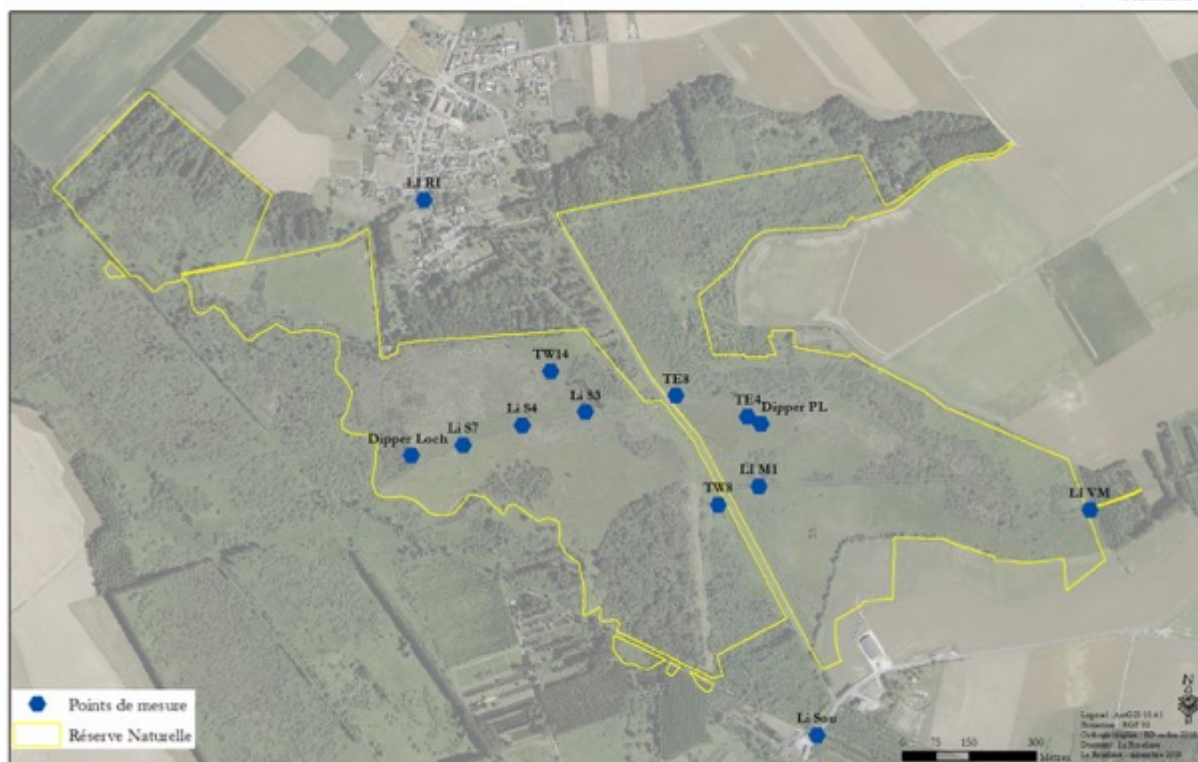
Variations des niveaux d'eau- Sondes Dipper - Loch - Marais de Vesles et Caumont



Courbe 2 : Variation de la sonde Dipper - Loch

Les précipitations hivernales 2018/2019 et printanières de 2019 ont maintenu les niveaux d'eau de surface jusque début mai sans toutefois recharger correctement la nappe (Courbe 4). Les pluies régulières et les orages ont permis de maintenir une certaine humidité dans les sols au cours de l'été.

	Variations des cumuls de précipitations - village de Vesles et Caumont Courbe 4 : Cumuls des précipitations – Vesles et Caumont					
Localisation	Répartition des points de mesures sur l'ensemble de la réserve					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	/					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL - AESN	DREAL - AESN				
Réponses attendues	Synthèse des données collectées (courbes, graphiques, statistiques)					

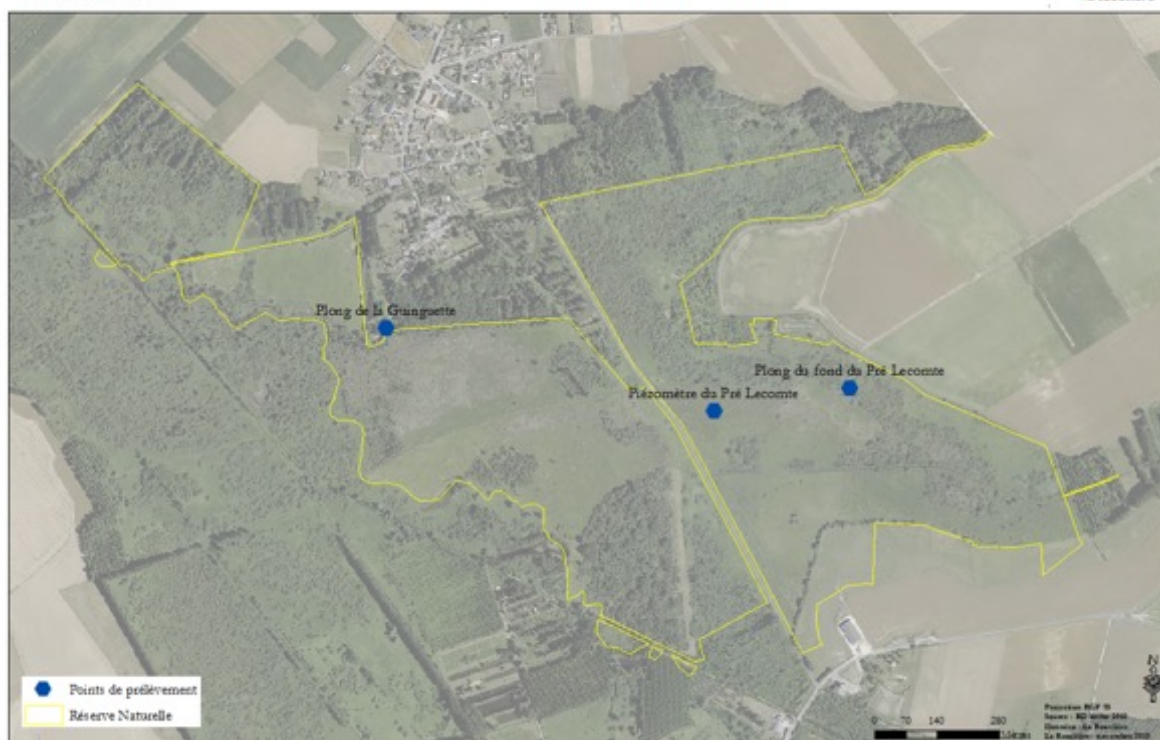


Carte 1 : CS 01 Suivi piézométrique

	CS 02 - Suivi physico-chimique des eaux
Objectif Opérationnel	/
Pression à gérer	/
OLT concerné	Améliorer la fonctionnalité de la tourbière
Enjeu/FCS concerné	Fonctionnalité de la tourbière

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	La deuxième campagne d'analyses de la qualité des eaux a été réalisée dans de bonnes conditions sur plusieurs points du marais, aux mêmes dates que l'an passé, en avril et en novembre. Le plan de gestion prévoit le suivi de deux points tous les ans (Carte 2). Le premier point est situé dans une résurgence de la nappe, dans le plong du fond du Pré Lecomte et le deuxième point dans les eaux de surface dans le piézomètre TE4 Surf, situé dans le Pré Lecomte. Un prélèvement complémentaire a été réalisé en novembre dans le plong dit de la guinguette. Ce deuxième point de prélèvements dans la nappe sera intégré au protocole. Les prélèvements de terrain ont été effectués par l'agent de la réserve et les analyses par le Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche de l'Aisne. Les différentes formes de l'azote et du phosphore ont été recherchées comme cela est prévu dans le plan de gestion. Les analyses des échantillons prélevés en 2019 dans le piézomètre TE4 surf, dans le Pré Lecomte, en surface, confirment les résultats de 2018. Les taux pour les nitrates (NO₃) et l'azote Kjeldahl sont très bons (< 0,5 mg/l) et moyens (3 mg/l) selon la grille de notation du plan de gestion. Les résultats pour le Phosphore total et les orthophosphates sont également considérés comme « très bon » par rapport aux critères définis dans le plan de gestion. En ce qui concerne les résultats dans les plongs, les analyses de printemps du fond du Pré Lecomte pour les nitrates (NO₃) et pour l'azote Kjeldahl sont bons, selon la grille de notation du plan de gestion, avec respectivement 5,4 mg/l et <1,1 mg/l. Les résultats des analyses d'automne pour les nitrates sont assez intéressants. En effet, pour le fond du Pré Lecomte 0,5 mg/l a été mesuré contre 44,7 mg/l pour la guinguette. Cette différence pourrait s'expliquer par l'activité des deux sources. En effet, dans celle de la guinguette, les écoulements sont réguliers et l'eau renouvelée alors que dans celle du fond du Pré Lecomte, le débit était nul. La végétation présente autour du point de prélèvement pourrait épurer l'eau. Cette hypothèse peut être confirmée si l'on compare les résultats avec ceux de TE4 Surf. Les taux de nitrates sont identiques. Les résultats du plong de la guinguette seraient donc plus proches de la valeur réelle pour la nappe. Pour rappel, en avril 2018, le plong du fond du Pré Lecomte était en activité et le taux de nitrates mesuré était de 34,1 mg/l. Les taux pour l'azote Kjeldahl sont, selon la grille de notation du plan de gestion, bons pour le fond du Pré Lecomte (1,4 mg/l) et moyens (2,9 mg/l) pour la guinguette.					
Localisation	Plong du fond du Pré Lecomte – Plong de la guinguette – Le Pré Lecomte					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche de l'Aisne (LDAR 02)					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	5 analyses	5 analyses				
Financeurs	DREAL - AESN	DREAL - AESN				
Réponses attendues	2 analyses par an sur 2 points					



Carte 2 : CS 02 - Suivi physico-chimique – année 2019

	CS 04 - Suivi de <i>Vertigo moulinsiana</i>
Objectif Opérationnel	/
Pression à gérer	/
OLT concerné	1 - Améliorer la fonctionnalité de la tourbière 2 - Améliorer la mosaïque des végétations turficoles alcalines ouvertes
Enjeu/FCS concerné	1 - Fonctionnalité de la tourbière 2 - Végétations turficoles alcalines ouvertes

1) Description de l'opération

Détails de l'opération

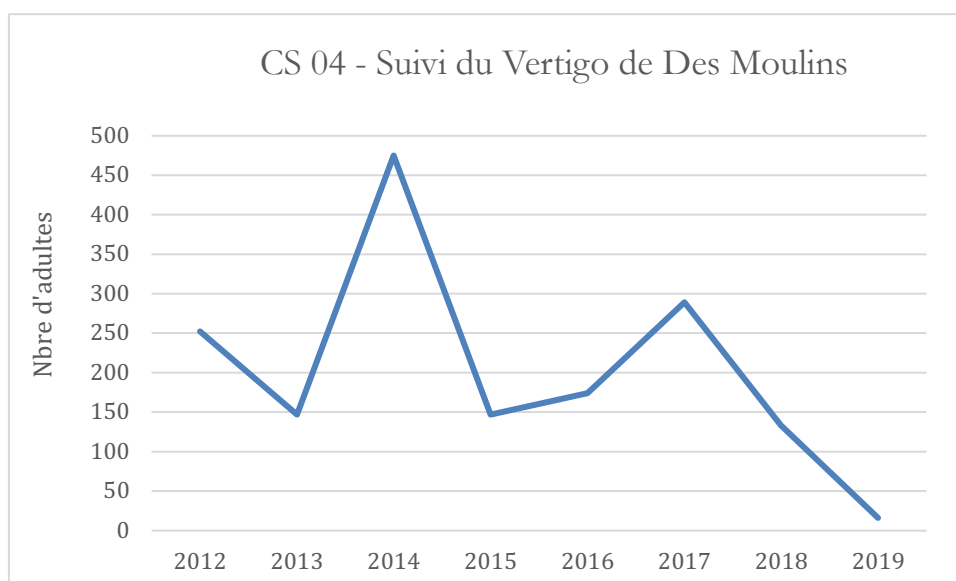
Le protocole a été appliqué, début octobre 2019 (Carte 3), sur quatre transects au lieu des huit prévus. Les relevés ont été effectués assez tardivement, notamment à cause de conditions météorologiques peu favorables. Les résultats pour l'année 2019 sont donc peu représentatifs.

Afin de respecter les cahiers des charges des travaux de gestion, ceux-ci ont débuté plus tôt qu'à l'accoutumée sur le Pré Lecomte. Les transects 6 et 7 avaient déjà fait l'objet d'une fauche quand les relevés ont été effectués. Les secteurs des transects 8 et 9 ont fait l'objet d'une intervention mécanique début septembre 2019 (broyage et coupe de repousses de ligneux). Les relevés 2019 n'ont donc pas pu être effectués. Depuis plusieurs années, la végétation arbustive s'est fortement développée sur ces secteurs, rendant déjà impossible la réalisation des relevés en 2018.

Le broyage des repousses de ligneux en 2018 sur un secteur proche du transect 7, dans le secteur pâturé de l'Ancienne Tourbière a favorisé le stationnement des animaux (bovins et équins) aux abords de celui-ci. Six prélèvements ont pu être réalisés sur les 22 prévus initialement, la végétation du transect étant soit piétinée soit consommée par les animaux.

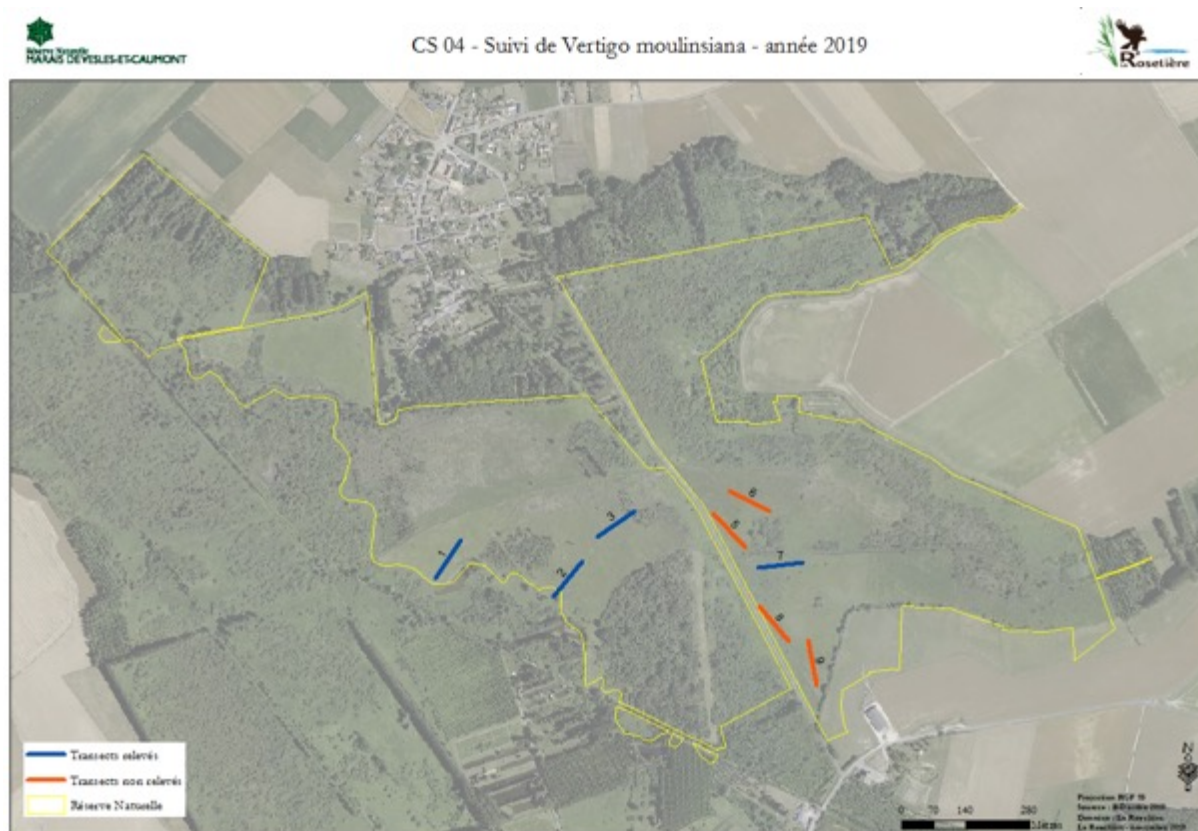
Les transects du secteur pâturé de Derrière les aulnes ont également subi l'augmentation de la pression de gestion. Les travaux de fauche ou de broyage de la végétation, ainsi que la présence plus longue des animaux au cours d'hiver ont eu un impact sur la végétation, comme cela était prévu. Le transect 3 est maintenant situé dans une zone plus fréquentée par les animaux. La totalité des prélèvements est située soit sur des zones de passage soit sur des secteurs fortement pâturés. Les transects 1 et 2 sont situés près de zones gérées mécaniquement en 2018. Comme pour le transect 7, les animaux ont eu tendance à fréquenter davantage ces secteurs au détriment de la végétation.

Au total moins de 20 individus adultes de *Vertigo moulinsiana* ont été identifiés contre 289 en 2017 (Courbe 5). Ce suivi avait été mis en place en 2012 pour évaluer l'impact des différentes gestions sur la population de *Vertigo moulinsiana*. Les objectifs définis dans l'actuel plan de gestion sur les différents secteurs concernés par le protocole ne sont pas favorables à l'espèce. Une réflexion devra être menée afin de déterminer la pertinence du maintien de ce suivi vu l'évolution des végétations et des gestions pratiquées sur les différents secteurs.



Courbe 5 : CS 04 - Suivi du Vertigo de Des Moulins

Localisation	Transects définis en 2010					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	/					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	8 transects	4 transects				
Financeurs	DREAL - AESN	DREAL - AESN				
Réponses attendues	Décompte sur les 8 transects					



Carte 3 : CS 04 - Suivi de Vertigo moulinsiana

	CS 05 - Suivi des amphibiens
Objectif Opérationnel	/
Pression à gérer	/
OLT concerné	1 - Améliorer la fonctionnalité de la tourbière 2 - Améliorer la mosaïque des végétations tourbeuses alcalines ouvertes

Enjeu/FCS concerné	1 - Fonctionnalité de la tourbière 2 - Végétations turficoles alcalines ouvertes
---------------------------	---

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Les conditions hydrauliques ont été peu favorables en 2019 pour les amphibiens par rapport à 2018. Les niveaux du début de printemps étaient relativement bas. Les pluies régulières ont permis de maintenir les gouilles et les trous d'eau à peine en eau que ce soit sur le secteur de la cladiaie ouest ou du Pré Lecomte. La plupart des individus et des espèces ont été observés dans des mares ou des zones étrepées (Carte 4). Lors des prospections nocturnes ou diurnes, aucun Triton n'a été trouvé dans les stations de la cladiaie ouest qui étaient à peine en eau ou dans les mares de Derrière le moulin lors des pêches réalisées par les animateurs nature. Environ 140 pontes de Grenouille agile ont été dénombrées sur l'ensemble de la réserve, chiffre inférieur à la moyenne. Les pluies régulières ont permis à l'espèce de réaliser son cycle de reproduction entièrement. Les prospections nocturnes, mi-mars, ont permis de confirmer la présence d'un mâle chanteur de Pélodyte ponctué dans le Pré Lecomte, dans la zone étrepée en 2018. L'espèce avait été entendue pour la première fois en 2018 mais un mois plus tard et plus au centre du Pré Lecomte. Plus de 280 individus de Crapaud commun ont été dénombrés, lors de ces prospections nocturnes, dans les mares de Derrière le moulin et à l'aval du fossé de la Rivelotte. En revanche, peu de pontes ont été observées et peu de têtards ont été capturés par les animateurs nature lors des pêches pédagogiques. Les Rainettes vertes ont été très expressives en 2019, mi-avril. Une dizaine de mâles chanteurs étaient présents à
	l'entrée de la cladiaie ouest (UG 08) et autant dans le Pré Lecomte, sur les secteurs les plus en eau, proches de la route départementale. La zone étrepée (UG 23) a accueilli plusieurs dizaines de mâles chanteurs. Il était assez difficile de les dénombrer vu le volume sonore. La forte densité d'hélophytes n'a pas permis de les observer. Début mars, un individu adulte avait été vu au sud de la réserve dans le secteur entre la route départementale et le secteur pâturé de Derrière les aulnes (UG 21).
Localisation	Gouilles, mares et plans d'eau sur la réserve
Opérateur (s) internes	La Roselière

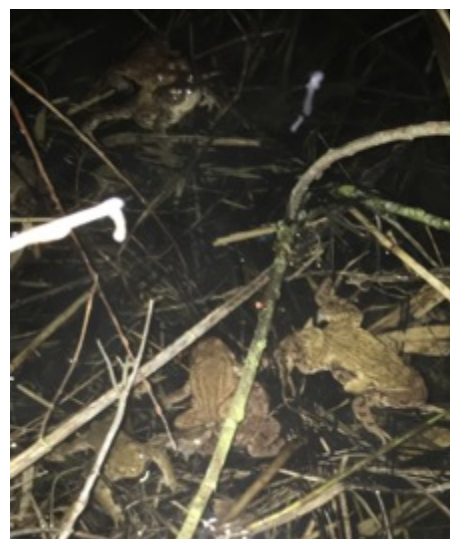
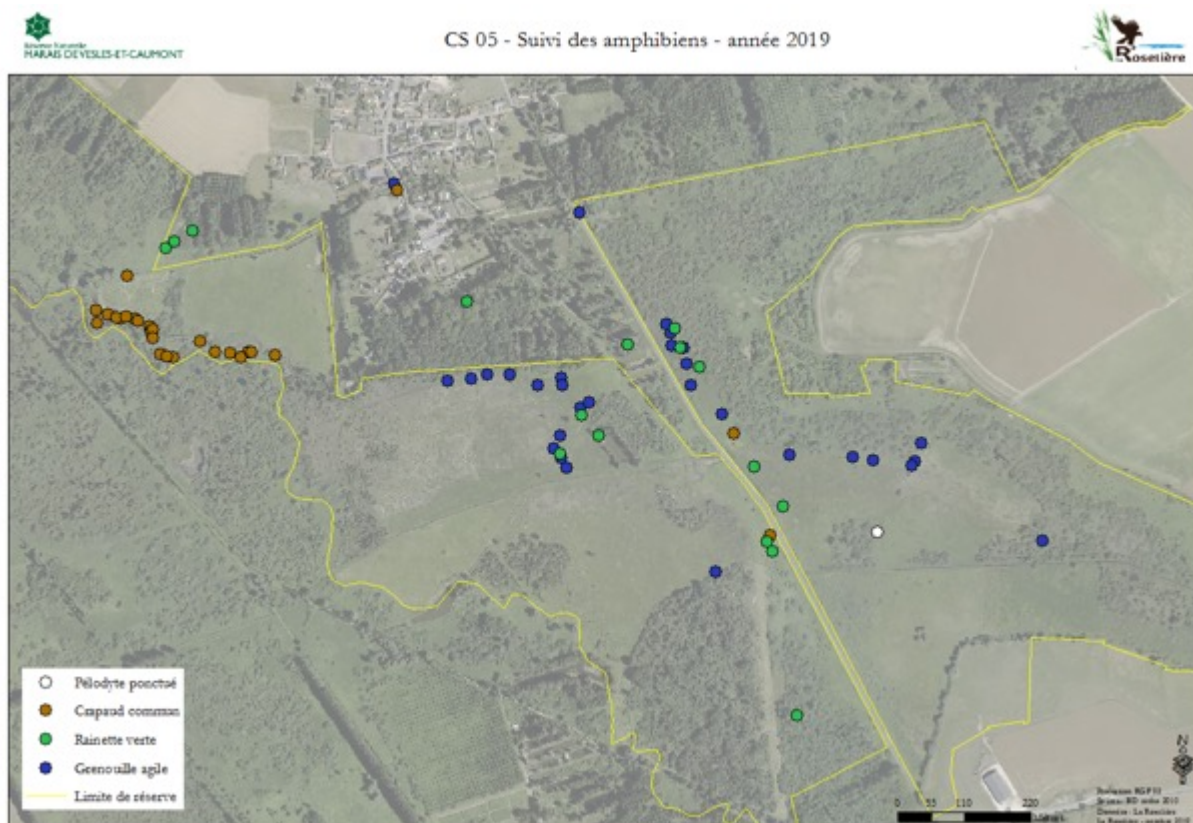


Photo 2 : Crapauds communs



Photo 3 : Rainette verte

Opérateur (s) externes	/					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL - AESN	DREAL - AESN				
Réponses attendues	Réalisation du suivi					



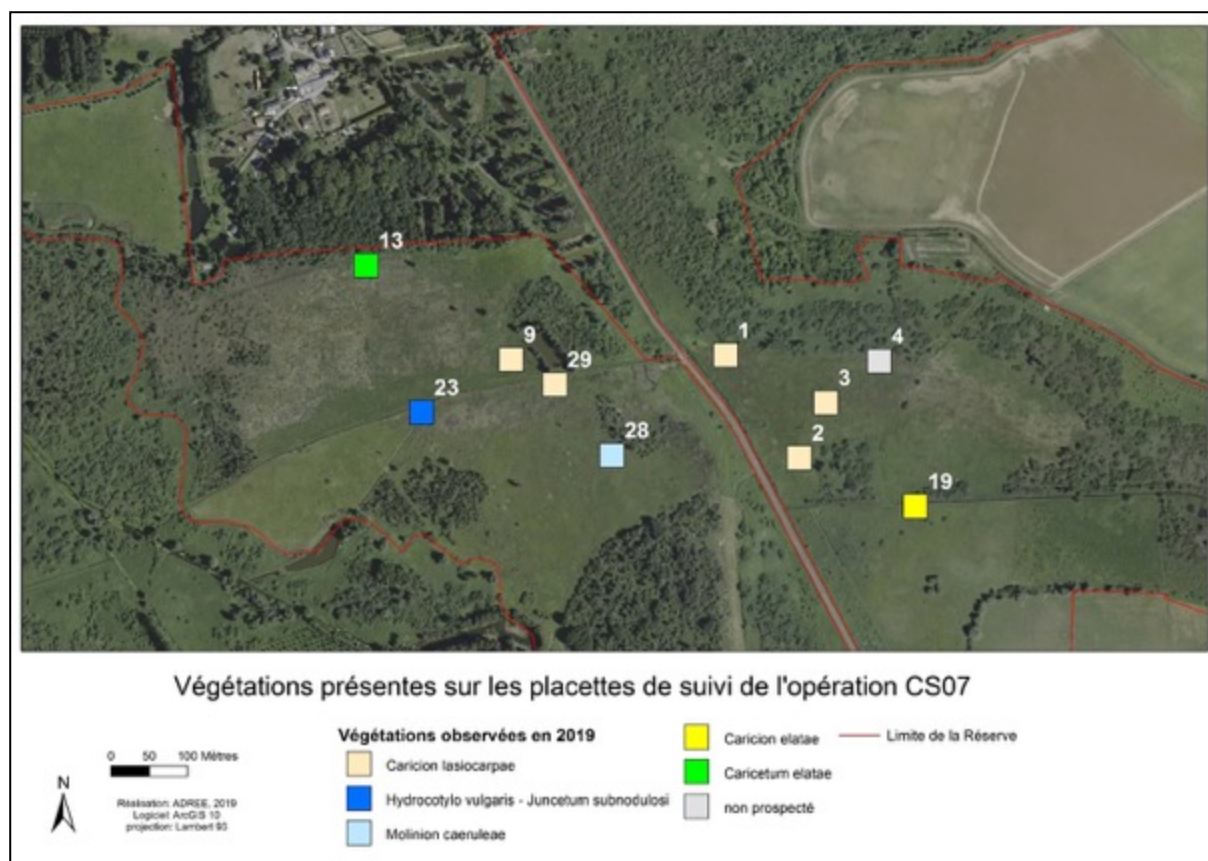
Carte 4 : CS 05 - Suivi des amphibiens

	CS 07 - Suivi de placettes du <i>Caricion lasiocarpae</i> et <i>Caricetalia davallianae</i>
Objectif Opérationnel	/
Pression à gérer	/
OLT concerné	Améliorer la mosaïque des végétations turficoles alcalines ouvertes
Enjeu/FCS concerné	Végétations turficoles alcalines ouvertes

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	L'évaluation de l'état de conservation des végétations du <i>Caricion lasiocarpae</i> et du <i>Caricetalia davallianae</i> est réalisée selon la méthodologie mise en place par le Conservatoire Botanique National de Bailleul en 2014 pour son étude « Méthodologie d'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels sur les sites Natura 2000 en Picardie ». La végétation est relevée sur un jeu de 10 placettes de 5 mètres sur 5 mètres localisées sur des espaces présentant en 2016 des unités de végétations ciblées (Carte 5). Sur ces surfaces, des informations relatives à la surface couverte par la végétation, à sa structure et à son fonctionnement (couverture et typicité du cortège floristique) ainsi qu'aux altérations constatées sont relevées et permettent de définir une note sur 100 pour chaque placette. Plus la note obtenue est proche de 100, plus on est proche d'un état de conservation optimal de la végétation. Ce protocole est appliqué en 2019 pour la seconde année, ce qui permet une première comparaison des résultats (Courbe 6). Les prospections ont été réalisées entre le 15 août et le 10 septembre 2019. En ce qui concerne la synthèse phytosociologique, la parcelle 29 vient rejoindre quatre autres parcelles (n°1, 2, 3 et 9) relevant du <i>Caricion lasiocarpae</i>. Comme en 2018, les placettes 23 et 28 présentent des végétations proches du <i>Caricion lasiocarpae</i>, à des stades très précoces de la dynamique. De même, les placettes 13 et 19 ne peuvent toujours pas faire l'objet d'une évaluation en raison de la présence de végétations du <i>Caricion elatae</i>. Seules 7 placettes ont pu faire l'objet d'une évaluation de leur état de conservation en 2019. Une parcelle a fait l'objet d'une gestion avant la réalisation des relevés qui n'ont donc pas pu être réalisés et deux autres parcelles ne comprennent pas de végétations du <i>Caricion lasiocarpae</i>. Six parcelles ont une note comprise entre 80 et 90 sur 100. Une seule parcelle a une note de 50, due à la présence de ligneux (<i>Salix cinerea</i> et <i>Betula pubescens</i>), à une hauteur de végétation jugée trop faible (30 cm) et au cortège floristique qui n'apparaît pas comme typique des groupements recherchés. Avec une moyenne de 80 sur 100, l'état de conservation des végétations est considéré comme « bon » selon la grille d'évaluation du tome 4 du plan de gestion. La moyenne des notes de 2018 est légèrement plus faible que celle de 2019 soit 82,5 et 80 sur 100. Les notes pour les placettes 1, 3 et 29 sont stables. Celles des placettes 9 et 28 progressent, pour l'une, grâce à l'amélioration de la typicité du cortège, et pour l'autre, grâce à la baisse du recouvrement des ligneux. A contrario, la note de la placette 2 s'est dégradée en raison de la baisse de la typicité du cortège liée à
-------------------------------	---

	l'absence d'une espèce, le Peucedan des marais, et pour la placette 23 à cause de la hauteur de la végétation. Le test statistique selon la méthode de Wilcoxon, ne permet pas de conclure à l'existence d'une différence significative entre les résultats de ces deux premières années de relevés. L'indicateur est considéré comme stable. <table><caption>CS 07 - Comparaison 2018-2019</caption><thead><tr><th>Placette</th><th>2018</th><th>2019</th></tr></thead><tbody><tr><td>1</td><td>90</td><td>90</td></tr><tr><td>2</td><td>90</td><td>80</td></tr><tr><td>3</td><td>90</td><td>90</td></tr><tr><td>4</td><td>90</td><td>0</td></tr><tr><td>9</td><td>80</td><td>90</td></tr><tr><td>23</td><td>70</td><td>50</td></tr><tr><td>28</td><td>70</td><td>80</td></tr><tr><td>29</td><td>80</td><td>80</td></tr></tbody></table> Courbe 6 : Comparaison des relevés CS 07 de 2018 et 2019						Placette	2018	2019	1	90	90	2	90	80	3	90	90	4	90	0	9	80	90	23	70	50	28	70	80	29	80	80
Placette	2018	2019																															
1	90	90																															
2	90	80																															
3	90	90																															
4	90	0																															
9	80	90																															
23	70	50																															
28	70	80																															
29	80	80																															
Localisation	10 placettes réparties sur la réserve																																
Opérateur (s) internes	La Roselière																																
Opérateur (s) externes	ADREE																																
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires																											
Calendrier	10 placettes	10 placettes																															
Financeurs	DREAL AESN-CDA	DREAL AESN-CDA																															
Réponses attendues	Suivi réalisé																																



Carte 5 : CS 07 - Suivi de placettes du *Caricion lasiocarpae* et du *Caricetalia davallianae*

	CS 08 - Suivi de la végétation sur secteurs patrimoniaux
Objectif Opérationnel	1 - Augmenter la surface des gouilles tourbeuses du <i>Caricion lasiocarpae</i> (OOII-1) 2 - Augmenter la surface des tourbières basses du <i>Caricetalia davallianae</i> (OOII-2) 3 - Limiter la colonisation par les héliophytes des herbiers à characées et Potamot coloré (OOII-3) 4 - Diversifier les faciès de <i>Cladietum mariscii</i> (OOII-4) 5 - Limiter la dynamique naturelle des roselières tourbeuses (OOII-5)
Pression à gérer	1 - Evolution vers les tourbières basses 2 - Evolution vers les roselières et cariçaies 3 - Colonisation des herbiers patrimoniaux par les héliophytes 4 - Appauvrissement du cortège de la cladiaie 5 - Evolution des roselières tourbeuses vers des stades ultérieurs de la dynamique
OLT concerné	Améliorer la mosaïque des végétations turficoles alcalines ouvertes
Enjeu/FCS concerné	Végétations turficoles alcalines ouvertes

1) Description de l'opération

Détails de l'opération

Comme pour l'opération CS 07, la méthodologie mise en place par le Conservatoire Botanique national de Bailleul en 2014 pour son étude « Méthodologies d'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels sur les sites Natura 2000 en Picardie » est appliquée. 20 placettes de 5 mètres sur 5 mètres viennent compléter le dispositif de 10 placettes mis en place dans le cadre de l'opération CS 07.

Sur ces surfaces, des informations relatives à la surface couverte par la végétation, à sa structure et son fonctionnement (couverture et typicité du cortège floristique) ainsi qu'aux altérations constatées sont relevées et permettent de définir une note sur 100 pour chaque placette. Plus la note obtenue est proche de 100, plus on est proche d'un état de conservation optimal de la végétation. Ce protocole est appliqué pour la seconde année, ce qui permet une première comparaison des résultats (Courbe 7). Les relevés ont été réalisés en même temps que ceux de l'opération CS 07, entre le 15 août et le 10 septembre 2019. A cause de la réalisation des travaux de gestion, les placettes n° 5, 6 et 7 n'ont pas pu être relevées (Carte 6).

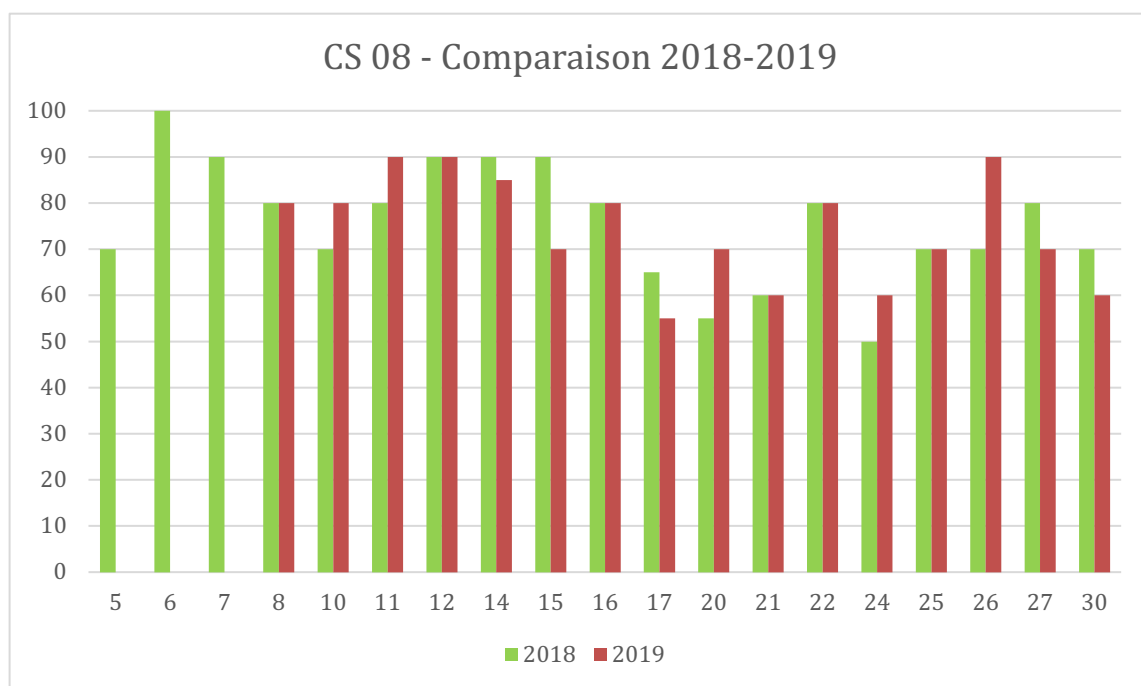
D'après les relevés phytosociologiques réalisés sur les 17 placettes, seule la placette 18 ne présente pas de végétation relevant de l'alliance du *Caricion elatae*. Une mégaphorbiaie à *Aster lancéolé* correspondant à l'alliance du *Convolvulion sepium* y a été identifiée. Peu de variations ont été observées entre les deux années de relevés. Des associations du *Caricion elatae* pour les placettes 17 et 24 sont mieux définies. Les placettes 16 et 26 sont classées dans le *Caricion elatae* au lieu des végétations de cariçaies à *Carex acutiformis*. La placette 22 est classée en roselière à *Thelypteris palustris* alors que celle-ci était identifiée en végétation du *Lathyro palustris* - *Clamagrostietum canescentis* en 2018. Dans le cas de cette parcelle, il est possible que celle-ci n'ait pas été située précisément au même endroit que l'année précédente, ce qui pose le problème de la localisation des parcelles sur le site. Celles-ci étant d'une petite superficie, les résultats peuvent fortement varier si les relevés ne sont pas réalisés précisément au même endroit tous les ans.

L'évaluation de l'état de conservation n'est possible que sur 16 placettes. Quatre placettes ont une note inférieure à 60 sur 100. Les décotes concernent le taux de recouvrement des ligneux, la hauteur de végétation ainsi que la typicité des cortèges floristiques avec la présence d'espèces exotiques envahissantes (*Aster lancéolé*) et l'abondance du *Carex acutiformis*, par exemple. La plupart des placettes ont une décote liée à la hauteur de végétation trop faible. Les végétations de roselières ont souvent une hauteur inférieure à 1,5 mètres entraînant une perte de 10 voire 20 points. Les placettes situées dans les secteurs fauchés ou pâturés sont concernées. Par exemple, la placette 17, située dans le secteur pâturé de Derrière le moulin, avec la plus faible note (55/100), cumule une faible hauteur de végétation due au pâturage, un nombre d'espèces typiques faibles, la présence d'*Aster lancéolé*, la présence d'espèces nitrophiles et un fort recouvrement de *Carex acutiformis*. Avec une moyenne de 74,37, l'état de conservation de l'ensemble des placettes est considéré comme bon au regard du tome 4 du plan de gestion. Il est à noter que ce résultat se trouve dans la partie basse de l'intervalle.

La moyenne de l'ensemble des placettes pour 2019, de 74,37, est légèrement en baisse par rapport à celle de 2018 qui était de 75,79 sur 100. Plus particulièrement, la parcelle 15 a vu sa décote augmenter à cause de la perte de typicité avec une espèce en moins, ceci ajouté à la forte présence de *Carex acutiformis*. A l'inverse, la parcelle 26 ne présente plus qu'une décote liée à la hauteur de végétation (secteur pâturé), le *Carex acutiformis* étant moins dense dans le relevé.

Comme pour l'opération CS 07, un test statistique de Wilcoxon a été calculé. Il en ressort que la baisse de la moyenne ne correspond pas à un problème de fond mais qu'elle peut être associée aux imprécisions

liées à la prospection ou à des variations naturelles et aléatoires des cortèges observés. L'état de conservation peut être considéré comme stable en 2019 par rapport à 2018.



Courbe 7 : Comparaison des relevés CS 08 de 2018 et 2019

CS 08 – Suivi de la végétation sur secteurs patrimoniaux – Fossés de la Vallée Maquaire et du Loch

Les relevés sont effectués sur des tronçons sur lesquels la végétation est homogène du point de vue des végétations aquatiques et hélophytiques. Des informations sont collectées sur les populations d'espèces dites « repères » (*Sparganium natans*, *Potamogeton coloratus*, *Berula erecta* ou *Elodea canadensis*) ainsi que sur le taux de recouvrement de la strate hélophytique.

- Fossé de la Vallée Maquaire :

La population de *Berula erecta* est bien présente, peu dense et son développement est homogène. L'*Elodée* du Canada semble toujours absente. *Potamogeton coloratus* n'est présent que sous forme de quelques pieds. Aucun pied de *Callitriche hamulata* ou de *Sparganium natans* n'a été observé.

La Vallée Maquaire présente une strate hélophytique dense voire très dense avec une fermeture du milieu et un fort développement des populations de *Mentha aquatica*.

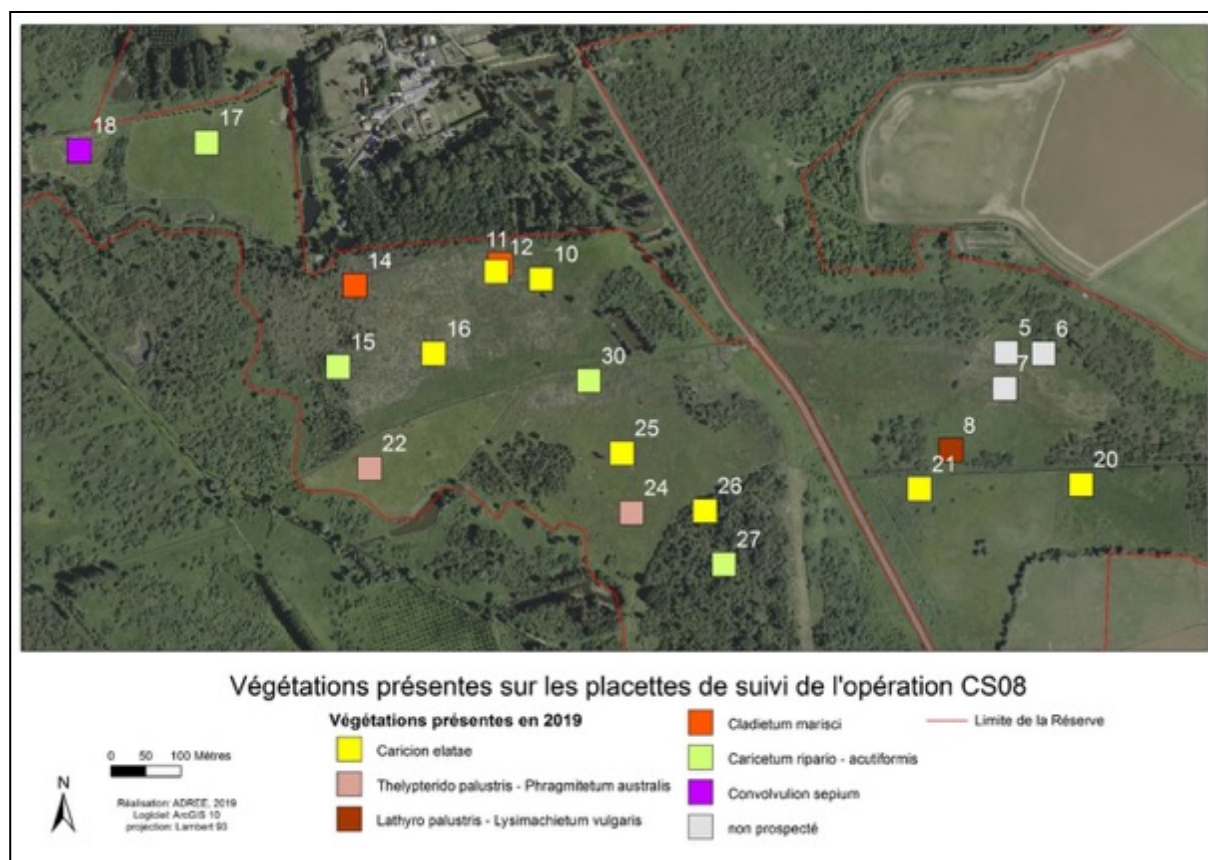
- Fossé du Loch

Berula erecta a fortement régressé. Il en est de même pour les populations d'*Elodea canadensis*. La population de Potamot coloré continue sa progression dans la moitié aval du fossé. Quelques pieds de *Sparganium natans* ont été notés mais la situation ne semble toujours pas évoluer.

La strate hélophytique se développe essentiellement sur les berges. Le fossé ne semble pas connaître la même dynamique d'atterrissement que la Vallée Maquaire, malgré une végétation hélophytique dense.

Localisation	20 placettes réparties sur la réserve, fossés de la Vallée Maquaire et du Loch
Opérateur (s) internes	La Roselière

Opérateur (s) externes	ADREE					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	20 placettes	20 placettes				
Financeurs	DREAL AESN-CDA	DREAL AESN-CDA				
Réponses attendues	Suivi réalisé					



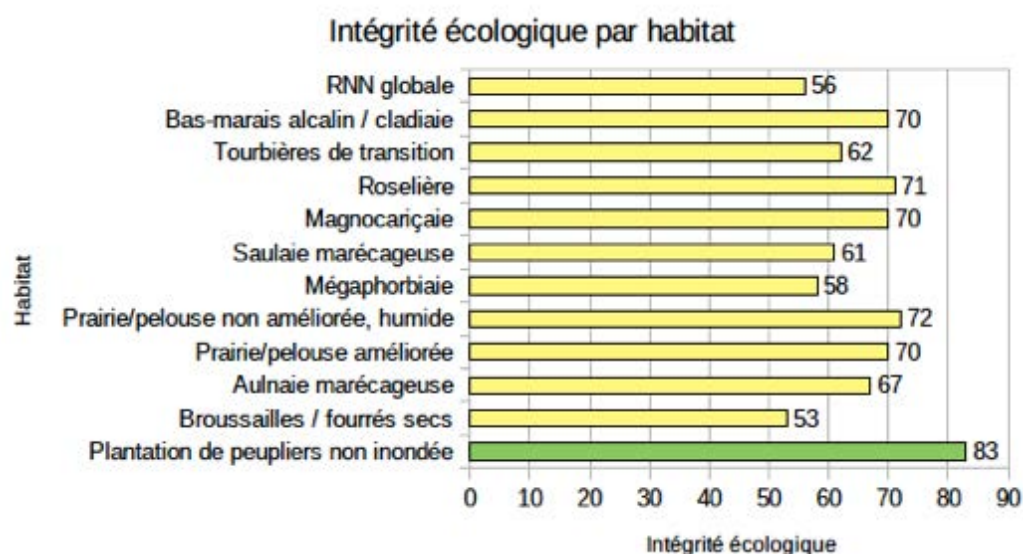
Carte 6 : CS 08 - Suivi de la végétation sur secteurs patrimoniaux

	CS 11 - Etude sur les syrphes
Objectif Opérationnel	Mieux connaître des groupes taxonomiques non encore étudiés
Pression à gérer	Méconnaissance de groupes taxonomiques
OLT concerné	Actualiser en continu les connaissances naturalistes sur la réserve
Enjeu/FCS concerné	Connaissances naturalistes

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Le tri des échantillons des quatre tentes Malaise posées en 2018 a été effectué en 2019. L'identification des espèces et la rédaction du compte-rendu Syrph The Net (StN) ont été commandées au Conservatoire des Espaces Naturels du Nord-Pas de Calais. L'objectif de l'étude est d'évaluer l'intégrité écologique des végétations de la réserve ainsi que d'identifier les milieux et les impacts que pourrait avoir la gestion mise en place sur le site. Après l'identification des individus capturés dans les tentes Malaise, les habitats ont été caractérisés d'après la cartographie des habitats réalisée en 2016 pour répondre à la typologie StN. Les portées des tentes s'étendent en dehors du périmètre de la réserve. Il a fallu tenir compte de ces milieux lors de l'analyse des résultats. Lors de la période d'échantillonnage, 44 pots ont été récoltés. Au total, ce sont 6674 individus qui ont été piégés et identifiés. Ceux-ci sont répartis dans 84 espèces. Suite à la vérification de certains pots, quelques individus ont été retrouvés. Un nouveau tri des pots a débuté fin 2019. Il est donc possible que la version finale du rapport puisse être modifiée début 2020. Parmi les espèces identifiées, 23 peuvent être considérées comme patrimoniales. Elles sont soit en déclin avéré ou potentiel à l'échelle de la France ou de l'Europe (Speight et al., 2016). Au niveau régional (ancienne région Picardie), 4 nouvelles espèces ont été capturées et 16 sont citées pour la première fois au niveau du Département de l'Aisne. La première étape de l'étude est d'estimer la diversité syrphidologique totale du site. Les indicateurs obtenus sont : - Le taux de couverture est de 99,7 %, les espèces non échantillonnées représentent donc 0,3 % des individus du site, - La complétude est de 81,5 % ce qui signifie que 18,5 % des espèces du site n'ont pas été inventoriés, - La diversité syrphidologique totale du site est estimée à 103 espèces avec un intervalle de confiance oscillant entre 94 et 119 espèces. L'indice d'intégrité écologique à l'échelle du site est de 56 % donc considéré comme « bonne ». Ce chiffre est à interpréter avec précaution car des disparités existent entre les différents habitats testés (Courbe 8). Certaines espèces manquantes (souvent exigeantes) ont tendance à s'additionner avec le nombre de	

macro-habitats. Les habitats ont une intégrité écologique jugée « bonne » sauf pour l'habitat « Plantation de peupliers non inondés » qui est considérée comme « très bonne ». Pour information, l'intégrité des habitats de la directive « Habitats » permet d'avoir un score plus élevé, de l'ordre de 64 %.



Courbe 8 : Graphique d'intégrité écologique par habitat

Des espèces très généralistes et abondantes ont été « ratées » ce qui présume un déficit de connaissances. Pour compenser ce biais, il aurait été intéressant de compléter l'inventaire avec des sessions de chasse à vue sur le terrain avec des filets entomologiques. Deux tentes ont également peut être été mal placées. Il serait donc intéressant de réaliser une seconde campagne de capture (tente et prospection terrain). Il faudra également mieux prendre en compte les habitats en périphérie de la réserve.

En ce qui concerne les espèces inattendues, elles sont au nombre de 22 si nous ne prenons en compte que le périmètre strict de la réserve. En ajoutant les milieux boisés situés au Nord du site, le nombre d'espèces n'est plus que de 6 ce qui amène le pourcentage d'espèces inattendues à 7%. La qualité du modèle est donc considérée comme excellente avec un taux de 93 %.

L'analyse des résultats fait ressortir des dysfonctionnements des milieux liés à l'enrichissement du milieu qui peut être du à la minéralisation de la tourbe et de la qualité de l'eau. Ce constat confirme les résultats, notamment pédologiques. L'engorgement de la tourbe n'est pas suffisant et celle-ci se dégrade en surface. L'enrichissement des eaux joue également un rôle sur certaines espèces très sensibles à l'eutrophisation. Pour compléter l'analyse, il est possible que plusieurs autres paramètres puissent influencer les résultats : le boisement du site pendant de nombreuses années, l'évolution des habitats entre 2016 et 2018, l'absence de certaines espèces communes liée à un manque de prospections et l'absence de certaines espèces à une échelle plus large. Dans tous les cas, un dysfonctionnement du site est mis en évidence. Une seconde année de prospections avec pose de tentes Malaise et prospections à vue serait nécessaire afin de confirmer les résultats et de pouvoir supprimer les biais qui ont été identifiés dans la première étude.

Localisation	Réserve Naturelle
Opérateur (s) internes	La Roselière
Opérateur (s) externes	Conservatoire d'Espaces Naturels de Nord-Pas-de-Calais

Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL AESN	DREAL AESN				
Réponses attendues	Suivi en partie réalisé					

	CS 12 - Autres groupes taxonomiques non étudiés
Objectif Opérationnel	Mieux connaître des groupes taxonomiques non encore étudiés
Pression à gérer	Méconnaissance de groupes taxonomiques
OLT concerné	Actualiser en continu les connaissances naturalistes sur la réserve
Enjeu/FCS concerné	Connaissances naturalistes

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Une pêche électrique a été organisée avec la Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, le 22 mai 2019 sur le tronçon du Loch qui avait fait l'objet du même suivi en 2015. Ce tronçon de cours d'eau a été intégré au programme de suivi de la FAPPMA suite à la réalisation de cette première intervention. La pêche électrique a été effectuée, dans de bonnes conditions, sur le fossé du Loch entre les échelles limnimétriques S3 et S4 (Carte 7). Cependant, le fossé a été entretenu quelques mois auparavant et peu de végétation était présente dans ce tronçon, ce qui explique en partie les résultats du suivi 2019. Six espèces ont été capturées : Brochet, Chabot, Lote de rivière, Lamproie de planer, Ecrevisse de Louisiane, Tanche. La densité de Brochet est divisée par 2,2 par rapport au suivi de 2015. La densité de Lote de rivière est stable, cependant le recrutement annuel est nul. Ce suivi confirme la patrimonialité importante du fossé du Loch Les agents de la FAPPMA étaient accompagnés d'un chercheur du Muséum National d'Histoire Naturelle qui a réalisé des prélèvements de nageoires sur les Lotes de rivière en vue d'analyses génétiques pour une étude phylogéographique nationale sur l'espèce.	 Photo 4 : Pêche électrique
	 Photo 5 : Quelques poissons capturés	
Localisation	Réserve Naturelle	

Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	FAPPMA					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier		X				
Financeurs		DREAL AESN				
Réponses attendues	Nouveaux groupes étudiés					
Indicateur de pression suivi	Nouveaux groupes identifiés					
Etat visé sur le long terme	/					
Indicateur d'état suivi	/					

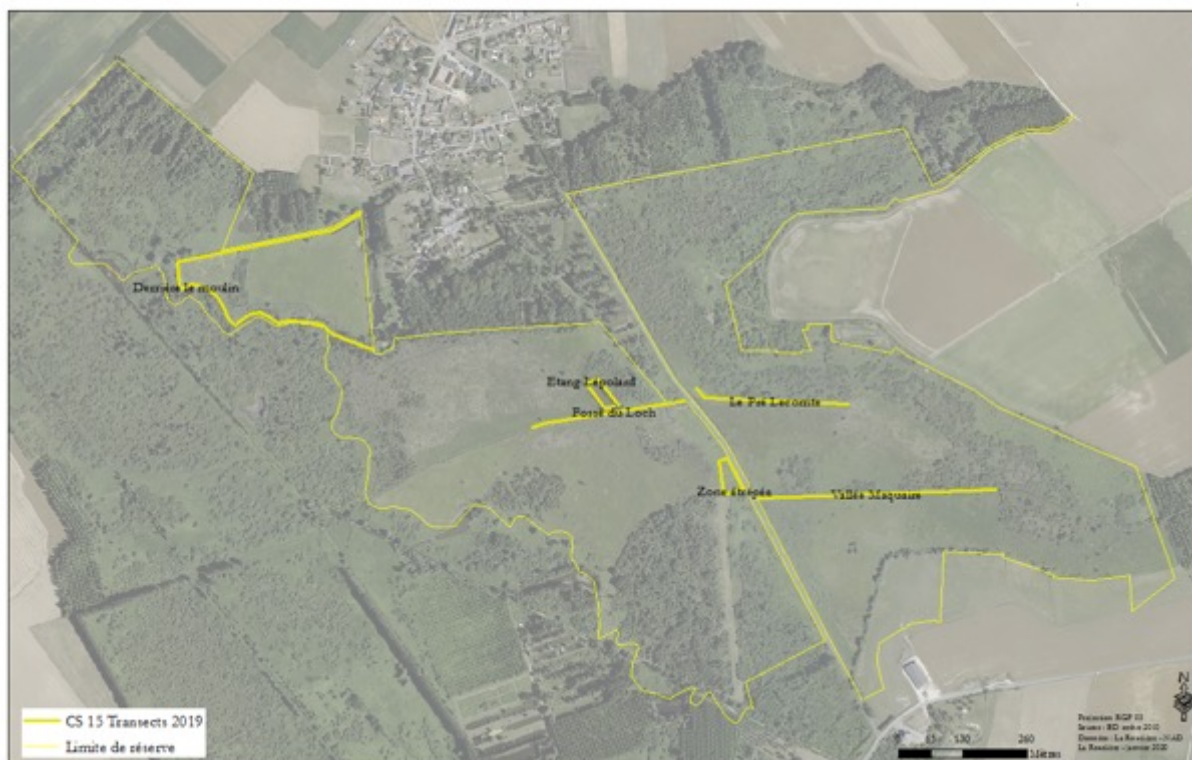


Carte 7 : CS 12 - Autres groupes : suivi piscicole

	CS 15 - Suivi des odonates
Objectif Opérationnel	Mettre à jour les inventaires
Pression à gérer	Evolution des populations d'espèces
OLT concerné	Actualiser en continu les connaissances naturalistes sur la réserve
Enjeu/FCS concerné	Connaissances naturalistes

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Le suivi annuel de veille a été reconduit en 2019 pour la septième année. Les odonates ont été recherchés, en milieu de journée ensoleillée, dans le centre du marais, notamment à proximité de l'étang privé proche du Loch, des fossés du Loch et de la Vallée Maquaire et des gouilles du Pré Lecomte (Carte 8). Deux sorties ont été effectuées le 21 juin et le 17 juillet. La zone étrepée était à sec lors des deux prospections. Sur proposition de l'agent de la réserve, un nouveau parcours a été initié dans le secteur de Derrière le moulin le long des mares de l'ancienne pisciculture et de la rivière Souche. Ce nouveau parcours sera intégré au protocole. Les niveaux d'eau de 2019 n'ont pas été favorables aux odonates. La zone étrepée était asséchée ainsi que la plupart des gouilles du Pré Lecomte et de la cladiaie Ouest. 14 espèces ont été recensées, dont 3 patrimoniales (<i>Caloptrix virgo</i>, <i>Aeshna affinis</i> et <i>Orthetrum c. coerulescens</i>). La Crocothémis écarlate (<i>Crocothemis erythraea</i>), nouvelle espèce pour la réserve et la petite nymphe à corps de feu (<i>Pyrrosoma nymphyla</i>), non contactée depuis 2013, ont été observées sur le site en 2019.					
Localisation	Réserve Naturelle					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	Naturagora Développement					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL - AESN	DREAL - AESN				
Réponses attendues	Suivi réalisé					



Carte 8 : CS 15 - Suivi des odonates

	CS 17 - Etude sur les arachnides
Objectif Opérationnel	Mettre à jour les inventaires
Pression à gérer	Evolution des populations d'espèces
OLT concerné	Actualiser en continu les connaissances naturalistes sur la réserve
Enjeu/FCS concerné	Connaissances naturalistes

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Plusieurs études entomologiques ont été programmées dans le plan de gestion 2018-2022. Chaque protocole prévoit la pose de pièges permettant la capture définitive des individus des groupes étudiés et d'autres groupes comme les arachnides. Il a donc été convenu d'exploiter les données mises à notre disposition pour compléter l'inventaire réalisé en 2013. En 2018, lors de la commande à l'OPIE des études entomologiques sur les carabidées, les saprophages et les coprophages, nous avons demandé à ce que les arachnides soient triées et nous soient restituées. Les individus ont été stockés au sec dans des congélateurs dans des sacs sur lesquels sont notés les informations sur la localisation des prélèvements, le mode de capture et la date. Les arachnides présentes dans les prélèvements des tentes Malaise, posées en 2018, pour l'étude des syrphes, ont été triées par l'agent de la réserve. Ces individus ont quant à eux été stockés dans l'alcool à
-------------------------------	--

	70 degrés, dans des pots correspondant aux différents prélèvements permettant ainsi la localisation de chaque espèce. La majorité des prélèvements ont été transmis en fin d'année à Claire Jacquet, arachnologue qui avait réalisée l'inventaire en 2013. Les résultats des identifications devraient nous parvenir au début de l'année 2020. Quelques prélèvements ont été oubliés dans les locaux de La Roselière. Nicolas Caron du CEN Picardie a proposé d'identifier bénévolement des individus. Celui-ci a identifié 19 espèces parmi les 98 individus mis à sa disposition. 7 espèces sont nouvelles pour la Réserve Naturelle. <i>Trochosa spinipalpis</i>, localisée à la fois dans la parcelle de Derrière le moulin et le long de l'ancien Loch (cladiaie ouest) marque la prépondérance des prairies humides. Cette espèce est une des espèces cibles de la Stratégie nationale de Création d'Aires Protégées. Une seconde espèce, <i>Clubiona germanica</i>, paraît assez rare à l'échelle régionale (voire même nationale ?).					
Localisation	Réserve Naturelle					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	Claire Jacquet, Nicolas Caron (CENP)					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier		X				
Financeurs		DREAL				
Réponses attendues	Fait/pas fait					
Indicateur de pression suivi	Actualisation des données naturalistes					
Etat visé sur le long terme	/					
Indicateur d'état suivi	/					

	CS 20 - Suivi des espèces végétales patrimoniales
Objectif Opérationnel	Rassembler des données sur des espèces rares pour la Picardie
Pression à gérer	Espèces patrimoniales
OLT concerné	Actualiser en continu les connaissances naturalistes sur la réserve
Enjeu/FCS concerné	Connaissances naturalistes

1) Description de l'opération

Détails de l'opération

Les espèces végétales les plus patrimoniales sont identifiées sur le terrain (Carte 9). Elles sont comptabilisées pied à pied ou par surfaces quand les populations sont trop denses. Leur état sanitaire et leur phénologie sont notés.

Les conditions climatiques ont été peu favorables en 2019 pour les espèces végétales patrimoniales. Les gelées tardives fin mai ainsi que des températures « assez froides » ont limité le développement de la végétation. Les niveaux d'eau ont été assez favorables jusqu'en fin mai puis la chute a été assez importante et rapide, jusqu'à moins 20 centimètres en 10 jours. Les pluies d'orages ont permis de maintenir une certaine humidité dans le marais. Cependant, le violent orage de grêle du 5 juin a, notamment, détruit une grande partie des pieds de *Dactylorhiza* et de *Sénéçon* des marais. Celui-ci a eu un impact sur les secteurs de la cladiaie ouest et le Nord du Pré Lecomte.

Les prospections en 2018 avaient permis de dénombrier plus de 420 pieds de *Gentiane pneumonanthe* (*Gentiana pneumonanthe*) soit le double du meilleur relevé, depuis 2011. En 2019, environ 1200 pieds ont été inventoriés pour la plupart dans le Pré Lecomte. La majorité des stations des autres secteurs ont été retrouvées (secteurs fauchés et pâturés de Derrière les aulnes). Les conditions climatologiques, hydrologiques ainsi que la gestion mise en place depuis plusieurs années ont été favorables à l'espèce. La reproduction de la *Gentiane pneumonanthe* est bien confirmée dans le Pré Lecomte grâce aux suivis.

Le nombre de pieds de *Dactylorhiza incarnata* est d'environ 120 pieds contre 940 pieds en 2018, cependant ce chiffre n'est qu'indicatif et peu représentatif des populations de 2019. En effet, l'orage de début juin a détruit la majorité des pieds juste avant les relevés. Pour exemple, plus d'une cinquantaine de pieds avaient rapidement été décomptés dans la cladiaie ouest. Le lendemain de l'orage de grêle, quelques pieds ont péniblement été retrouvés. Les observations prédisaient des résultats assez bons, à la hauteur de 2018. Aucun pied de *Dactylorhiza praetermissa* n'a été identifié.

De même, les stations de *Sénéçon* des marais (*Senecio paludosus*) ont fortement été impactées par l'orage de grêles de début juin. La quasi-totalité des pieds ont été détruits dans les secteurs de la cladiaie ouest et du Pré Lecomte. Quelques pieds ont pu fleurir, généralement, ils étaient majoritairement pliés à leur base. Les stations situées le long de la route départementale entre le Pré Lecomte et le village ont été protégées par les grands arbres et n'ont quasiment pas subi de dégâts. Environ 1400 pieds fleuris ont été comptabilisés.

La Gesse des marais (*Lathyrus palustris*) s'est développée tardivement et les pieds étaient de petite taille. La floraison a débuté mi-juillet sur la majorité des stations sur des pieds d'une hauteur moyenne de 30 centimètres.

Les stations de *Circe* des anglais (*Cirium dissectum*) du Pré Lecomte et du Loch ont subi les gelées tardives puis l'orage de grêle qui ont détruit, notamment, les inflorescences de la station du Loch. La station du Pré Lecomte se développe bien, elle s'étend sur deux mètres carrés, cependant seules 15 inflorescences ont été dénombrées.



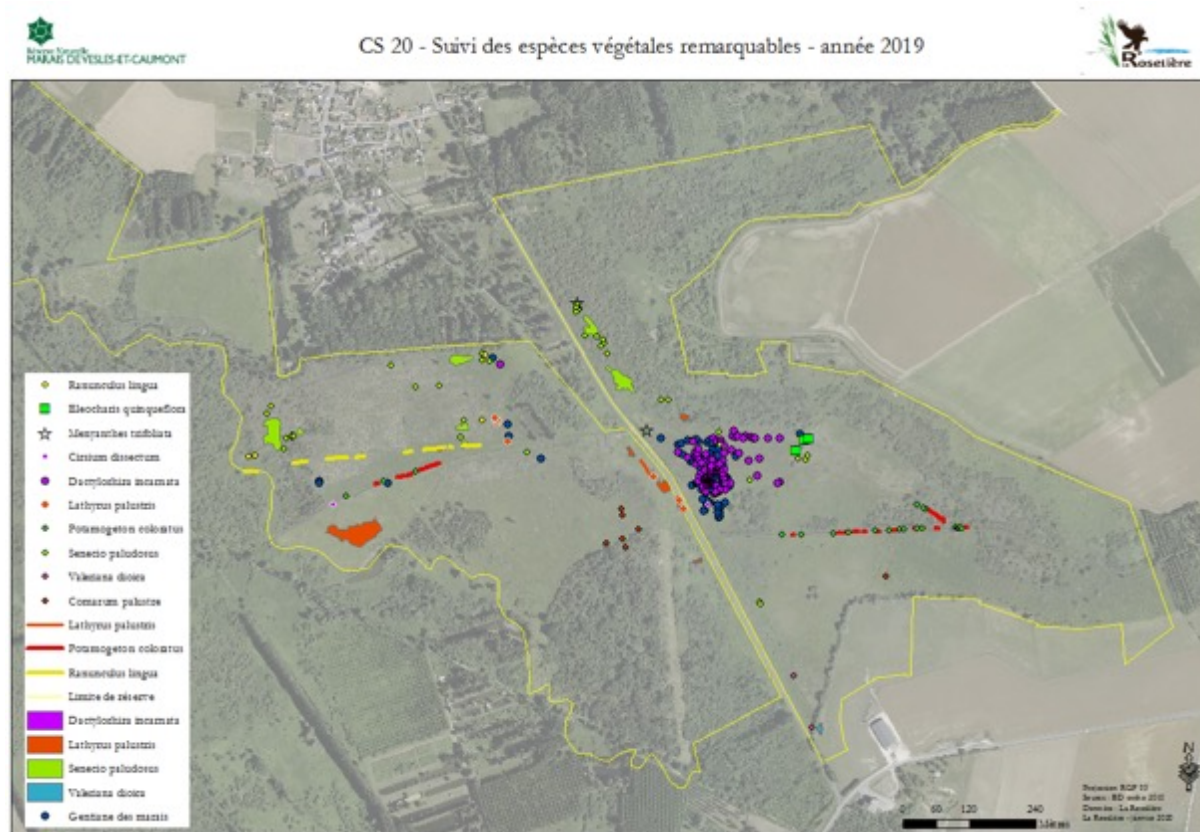
Photo 6 : *Gentiane pneumonanthe*

	Les stations de Valériane dioïque (<i>Valeriana dioica</i>) ont bénéficié de niveaux d'eau corrects lors de la floraison, environ 460 pieds ont fleuris sur les stations situées dans la pâture louée par M. Anczykowski pour une moyenne de 580 pieds (sur 11 ans). La station découverte sous la clôture entretenue par La Roselière dans le secteur de l'Ancienne tourbière s'est de nouveau exprimée et 20 pieds fleuris ont été dénombrés. Les surfaces en eau ayant disparu assez rapidement au mois de juin, les deux espèces d'Utriculaires, Utriculaire commune (<i>Utricularia vulgaris</i>) et Utriculaire naine (<i>Utricularia minor</i>) n'ont pas pu se développer dans le marais en 2019. Les niveaux d'eau n'ont pas été favorables au Potamot coloré (<i>Potamogeton coloratus</i>) dans le fossé de la Vallée Maquaire. De plus, les hélophytes continuent à se développer au détriment de l'espèce. Après le Cresson de fontaine, c'est maintenant la Menthe aquatique qui pose problème. Une intervention sera programmée au cours de l'hiver 2019/2020 pour limiter son développement. La gestion pratiquée dans la moitié aval du Loch en 2018 a permis au Potamot coloré de continuer son développement. Une attention particulière sera portée au suivi du développement de la végétation aquatique pour éviter que les problèmes de fermeture des milieux de la Vallée Maquaire ne se reproduisent sur le Loch. Comme en 2018, quelques pieds de Rubanier nain (<i>Sparganium natans</i>) se développent dans le Loch. L'espèce est peu présente dans la Vallée Maquaire. Les gelées tardives ainsi que les faibles niveaux d'eau n'ont pas été favorables au développement de la Potentille des marais (<i>Comarum palustre</i>) et à sa floraison. L'espèce continue à s'étendre en dehors du grand exclos malgré le pâturage et le piétinement. Les différentes stations situées au Sud de la principale population n'ont pas été retrouvées à cause de la densité de la végétation, notamment de la cariçaie. Les chevaux ont commencé à brouter la végétation qu'ils pouvaient atteindre dans un exclos. Nous avons pu observer que la Potentille des marais n'était pas consommée. La station d'<i>Eleocharis quinqueflora</i> située au croisement d'un fossé et dans le layon du Pré Lecomte ne s'est pas exprimée contrairement à celles du fond du Pré Lecomte. Les stations de Trèfle d'eau (<i>Menyanthes trifoliata</i>) se sont bien exprimées malgré l'assèchement rapide du marais en juin. Avec les gelées tardives, seules quelques inflorescences ont été observées. Les stations connues de Grande douve (<i>Ranunculus lingua</i>) continuent à se développer, cependant peu fleurissent, notamment à cause des faibles niveaux d'eau.					
Localisation	Réserve Naturelle					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	/					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires



Photo 7 : Potentille des marais

Calendrier	X	X	X	X	X	
Financeurs	DREAL - AESN	DREAL - AESN	DREAL - AESN	DREAL - AESN	DREAL - AESN	
Réponses attendues	Suivi réalisé					



Carte 9 : CS 20 – Suivi des espèces végétales patrimoniales

	CS 21 - Suivi ornithologique
Objectif Opérationnel	Rassembler des données sur des espèces rares pour la Picardie
Pression à gérer	Espèces patrimoniales
OLT concerné	Actualiser en continu les connaissances naturalistes sur la réserve
Enjeu/FCS concerné	Connaissances naturalistes

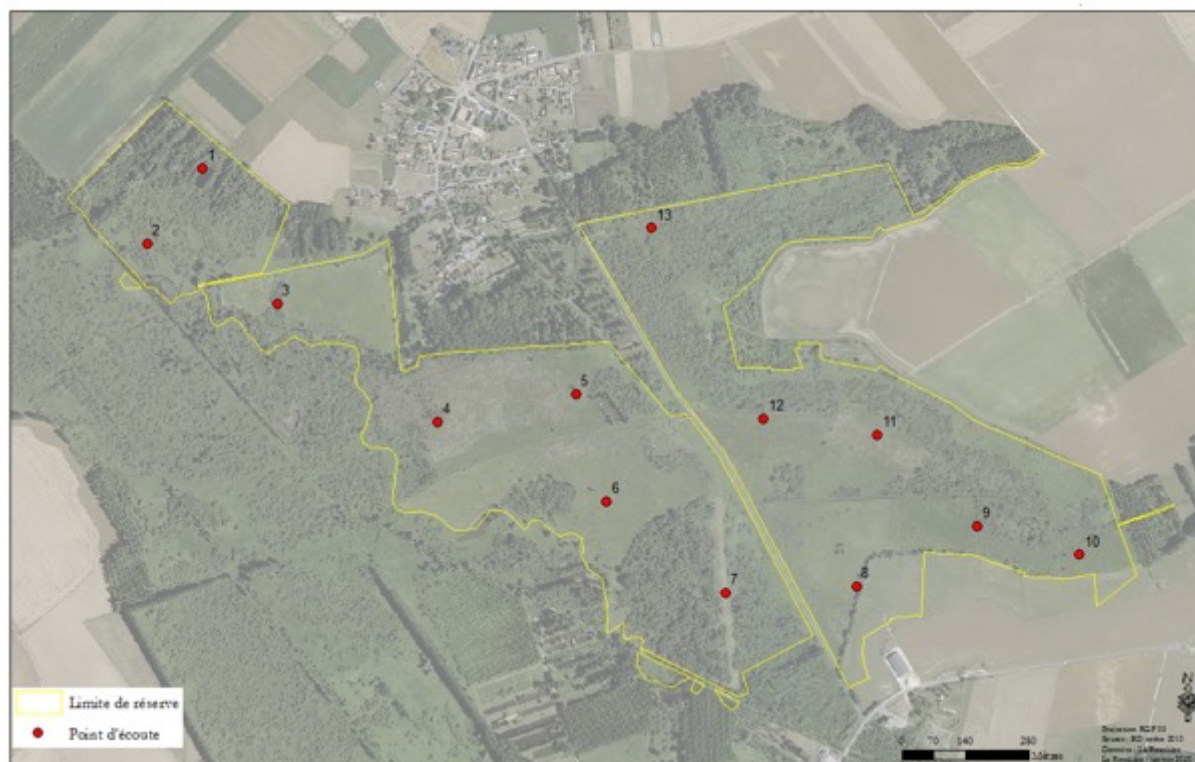
1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Les Bécassines des marais et sourdes sont observées régulièrement en période de migrations pré et post nuptiales ainsi qu'en hivernage, cependant aucune ne l'a été en période de reproduction. Deux couples de Vanneaux huppés ont, de nouveau, niché sur la réserve, le premier dans le secteur de Derrière les aulnes à l'entrée du secteur pâturé, le second dans le Pré Lecomte. Un troisième couple a
------------------------	---

	régulièrement été vu faire les aller-retours depuis la pâture en bord de réserve et le fond du Pré Lecomte. Plusieurs jeunes ont été observés, jusqu'à huit vanneaux volaient en groupe au dessus de la réserve. Un couple de Bondrée apivore et 1 jeune ont été observés au-dessus du marais. Le couple niche dans le bois au Nord de la cladiaie Ouest. Jusqu'à 7 Busards des roseaux ont été vus au-dessus de la réserve lors de la migration prénuptiale. Deux couples de Busards des roseaux se sont reproduits sur la réserve. Le premier était situé dans le fond du Pré Lecomte et le second dans la cladiaie ouest, dans le secteur boisé au Nord-Ouest. Un jeune Busard des roseaux, à peine volant, a été vu et déplacé début septembre au fond de la cladiaie ouest lors de la fauche. Trois jeunes Busards des roseaux ont été vus à l'entrée du secteur pâturé de Derrière les aulnes mi-juillet. Plusieurs groupes de Guépriers d'Europe ont fréquenté la réserve au cours de l'été, mi-août, composés de moins d'une dizaine d'individus jusqu'à une cinquantaine. Un mâle chanteur de Locustelle luscinoïde a été entendu dans le fond du Pré Lecomte (confirmation par Nicolas Caron, CENP). Les Gorgebleues à miroir sont régulièrement observées le long de la Vallée Maquaire et sur le secteur de l'Ancienne Tourbière. Plusieurs couples de Pie grièche écorcheur se sont reproduits dans les secteurs pâturés de Derrière les aulnes et de l'Ancienne Tourbière, respectivement trois et trois couples. Des Hiboux des marais sont régulièrement observés au cours de l'hiver. Un membre de l'association a réalisé le protocole des points d'écoute sur 13 points en avril et en juin (Carte 10). Il en ressort une observation, visuelle ou auditive de 64 espèces. Certaines données ont été confirmées par l'agent de la réserve. Les Corneilles noires sont moins présentes sur la réserve. Le nichoir posé dans l'église continue à accueillir un couple de Chouette effraie. Plusieurs Chouettes hulottes sont régulièrement entendues dans le boisement au Nord de Derrière le moulin et dans le bois situé au Nord de la Cladiaie Ouest.					
Localisation	Ensemble de la réserve					
Opérateur (s) internes	La Roselière (agent et bénévole)					
Opérateur (s) externes						
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Durée	X	X				
Financeurs	DREAL - AESN	DREAL - AESN				
Réponses attendues	Suivi réalisé					



Photo 8 : Jeune Busard des roseaux



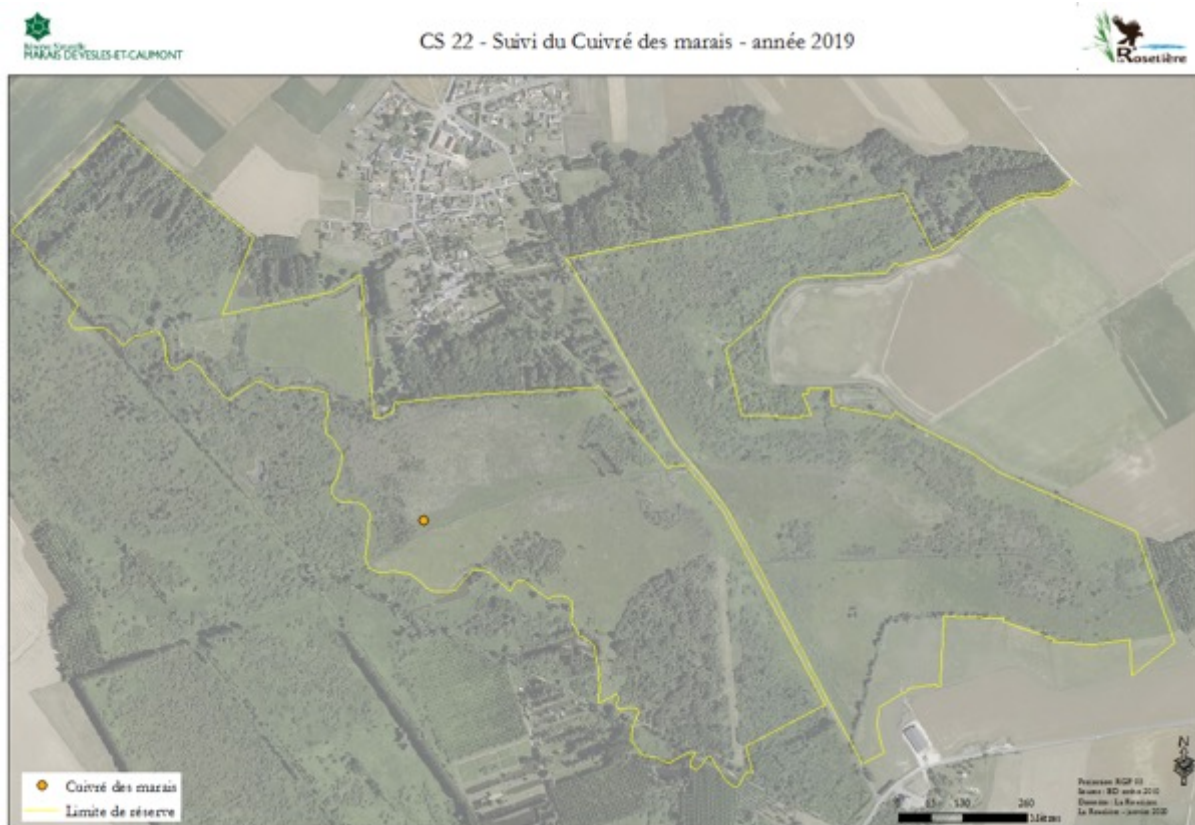
Carte 10 : CS 21 - Suivi ornithologique

	CS 22 - Suivi du Cuivré des marais
Objectif Opérationnel	Rassembler des données sur des espèces rares pour la Picardie
Pression à gérer	Espèces patrimoniales
OLT concerné	Actualiser en continu les connaissances naturalistes sur la réserve
Enjeu/FCS concerné	Connaissances naturalistes

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Un seul mâle de Cuivré des marais a été observé, à l'Ouest du secteur d'Entre les deux Lochs (Carte 11), lors du comité consultatif de la réserve, le 3 juin.					
Localisation	Réserve Naturelle					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	/					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				

Financeurs	DREAL - AESN	DREAL - AESN				
Réponses attendues	Suivi réalisé					



Carte 11 : CS 22 - Suivi du Cuivré des marais

II.2 Intervention sur le patrimoine naturel – IP

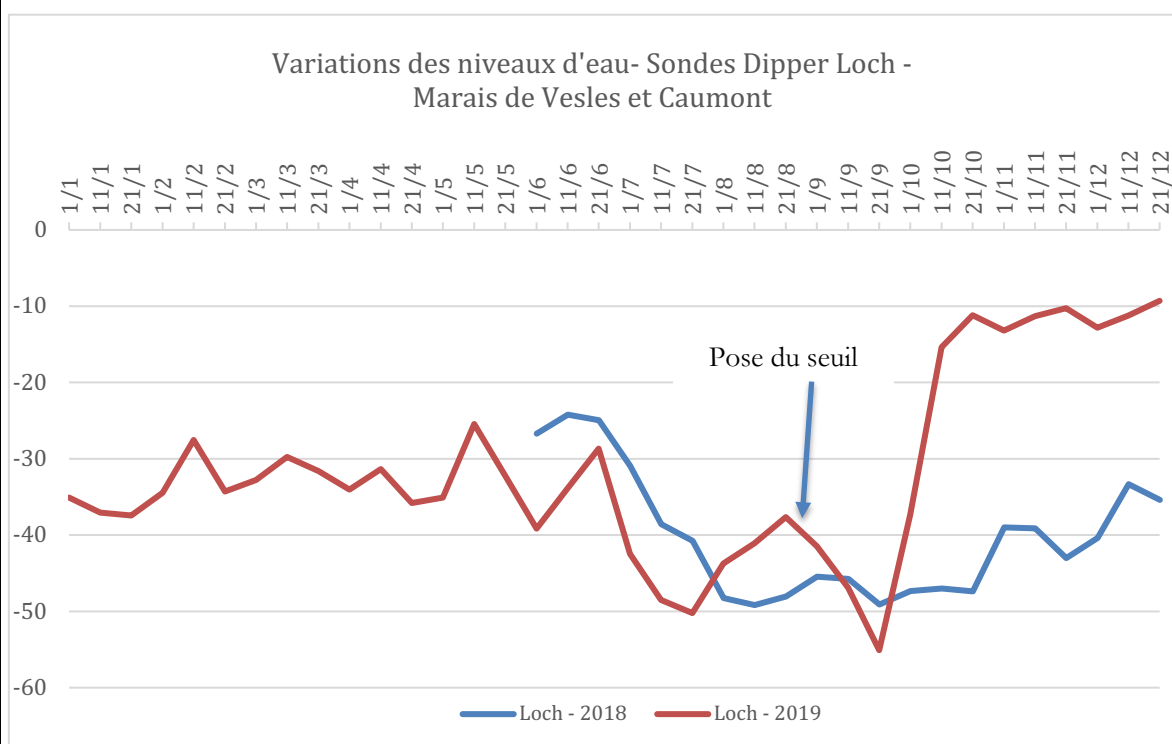
	IP 01 - Réfection du seuil du Loch
Objectif Opérationnel	Limiter le drainage dans la réserve (OOI-1)
Pression à gérer	Accélération des écoulements (Baisse des niveaux d'eau)
OLT concerné	Améliorer la fonctionnalité de la tourbière
Enjeu/FCS concerné	Fonctionnalité de la tourbière

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Pour limiter l'impact du faucardage du canal de la Souche sur les niveaux d'eau dans le marais de Vesles et Caumont, deux seuils ont été posés en 2001 sur le drain principal traversant la réserve. Ils sont vite devenus inopérants, notamment, à cause de leur sous-dimensionnement et des galeries creusées par les Rats musqués. Les anciens seuils de la Vallée Maquaire et du Loch ont été démontés en août 2019. Un nouveau seuil a ensuite été posé sur le Loch (Carte 12). Grâce au faible niveau d'eau, les travaux se sont déroulés dans de bonnes conditions. L'implantation de l'ouvrage a été réalisée par l'entreprise Bibaut fin août. Une grue de 14 tonnes montée sur chenilles et équipée de panneaux pour se déplacer sur les terrains peu portants a été utilisée. Le nouveau seuil du Loch est constitué de palplanches de 5 mm d'épaisseur, d'une largeur de huit mètres et d'une profondeur de deux mètres. Avec ces dimensions, les Rats musqués ne devraient plus creuser de galerie pour concourner l'ouvrage. Le seuil est équipé d'une vanne de 80 centimètres de large et d'une hauteur équivalente à la profondeur du fossé, ce qui permettra l'évacuation des eaux en cas d'évènement climatique important. Le point le plus incertain est la résistance de l'ouvrage au poids d'eau qui sera retenu, notamment lorsque le canal de la Souche sera à son niveau le plus bas. En parallèle, un chenal dans le cours de la rivière Souche a été créé à partir du fossé du Loch pour rejoindre les tronçons déjà entretenus en aval et ainsi maintenir la continuité écologique. Suite à la pose du seuil, le niveau d'eau du Loch a continué à baisser, allant jusqu'à l'assèchement du fossé. Il a fallu attendre les pluies automnales pour vérifier l'efficacité de l'ouvrage comme le montre la courbe de la sonde Dipper installée en amont du seuil sur le Loch (Courbe 9). Fin décembre, un écart d'environ 40 centimètres a été mesuré entre l'amont et l'aval du seuil.
-------------------------------	---



Photo 9 : Nouveau seuil du Loch

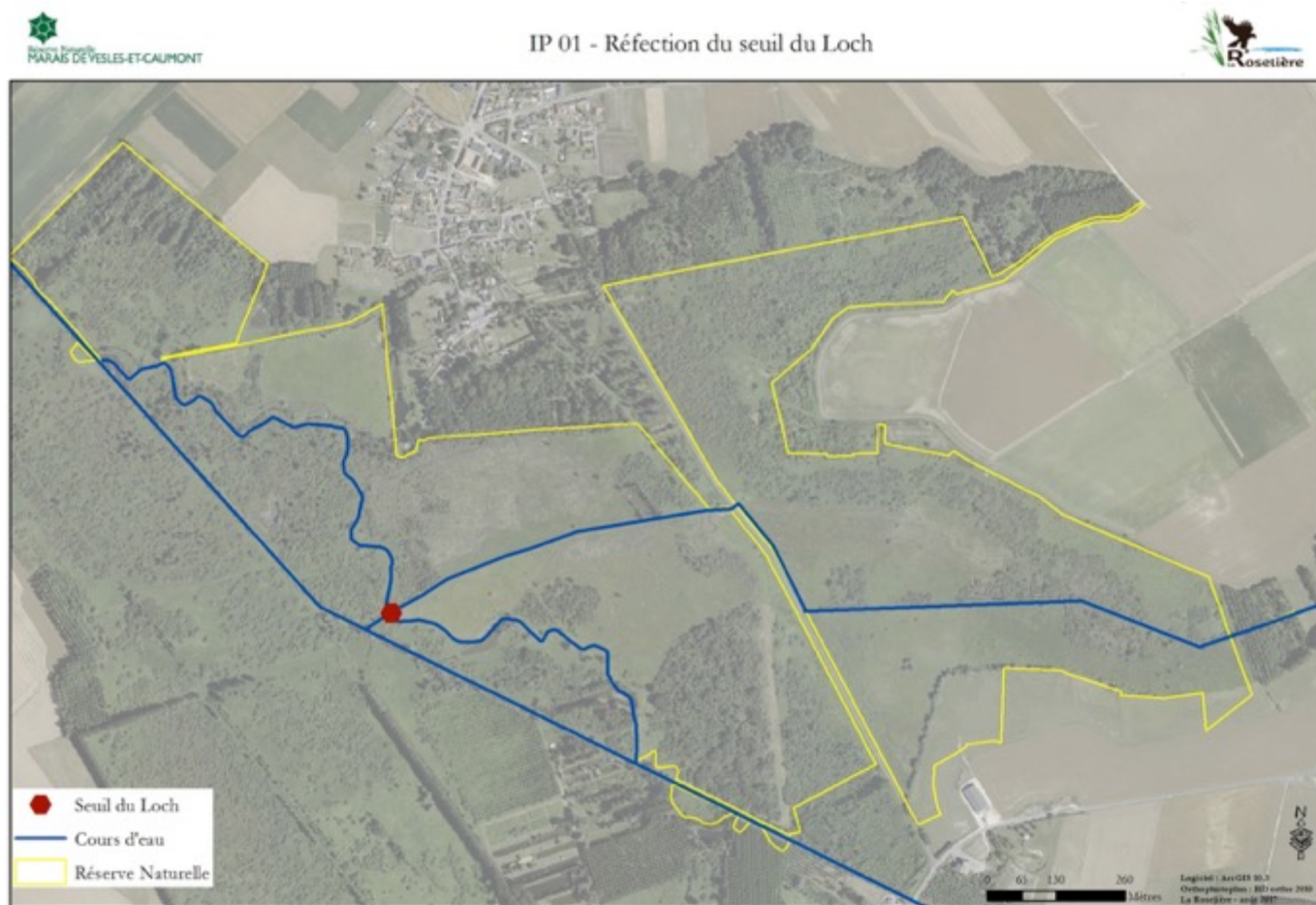


Courbe 9 : Variations des niveaux d'eau - Dipper Loch

Localisation

Intersection entre le fossé du Loch et l'ancienne rivière

Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	ETS BIBAUT					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier		X				
Financeurs		DREAL AESN				
Réponses attendues	Gestion du déversement des eaux du Loch dans la Souche					
Indicateur de pression suivi	Niveaux d'eau					
Etat visé sur le long terme	/					
Indicateur d'état suivi	/					



Carte 12 : IP 01 - Réfection du seuil du Loch

	IP 02 - Réouverture de l'ancien cours de la Souche (section aval)
Objectif Opérationnel	Limiter le drainage dans la réserve (OOI-1)
Pression à gérer	Accélération des écoulements (Baisse des niveaux d'eau)
OLT concerné	Améliorer la fonctionnalité de la tourbière
Enjeu/FCS concerné	Fonctionnalité de la tourbière

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	L'intervention sur le troisième tronçon de la rivière Souche a été réalisée fin août 2019, après la pose du seuil du Loch, sur environ 400 mètres linéaires entre le fossé du Loch et le tronçon ouvert en 2015 (cCarte 13). Contrairement aux travaux effectués sur les deux précédents tronçons, ceux-ci ont consisté au creusement d'un chenal d'environ 50 centimètres de profondeur et sur une largeur de deux mètres en moyenne dans l'ancien cours colonisé par les hélrophytes. Ces travaux permettent aux eaux du Loch d'alimenter les tronçons entretenus en aval et ainsi de maintenir la continuité écologique du cours d'eau. Une surveillance particulière a été menée auprès du grutier pour qu'il ne surcreuse pas le chenal afin d'éviter le drainage du marais. Les faibles niveaux d'eau n'ont pas pu nous guider pour vérifier la pente et le sens des écoulements.	
	Un vieux Saule blanc taillé en têtard, situé avant l'ancien blanc d'eau s'est couché au dessus du tronçon, a empêché le grutier d'intervenir sur plusieurs mètres. Cette contrainte nous a permis de garder un seuil naturel et ainsi d'éviter le drainage du marais par l'amont. A plusieurs reprises, la couche de racines des hélrophytes a totalement été supprimée, laissant apparaître une vase liquide de couleur marron claire. Quelques plongs ont été également dégagés. Il a fallu attendre la remontée des niveaux d'eau du mois d'octobre pour vérifier la bonne réalisation des travaux.	

Photo 10 : Chenal 2020 (rivière Souche)

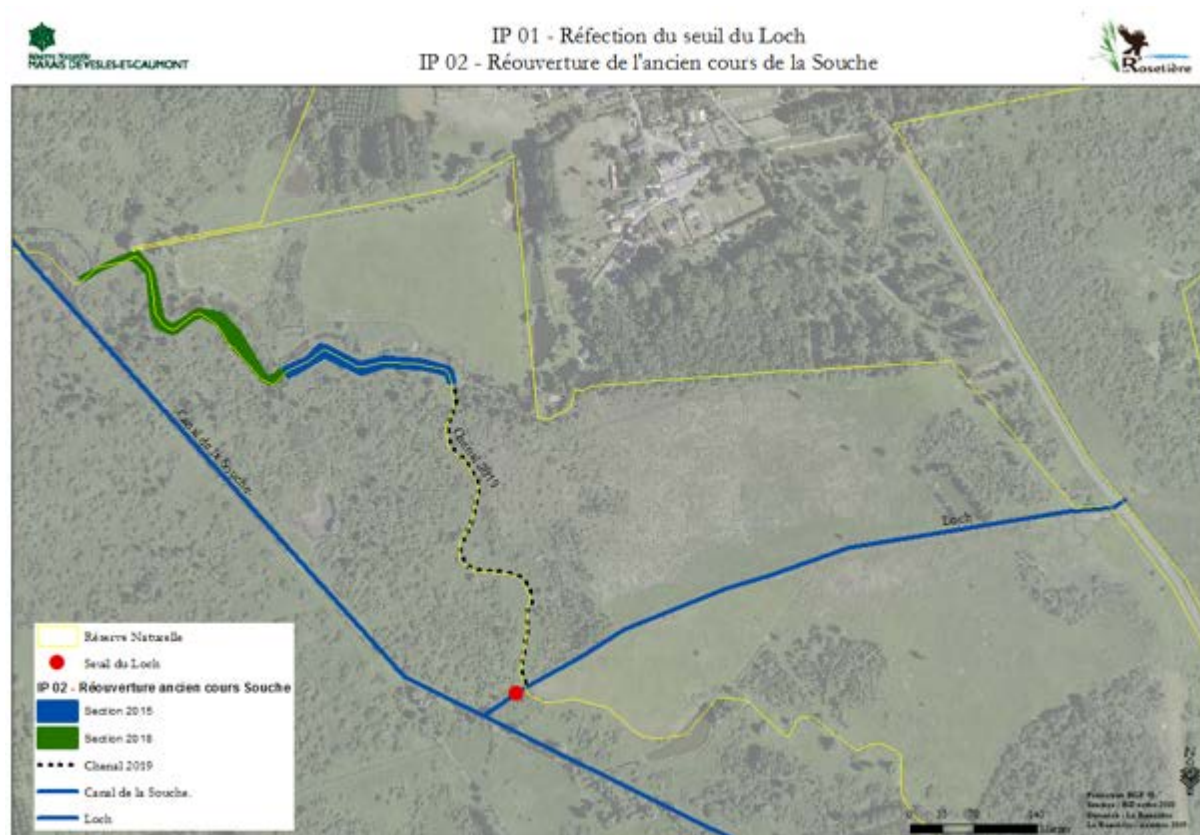


Photo 11 : Seuil sous le saule têtard



Photo 12 : Seuil du Loch et chenal 2020 sur la rivière Souche

Localisation	<u>Ancien cours de la Souche</u> : UG 11 - Section 2019					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	Entreprise BIBAUT					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier		X				
Financeurs		DREAL - AESN				
Réponses attendues	Remise en eau de la section aval de l'ancienne Souche					



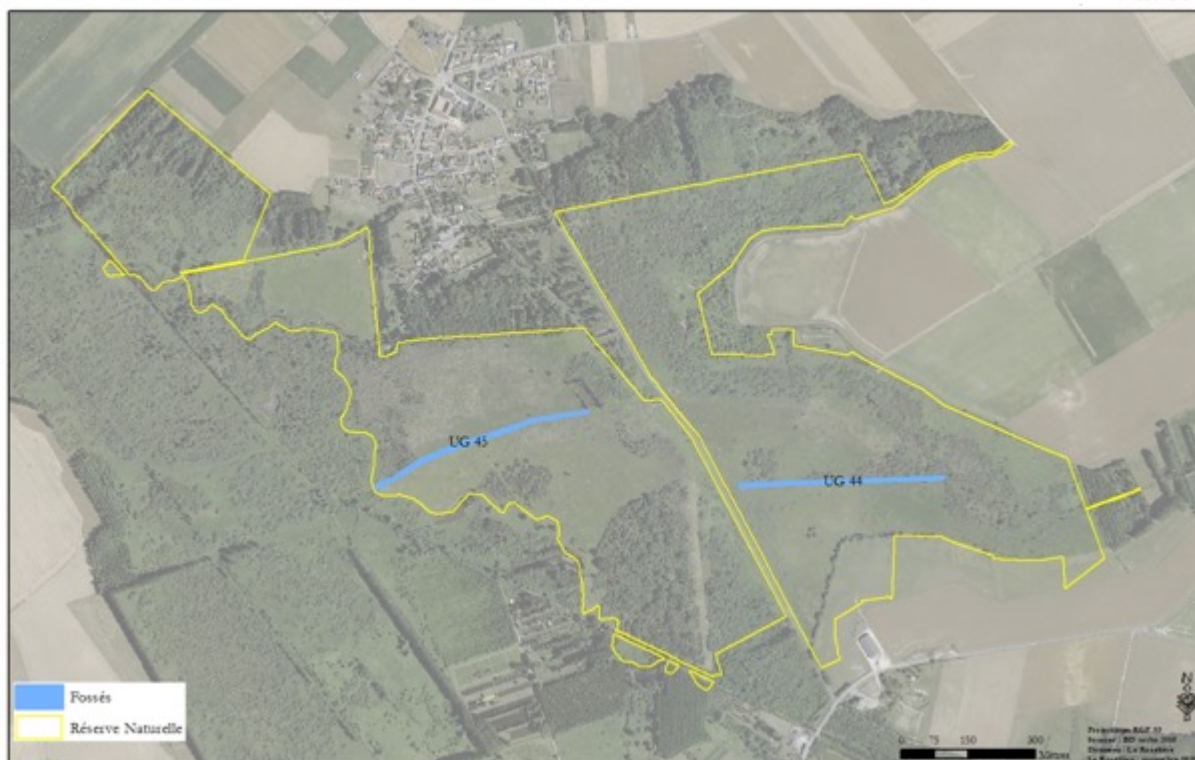
Carte 13 : IP 02 - Réouverture de l'ancien cours de la Souche

	IP 03 - Entretien de cours d'eau
Objectif Opérationnel	1 - Limiter le drainage dans la réserve (OOI-1) 2 - Limiter la colonisation par les hélophytes des herbiers à characées et Potamot coloré (OOII-3)
Pression à gérer	1 - Accélération des écoulements (Baisse des niveaux d'eau) 2 - Colonisation des herbiers patrimoniaux par les hélophytes

OLT concerné	Améliorer la fonctionnalité de la tourbière
Enjeu/FCS concerné	1 - Fonctionnalité de la tourbière 2 - Végétations turficoles alcalines ouvertes

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Les berges du fossé du Loch ont été fauchées de l'échelle limnimétrique S3 jusqu'au seuil du Loch par La Roselière fin septembre pour limiter le développement des hélrophytes. Aucune intervention n'a été réalisée dans le cours d'eau. Les produits ont été exportés dans la pâture de Derrière les aulnes. La berge gauche de la Vallée Maquaire ainsi que les banquettes ont été fauchées, par La Roselière, le long de la clôture du secteur pâturé de l'Ancienne tourbière, fin septembre. Les produits ont été exportés dans la pâture de l'Ancienne tourbière. Une intervention pour limiter les banquettes de la Vallée Maquaire est prévue avec l'ASAMSL début mars 2020, notamment pour limiter le développement de la Menthe aquatique.					
	 Photo 13 : Intervention sur le fossé du Loch					
Localisation	UG 44 – Vallée Maquaire : 1 000 mètres UG 45 – Loch : 700 mètres					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	ASA des marais septentrionaux du Laonnois / Lycée de Fontaine les Vervins					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL - AESN	DREAL - AESN				
Réponses attendues	1 - Gestion des herbiers aquatiques 2 - Linéaire traité					



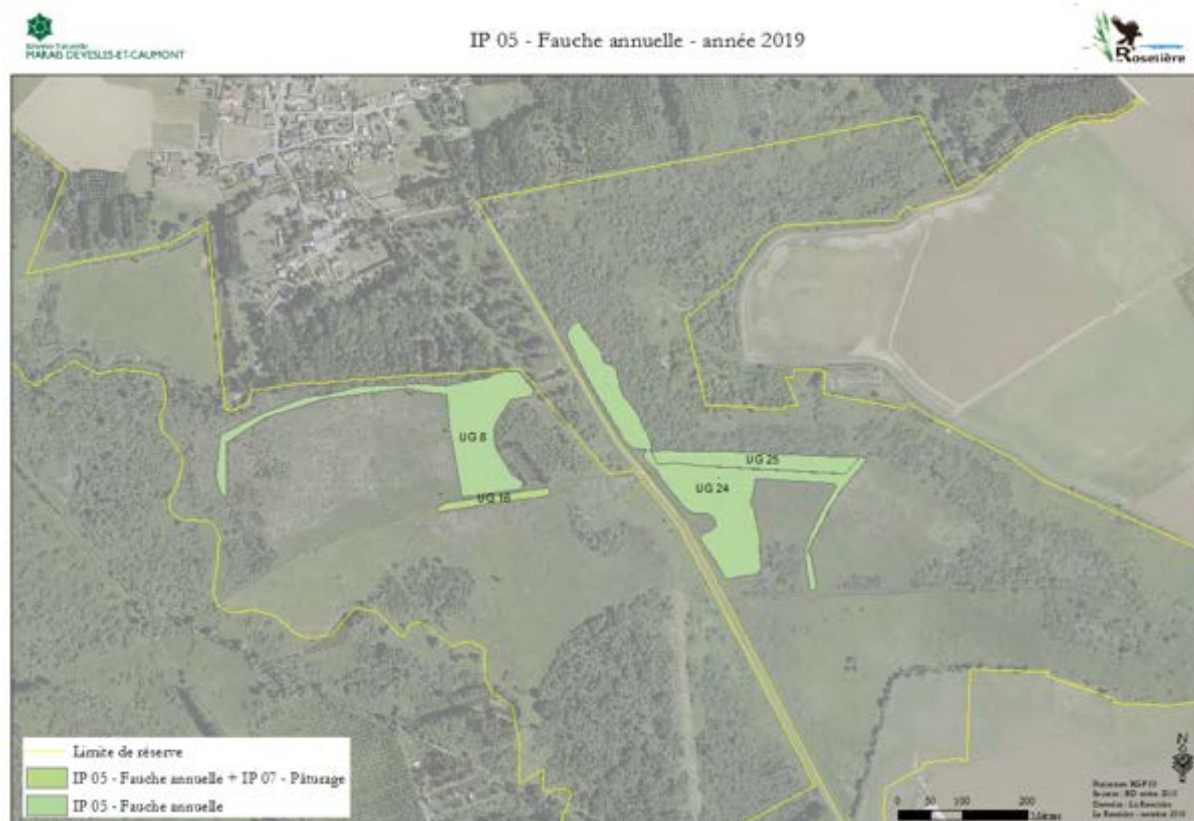
Carte 14 : IP 03 – Entretien des cours d'eau

	IP 05 - Fauche annuelle
Objectif Opérationnel	1 - Augmenter la surface des gouilles tourbeuses du <i>Caricion lasiocarpae</i> (OOII-1) 2 - Augmenter la surface des tourbières basses du <i>Caricetalia davalliana</i> (OOII-2)
Pression à gérer	1 - Evolution vers les tourbières basses 2 - Evolution vers les roselières et cariçaies
OLT concerné	Améliorer la mosaïque des végétations turficoles alcalines ouvertes
Enjeu/FCS concerné	Végétations turficoles alcalines ouvertes

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Arc en Ciel Paysages à partir de début août, dans de bonnes conditions climatiques (niveaux d'eau bas) et avec des engins adaptés (Carte 15). Le secteur à Gentiane pneumonanthe du Pré Lecomte a été géré plus tardivement, début octobre. Une partie de la population était en fin de floraison, cependant, avec la montée des niveaux d'eau, il a été décidé d'intervenir.					
	 Photo 14 : Fauche annuelle - août 2019  Photo 15 : Fauche annuelle (secteur Gentiane) - octobre 2019 Les produits de coupes ont été exportés chez l'exploitant agricole voisin de la réserve qui les utilisera comme amendement sur ses terres. Les repousses de saules en bordure de l'unité de gestion 32 et 27 dans le Pré Lecomte, le long des fossés du bord de route et de la vallée Maquaire, ont été coupées manuellement puis exportées. Quelques touffées ont été maintenues pour les passereaux.					
Localisation	UG 8 - Cladiaie ouest – Est : 1,90 ha UG 16 - Secteur dans la pâture de Derrière les aulnes : 0,20 ha UG 24 - Layon du Pré Lecomte : 2,70 ha UG 25 - Nord du layon du Pré Lecomte : 0,70 ha					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	Arc en ciel Paysage					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL AESN-CDA	DREAL AESN-CDA				

Réponses attendues	Surfaces traitées
--------------------	-------------------



Carte 15 : IP 05 – Fauche annuelle

	IP 07 - Pâturage
Objectif Opérationnel	1 - Augmenter la surface des tourbières basses du <i>Caricetalia davallianae</i> (OOII-2) 2 - Diversifier les faciès de <i>Cladietum mariscii</i> (OOII-4) 3 - Limiter la dynamique naturelle des roselières tourbeuses (OOII-5)
Pression à gérer	1 - Evolution vers les roselières et cariçaies 2 - Appauvrissement du cortège de la cladiaie 3 - Evolution des roselières tourbeuses vers des stades ultérieurs de la dynamique
OLT concerné	Améliorer la mosaïque des végétations turficoles alcalines ouvertes
Enjeu/FCS concerné	Végétations turficoles alcalines ouvertes

1) Description de l'opération

Détails de l'opération

L'utilisation de chevaux de race Camargue et de bovins de race Bretonne pie noir en troupeaux mixtes a été maintenue. Les animaux sont soit la propriété de La Roselière, soit mis à disposition par l'Association Nature et Pâturage (ANP).

La majorité des animaux enlevés des secteurs pâturés de Derrière les aulnes et de l'Ancienne Tourbière hiverne en dehors du site. Le secteur pâturé de Derrière le Moulin est utilisé pour l'hivernage de quelques animaux, notamment les mâles reproducteurs et les vaches qui doivent mettre bas au cours de l'hiver (Carte 16).

Les chevaux ont été répartis en deux lots. Le groupe composé des quatre derniers chevaux arrivés sur le site a été installé sur le secteur pâturé de Derrière les aulnes. Ils y sont restés tout au long de la saison. Les autres chevaux, soit cinq bêtes, ont été introduits sur le secteur pâturé de l'Ancienne Tourbière. A partir de début octobre, ils ont été transférés sur le secteur pâturé d'Entre les deux Lochs. Comme à l'accoutumée, les chevaux, dont les réserves corporelles sont trop faibles, ont été retirés du marais début novembre. Les autres chevaux ont été sortis du marais au début de l'année 2020.

Malgré la chute des niveaux d'eau en début d'été, il n'y a eu aucun problème pour l'abreuvement des animaux.

Les tiques ont été peu présentes sur l'ensemble des animaux au printemps et en été. Elles sont apparues en même temps que les pluies régulières fin septembre.

L'entretien des clôtures électriques, soit 6 800 mètres, ainsi que le suivi sanitaire et le nourrissage des bêtes ont été réalisés par le personnel de La Roselière, les membres de l'ANP et le vétérinaire sanitaire.

La pousse de la végétation a été assez lente en début de saison, les températures peu élevées pourraient en être la cause. Au cours de la saison, il n'y a pas eu de développement rapide de la végétation, notamment au cours de l'été, comme cela a pu être remarqué certaines années. Sur l'ensemble des secteurs pâturés, l'impact du broutage des animaux a été visible tout au long de l'année sans que les charges de pâturage aient été augmentées.



Photo 16 : Secteur pâturé de Derrière les aulnes

Synthèse par pâture :

Derrière le moulin (UG 4 : 4 ha) :

La gestion a été maintenue pour contenir les plantes invasives (asters) et les ligneux. Le secteur est pâturé toute l'année par des bovins. La pression de pâturage, d'avril à octobre, est stable soit 1,05 UMB/ha. La

parcelle du fond de Derrière le moulin a été pâturée au printemps et en automne. Malgré le pâturage, plusieurs pieds d'asters ont été vus en fleur.

Les deux parcelles qui avaient été retirées du secteur pâturé afin d'illustrer les méthodes de gestion lors des animations seront de nouveau pâturées en 2020 à cause du développement des asters.

Ancienne Tourbière (UG 37 - 38 - 39 – 40) : 7 ha

La parcelle a été pâturée par des équins et des bovins. Les animaux sont arrivés début mai et ont été retirés début octobre. Ceux-ci ont été parqués la majorité de la saison dans la parcelle la plus humide. La partie sèche a été fréquentée au printemps et en fin d'été.

La pression de pâturage est légèrement supérieure en 2019 soit 0,53 UMB/an contre 0,46 en 2018 (Courbe 10).

Les secteurs qui ont fait l'objet d'un broyage de souches en 2018 ont été fréquentés par les animaux assez rapidement. Les bovins ont consommé les jeunes repousses de ligneux.

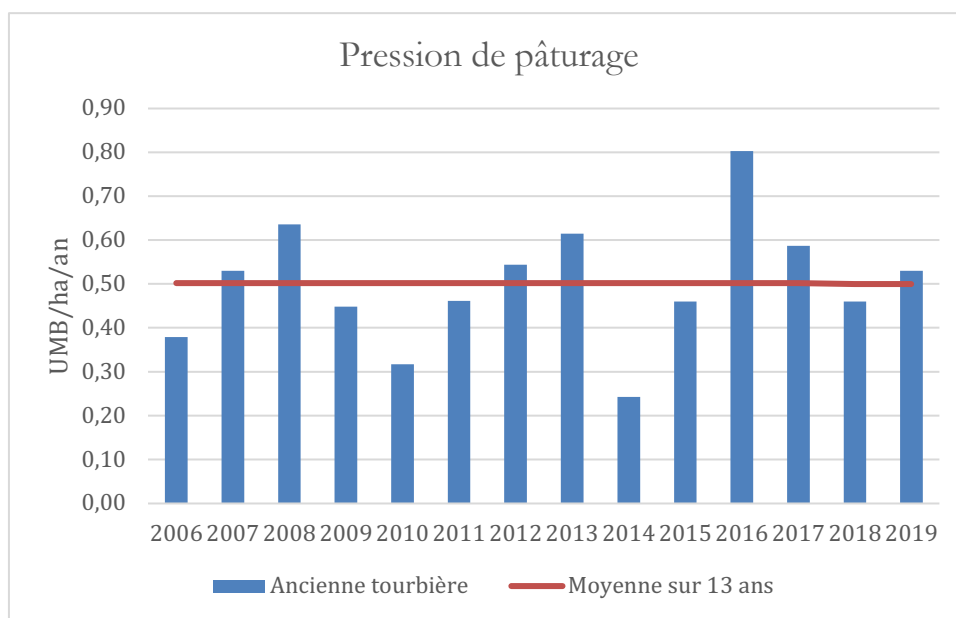


Photo 17 : Secteur pâturé de l'Ancienne Tourbière, broyée en 2018

L'unité de gestion UG 38 et une partie de l'UG 38 ont fait l'objet d'un broyage des ligneux mi-septembre (cf IP 09).



Photo 18 : Repousses de saule consommées par les bovins



Courbe 10 : Pression de pâturage annuel - Ancienne Tourbière

Derrière les aulnes (UG 15 - 16 - 17 - 18 - 19 et 20) : 20 ha

La pression de pâturage sur ce secteur n'a pas évolué en 2019 soit 0,7 UMB/ha (Courbe 11). Cependant, le nombre de bêtes a légèrement diminué avec trois bovins en moins soit en moyenne 16 bovins pour 4 équins. Les animaux ont été maintenus dans la pâture jusque fin janvier alors qu'en 2018, une partie des animaux a été sortie de la parcelle en décembre. Au printemps, les bovins et les équins ont été introduits un peu plus tôt en saison, début mai contre mi-mai en 2018. En octobre, deux bovins du secteur pâturé de l'Ancienne Tourbière ont été mis en renfort sur ce secteur contre quatre en 2018. Les animaux ont été maintenus jusqu'au début de l'année 2020 (Courbe 12).

Au cours de l'année, les animaux ont fréquenté régulièrement l'ensemble de la parcelle que ce soient les milieux ouverts ou les milieux boisés. La combinaison des opérations de broyage de 2018 et de pâturage de 2019 a eu les effets escomptés sur les ronciers, sur les repousses de ligneux et sur les végétations herbacées.



Photo 19 : Secteur pâturé de Derrière les aulnes, broyé en 2018

L'unité de gestion UG 20 dite du grand layon a été ouverte aux animaux au cours de l'été et en septembre. Les repousses de saules situées aux abords de la clôture ont fait l'objet d'un broyage mi-septembre (cf IP 09).

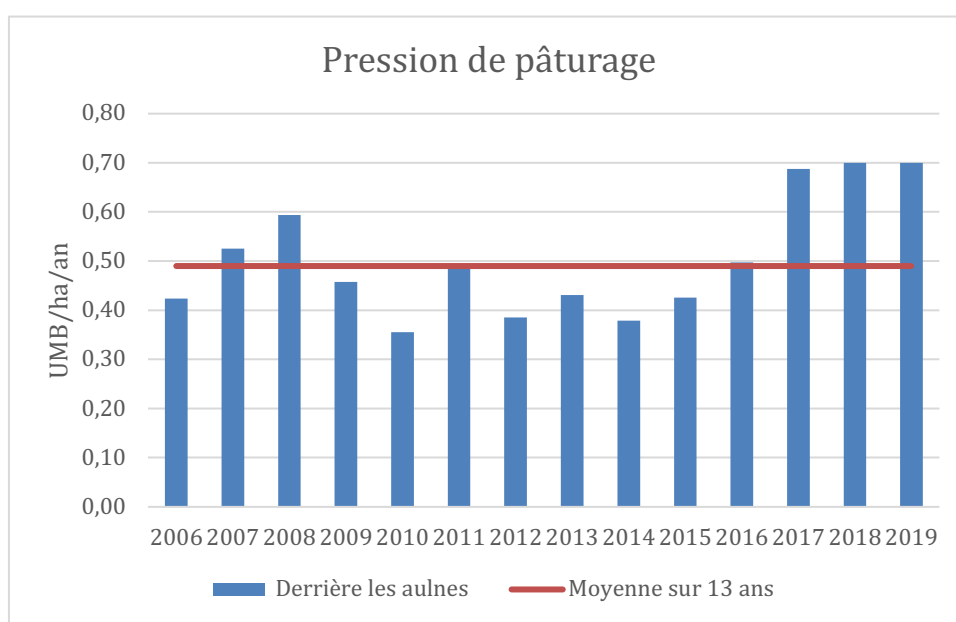
L'unité de gestion UG 16, située le long du fossé du Loch, a fait l'objet d'une fauche annuelle non exportatrice mi-octobre (cf IP 05) en complément du pâturage.

L'impact du pâturage sur l'ensemble des parcelles a été visible dès le début de l'été. La pousse de la végétation n'a pas été aussi importante que les années précédentes. Des secteurs surpâturés ont été observés tout au long de la saison, alors qu'habituellement, ceux-ci ne sont observés qu'au cours de l'été. Ceci pourrait être soit la conséquence du maintien des animaux au cours de l'hiver, de l'augmentation de

la pression de pâturage depuis trois ans, des températures « fraîches » assez tardivement en début d'année ou du cumul de plusieurs causes.

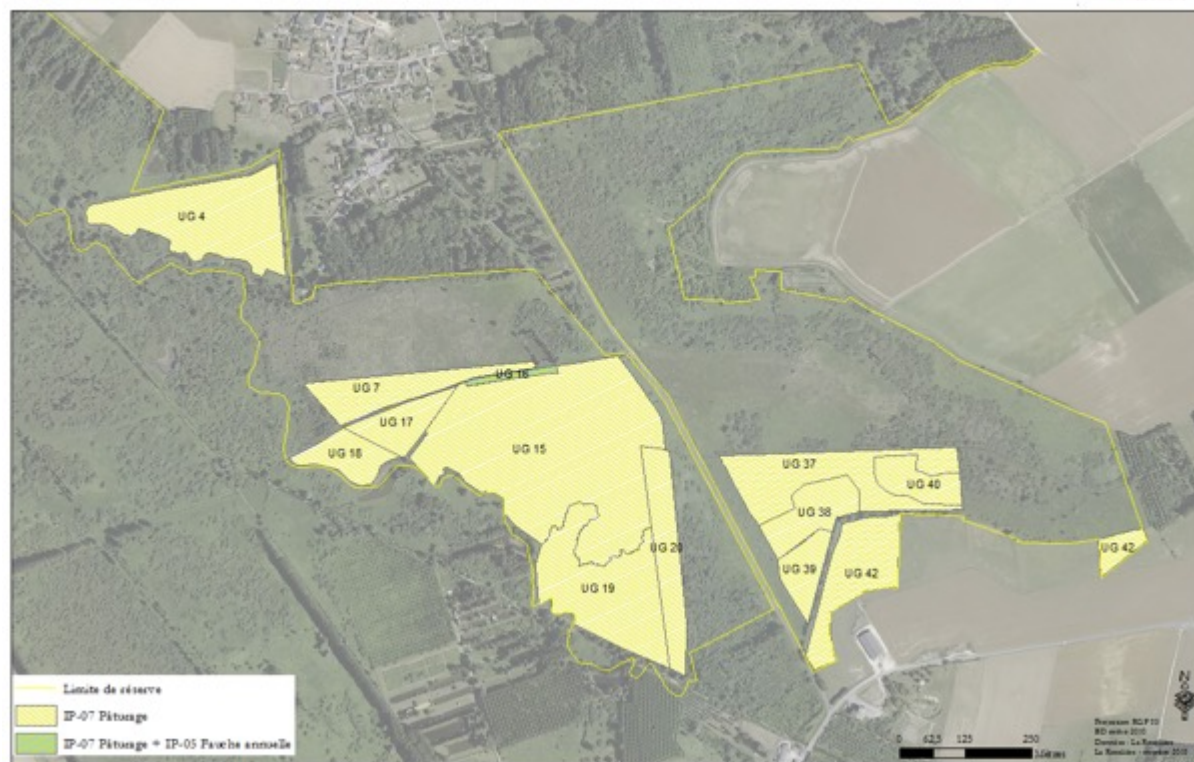
Remarque : La tourbe sur certains secteurs de la zone pâturée commence à être déstructurée en profondeur, suite au piétinement des animaux. Ce phénomène est à surveiller. Dès 2020, plusieurs zones, notamment à l'entrée devront être mises en défend pour limiter la destruction de la tourbe.

De plus, la végétation a été fortement consommée en 2019 sur cette parcelle. Ceci peut être soit la conséquence du faible développement de la végétation soit les prémisses du sur-pâturage. Le chargement devra peut être revu à la baisse dès 2020.



Courbe 11 : Pression de pâturage annuel - Derrière les aulnes

	Pression de pâturage - Derrière les aulnes <table border="1"><caption>Pression de pâturage mensuel - Derrière les aulnes (estimations)</caption><thead><tr><th>Mois</th><th>2014</th><th>2015</th><th>2016</th><th>2017</th><th>2018</th><th>2019</th></tr></thead><tbody><tr><td>Janvier</td><td></td><td></td><td>0.50</td><td>0.45</td><td>0.55</td><td>1.15</td></tr><tr><td>Février</td><td></td><td></td><td>0.60</td><td>0.30</td><td>0.05</td><td></td></tr><tr><td>Mars</td><td></td><td></td><td>0.18</td><td>0.12</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Avril</td><td>0.05</td><td>0.02</td><td>0.01</td><td>0.08</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Mai</td><td>0.70</td><td>0.55</td><td>0.48</td><td>0.88</td><td>0.45</td><td>0.68</td></tr><tr><td>Juin</td><td>0.70</td><td>0.58</td><td>0.60</td><td>0.90</td><td>0.95</td><td>0.90</td></tr><tr><td>Juillet</td><td>0.70</td><td>0.55</td><td>0.60</td><td>0.85</td><td>0.95</td><td>0.90</td></tr><tr><td>Août</td><td>0.70</td><td>0.58</td><td>0.60</td><td>0.85</td><td>0.95</td><td>0.90</td></tr><tr><td>Septembre</td><td>0.52</td><td>0.60</td><td>0.60</td><td>0.85</td><td>1.02</td><td>0.90</td></tr><tr><td>Octobre</td><td>0.50</td><td>0.72</td><td>0.60</td><td>1.05</td><td>1.15</td><td>1.00</td></tr><tr><td>Novembre</td><td>0.50</td><td>0.95</td><td>0.65</td><td>0.98</td><td>1.15</td><td>1.00</td></tr><tr><td>Décembre</td><td>0.18</td><td>0.58</td><td>0.55</td><td>0.95</td><td>1.15</td><td>1.00</td></tr></tbody></table> Courbe 12 : Pression de pâturage mensuel - Derrière les aulnes Entre les deux Lochs (UG 7) : 2 ha Cinq chevaux ont été introduits dans la parcelle en début d’automne, de fin septembre à début décembre. Début novembre, deux juments âgées ont été retirées pour être placées dans une pâture plus nourrissante. Avant l’arrivée des animaux, fin septembre, la limite Ouest de la pâture a été reculée jusqu’au chenal de la rivière Souche nouvellement créé.	Mois	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Janvier			0.50	0.45	0.55	1.15	Février			0.60	0.30	0.05		Mars			0.18	0.12			Avril	0.05	0.02	0.01	0.08			Mai	0.70	0.55	0.48	0.88	0.45	0.68	Juin	0.70	0.58	0.60	0.90	0.95	0.90	Juillet	0.70	0.55	0.60	0.85	0.95	0.90	Août	0.70	0.58	0.60	0.85	0.95	0.90	Septembre	0.52	0.60	0.60	0.85	1.02	0.90	Octobre	0.50	0.72	0.60	1.05	1.15	1.00	Novembre	0.50	0.95	0.65	0.98	1.15	1.00	Décembre	0.18	0.58	0.55	0.95	1.15	1.00
Mois	2014	2015	2016	2017	2018	2019																																																																																						
Janvier			0.50	0.45	0.55	1.15																																																																																						
Février			0.60	0.30	0.05																																																																																							
Mars			0.18	0.12																																																																																								
Avril	0.05	0.02	0.01	0.08																																																																																								
Mai	0.70	0.55	0.48	0.88	0.45	0.68																																																																																						
Juin	0.70	0.58	0.60	0.90	0.95	0.90																																																																																						
Juillet	0.70	0.55	0.60	0.85	0.95	0.90																																																																																						
Août	0.70	0.58	0.60	0.85	0.95	0.90																																																																																						
Septembre	0.52	0.60	0.60	0.85	1.02	0.90																																																																																						
Octobre	0.50	0.72	0.60	1.05	1.15	1.00																																																																																						
Novembre	0.50	0.95	0.65	0.98	1.15	1.00																																																																																						
Décembre	0.18	0.58	0.55	0.95	1.15	1.00																																																																																						
Localisation	UG 4 – Pâture de Derrière le moulin : 4 ha UG 7- Pâture d’Entre les deux Lochs : 2 ha UG 15 - 16 - 17 - 18 - 19 - 20 - Pâture de Derrière les aulnes : 20 ha UG 37 - 38 - 39 - 40 - Pâture de l’Ancienne Tourbière : 7 ha UG 42 : Pâture gérée par M. Anczykowski : 2,7 ha																																																																																											
Opérateur (s) internes	La Roselière																																																																																											
Opérateur (s) externes	Association « Nature et Pâturage »																																																																																											
Déroulement	<table><tr><th>2018</th><th>2019</th><th>2020</th><th>2021</th><th>2022</th><th>Commentaires</th></tr><tr><td>X</td><td>X</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires	X	X																																																																																			
2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires																																																																																							
X	X																																																																																											
Calendrier																																																																																												
Financeurs	<table><tr><td>DREAL - AESN</td><td>DREAL - AESN</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>	DREAL - AESN	DREAL - AESN																																																																																									
DREAL - AESN	DREAL - AESN																																																																																											
Réponses attendues	Surfaces traitées																																																																																											



Carte 16 : IP 07 - Pâturage

	IP 08 - Fauche triennale
Objectif Opérationnel	1 - Augmenter la surface des tourbières basses du <i>Caricetalia davallianae</i> (OOII-2) 2 - Diversifier les faciès du <i>Cladietum mariscii</i> (OOII-4) 3 - Limiter la dynamique naturelle des roselières tourbeuses (OOII-5)
Pression à gérer	1 - Evolution vers les roselières et cariçaies 2 - Appauvrissement du cortège de la cladiaie 3 - Evolution des roselières tourbeuses vers des stades ultérieurs de la dynamique
OLT concerné	Améliorer la mosaïque des végétations turficoles alcalines ouvertes
Enjeu/FCS concerné	Végétations turficoles alcalines ouvertes

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Les travaux de fauche exportatrice ont été réalisés dans de bonnes conditions, sur l'unité de gestion UG 6, par l'entreprise Arc en Ciel Paysages à partir du mois d'août en même temps que l'opération de fauche annuelle (IP 05) avec les engins à faible portance.  Photo 20 : Cladiaie ouest (UG 6)					
Localisation	UG 6 : Cladiaie ouest – Centre Nord : 2,70 ha					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	Arc en ciel Paysage					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL AESN-CDA	DREAL AESN				
Réponses attendues	Surfaces traitées					



Carte 17 : IP 08 - Fauche triennale

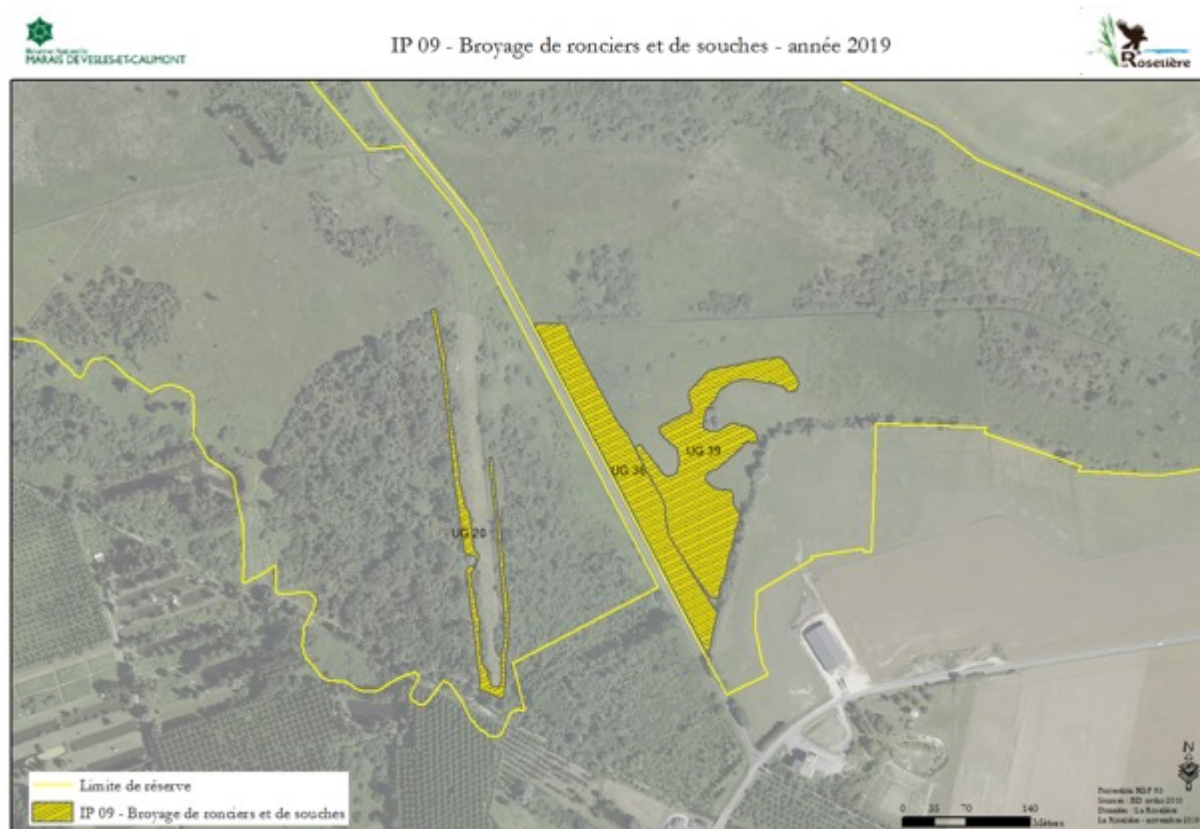
	IP 09 - Broyage de ronciers et de souches
Objectif Opérationnel	1 - Augmenter la surface des tourbières basses du <i>Caricetalia davallianae</i> (OOII-2) 2 - Limiter la dynamique naturelle des roselières tourbeuses (OOII-5)
Pression à gérer	1 - Evolution vers les roselières et cariçaies 2 - Evolution des roselières tourbeuses vers des stades ultérieurs de la dynamique
OLT concerné	Améliorer la mosaïque des végétations turficoles alcalines ouvertes
Enjeu/FCS concerné	Végétations turficoles alcalines ouvertes

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Le broyage de ronciers et de souches a été décidé pour palier plusieurs problèmes rencontrés sur certains secteurs pâturés. Les résultats ne sont pas certains. Un regard particulier sera posé, dans les années à venir, sur ces parcelles pour évaluer l'impact de cette opération. Les premières observations réalisées sur
-------------------------------	--

	les secteurs gérés en 2018 sur les secteurs de l'Ancienne Tourbière et de Derrière les aulnes sont encourageantes. Dans les deux cas, cette opération, vient en complément du pâturage. L'unité de gestion UG 39 située dans le secteur pâturé de l'Ancienne Tourbière, a fait l'objet d'une intervention en septembre. Cette opération a été programmée, comme en 2018, pour gérer les repousses de saules que les animaux n'ont pas réussi à maîtriser.  Photo 21 : Secteur pâturé de l'Ancienne Tourbière (UG 39) L'intervention initialement programmée dans l'unité de gestion UG 15, dans le secteur pâturé de Derrière les aulnes, a été réalisée sur la sous-parcelle dite du grand Layon (UG 20). Les repousses de ligneux qui se sont fortement développées aux abords de clôtures, ont été broyées mécaniquement. Les travaux sur ces unités de gestion se sont déroulés dans de bonnes conditions même si, à plusieurs reprises, le tracteur était à la limite de s'enliser malgré une pression au sol faible. Les travaux sur l'unité de gestion UG 36 ont été adaptés au cours de leur réalisation. La portance du sol n'était pas assez importante pour supporter la multiplication des manœuvres des engins engendrée par la faible largeur de la parcelle. Une grande partie des travaux a donc été réalisée manuellement par l'entreprise.
Localisation	UG 20 : Pâturage de Derrière les aulnes : 1 ha UG 36 : Ancienne Tourbière – Long de la RD 241 : 1,2 ha UG 39 : Pâturage de l'Ancienne Tourbière : 1 ha
Opérateur (s) internes	La Roselière

Opérateur (s) externes	Arc en ciel Paysage					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL AESN-CDA	DREAL AESN				
Réponses attendues	Surfaces traitées					



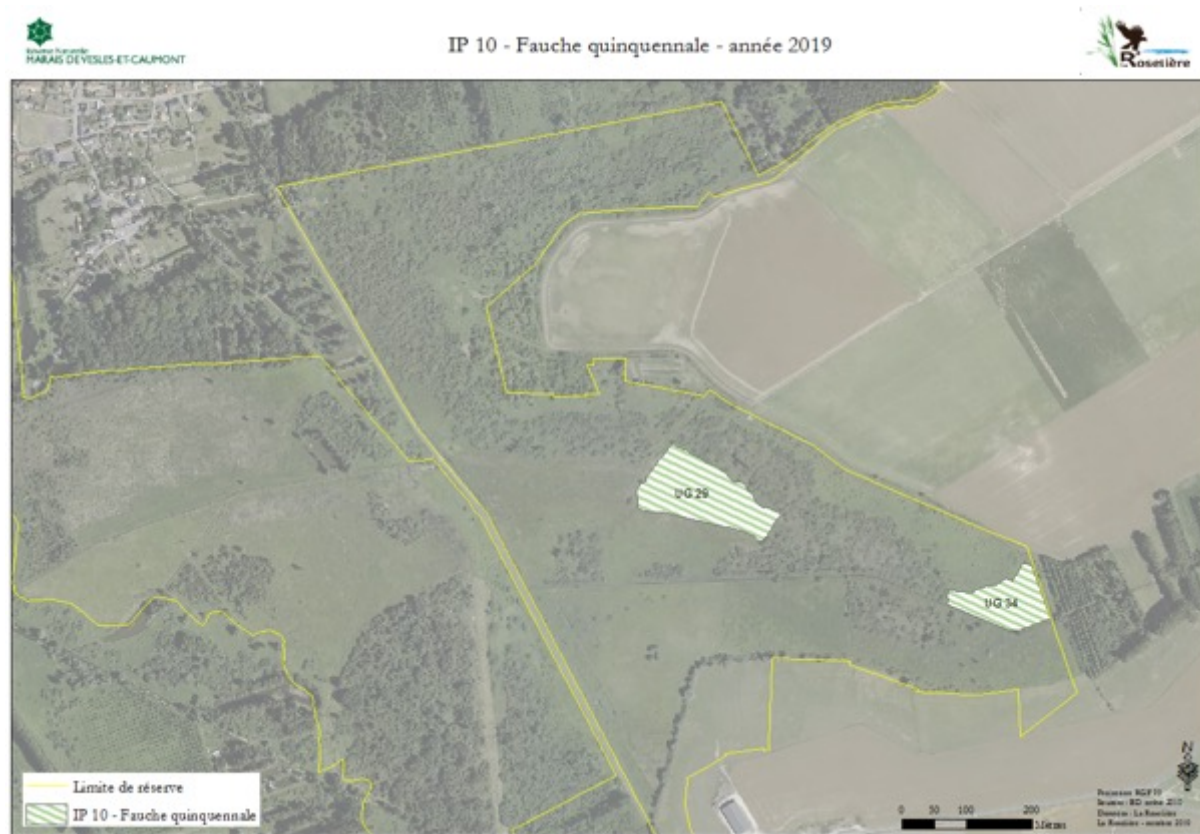
Carte 18 : IP 09 - Broyage de ronçiers et de souches

	IP 10 - Fauche quinquennale
Objectif Opérationnel	1 - Diversifier les faciès du <i>Cladietum mariscii</i> (OOII-4) 2 - Limiter la dynamique naturelle des roselières tourbeuses (OOII-5)
Pression à gérer	1 - Appauvrissement du cortège de la cladiaie 2 - Evolution des roselières tourbeuses vers des stades ultérieurs de la dynamique
OLT concerné	Améliorer la mosaïque des végétations turficoles alcalines ouvertes
Enjeu/FCS concerné	Végétations turficoles alcalines ouvertes

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Les objectifs et les conditions de réalisation de cette opération sont les mêmes que pour la fauche triennale. Seul le rythme d'interventions sur les parcelles diffère. Pour rappel, l'objectif de cette opération est de conserver les milieux ouverts qui nécessitent un rythme de fauche pluriannuel à différents stades de fermeture. Cette opération permet de limiter la colonisation par les arbustes, notamment les Saules cendrés, la densification des roselières et des cladiaies et l'eutrophisation des mégaphorbiaies (Carte 19).  Photo 22 : Fond du Pré Lecomte (UG 29) Les travaux de fauche sur l'unité de gestion UG 29 ont été effectués en même temps que ceux des autres unités de gestion du Pré Lecomte. Les interventions se sont déroulées dans de bonnes conditions même si la densité de la végétation et notamment de la cladiaie a éprouvé les nerfs des chauffeurs d'engins. Les sections des repousses de ligneux sur l'unité de gestion UG 34 étaient trop importantes pour que la végétation soit fauchée et exportée en balles. Le broyeur exportateur de type « Nicolas » a été utilisé.					
Localisation	UG 29 : Fond du Pré Lecomte : 1,7 ha UG 34 : Hennetaines : 0,9 ha					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	Arc en ciel Paysage					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				

Financeurs	DREAL AESN-CDA	DREAL AESN				
Réponses attendues	Surfaces traitées					



Carte 19 : IP 10 - Fauche quinquennale

	IP 12 - Intervention sur les EEE
Objectif Opérationnel	Limiter les invasives (OOII-6)
Pression à gérer	Appauvrissement des habitats
OLT concerné	Améliorer la mosaïque des végétations turficoles alcalines ouvertes
Enjeu/FCS concerné	Végétations turficoles alcalines ouvertes

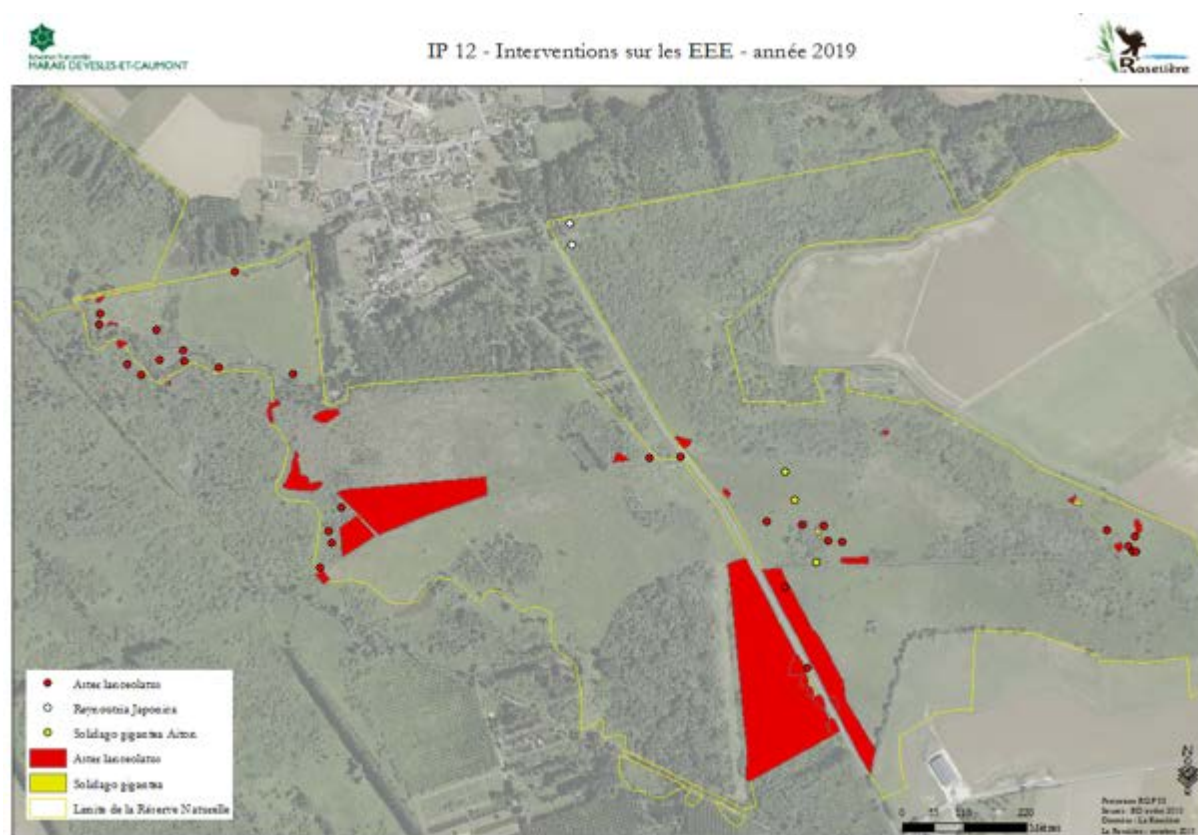
1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Les trois espèces exotiques envahissantes inventoriées sur la réserve ont fait l'objet d'une gestion (Carte 20). Les interventions ont été les suivantes : - Asters sp. : Lors d'un chantier avec des apprenants du Lycée agricole de Fontaine les Vervins, en septembre, les zones d'asters les plus petites ont été arrachées et les zones plus importantes fauchées avant floraison. Tous les pieds arrachés sont exportés dans le dépôt de déchets verts et brûlés avant fructification. La voirie départementale, n'a réalisé l'entretien du bas côté de la RD 241 que sur un passage et une seule fois en 2019. Les stations d'asters du bord de route ont donc été gérées lors du chantier de septembre. Le pâturage permet également de contenir les asters dans des parcelles pâturées.	
	- Solidage glabre : Plusieurs stations de Solidage glabre ont été étripées (cf IP 13) : Ancienne peupleraie (UG33) et 4 stations dans le Pré Lecomte (UG 35-2). Les secteurs gérés mécaniquement en 2018 ont fait l'objet d'une surveillance. Plusieurs pieds ont été étripés manuellement, au printemps et en septembre. - Renouée du Japon : La bâche posée sur les populations de Renouée du Japon à partir de 2007 continue à être surveillée et réparée en cas de besoin.	

Photo 24 : chantier de lutte contre les EEE

Photo 23 : Nouvelle station de Solidage glabre dans le Pré Lecomte

Localisation	Ensemble de la Réserve Naturelle					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	Arc en ciel Paysage – Lycée agricole de Fontaine les Vervins					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL - AESN	DREAL - AESN				
Réponses attendues	Surfaces traitées					

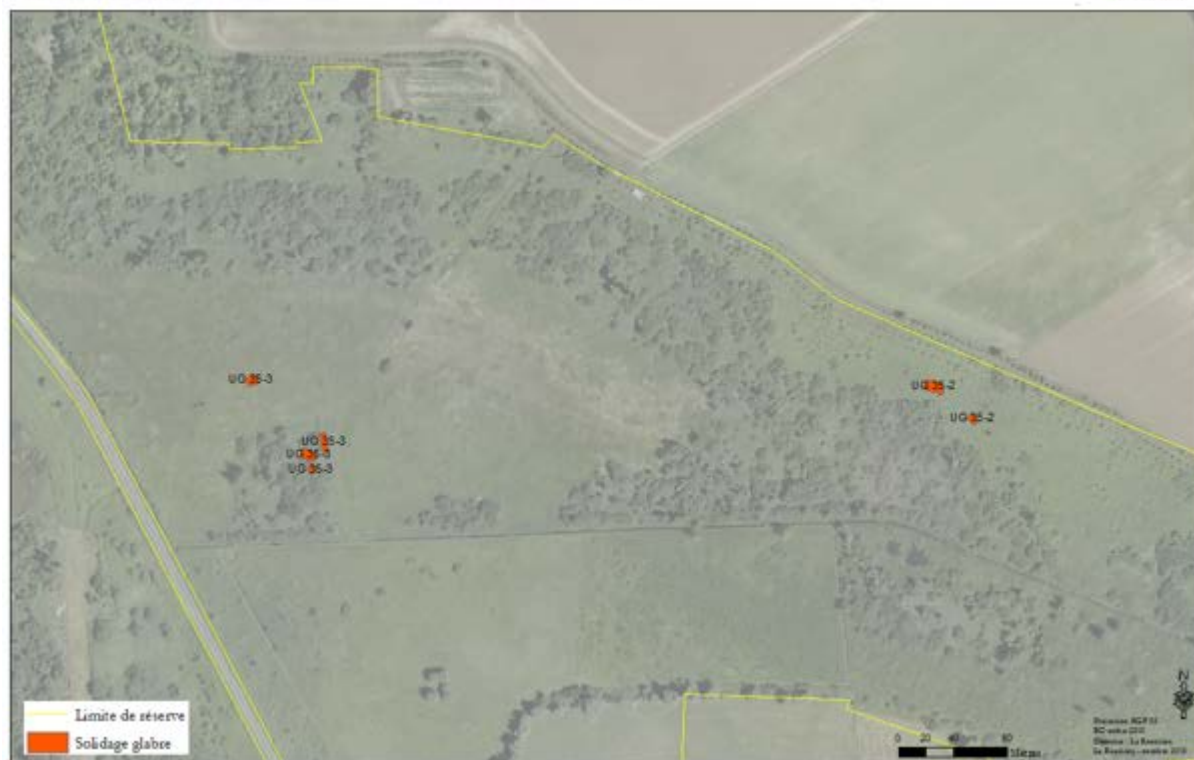


Carte 20 : IP 12 - Intervention sur les EEE

	IP 13 - Etrépage
Objectif Opérationnel	Limiter les invasives (OOII-6)
Pression à gérer	Appauvrissement des habitats
OLT concerné	Améliorer la mosaïque des végétations turficoles alcalines ouvertes
Enjeu/FCS concerné	Végétations turficoles alcalines ouvertes

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	L'opération a consisté en un décapage sur une profondeur de 40 cm, dans le Pré Lecomte, des deux principales zones de Solidage glabre, deux petites stations retrouvées en 2018 ainsi qu'une zone située le long de la Vallée Maquaire soit un total de 350 m2 gérés (Carte 21). Les produits issus de l'opération ont été exportés hors du site avec une surveillance particulière pour éviter la propagation du Solidage glabre sur le parcours des engins. Ceux-ci seront utilisés pour amander les cultures éloignées du marais par l'agriculteur qui nous prend les produits de fauche. La problématique « Espèces Exotiques Envahissantes » a été abordée avec lui. Il s'est engagé à respecter nos recommandations et à ne pas favoriser le développement de l'espèce.						
			 Photo 25 : Station de Solidage glabre avant étrépage Une station de Solidage glabre, d'environ 20 m² localisée le long de la route départementale, a également été étrépee, manuellement cette fois-ci, par les apprenants du lycée agricole de Fontaine les Vervins en septembre 2018. Les produits ont été exportés à la déchetterie de Marle. Photo 26 : Station de Solidage glabre après étrépage				
Localisation	UG 35 - Pré Lecomte : 350 m2						
Opérateur (s) internes	La Roselière						
Opérateur (s) externes	Arc en ciel Paysage						
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires	
Durée	X	X					
Financeurs	DREAL AESN-CDA	DREAL AESN-CDA					
Réponses attendues	Surfaces traitées						



Carte 21 : IP 13 - Etrépage

	IP 14 - Déboisement
Objectif Opérationnel	Limiter la dynamique naturelle des roselières tourbeuses (OOII-5)
Pression à gérer	Evolution des roselières tourbeuses vers des stades ultérieurs de la dynamique
OLT concerné	Améliorer la mosaïque des végétations turficoles alcalines ouvertes
Enjeu/FCS concerné	Végétations turficoles alcalines ouvertes

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	L'unité de gestion UG 47 est constituée par les plongs du fond du Pré Lecomte et les roselières attenantes. Depuis plusieurs années, les ligneux se sont fortement développés, mettant en péril les roselières situées sur les abords des sources. Les travaux ont permis de réaliser à la coupe et à l'exportation des ligneux situés aux abords de plongs afin de restaurer une roselière. Les produits de coupes ont été broyés et exportés. Les travaux, réalisés manuellement par l'entreprise Arc en ciel Paysage en décembre, ont été assez difficiles et dangereux à réaliser notamment à cause des nombreux radeaux situés sur les berges des
-------------------------------	--

sources. Le sol était relativement instable. A plusieurs reprises les ouvriers ont eu de grosses frayeurs, notamment à cause des forts risques de noyade.

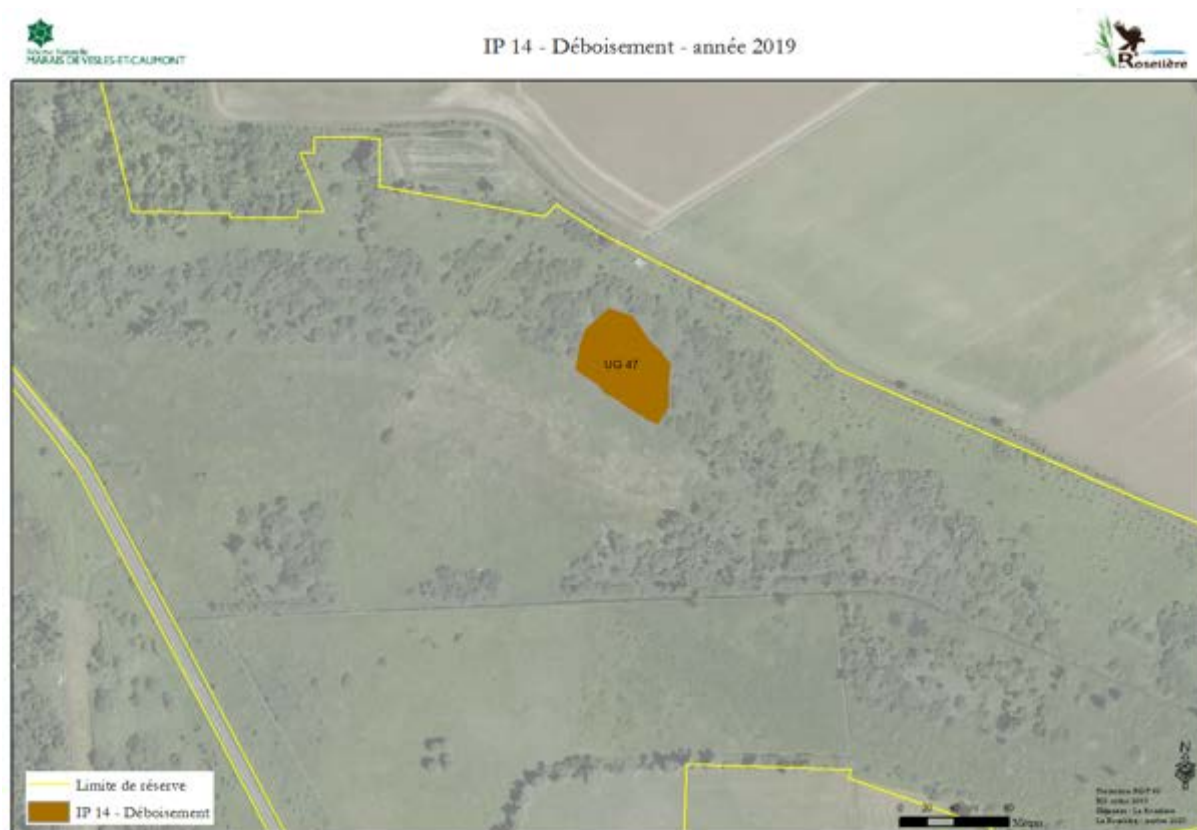


Photo 27 : Plong



Photo 28 : Plongs déboisés

Localisation	UG 47 – Plong de la cabane des chasseurs : 0,4 ha					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	Arc en ciel Paysage					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL AESN-CDA	DREAL AESN				
Réponses attendues	Surfaces traitées					



Carte 22 : IP 14 - Déboisement

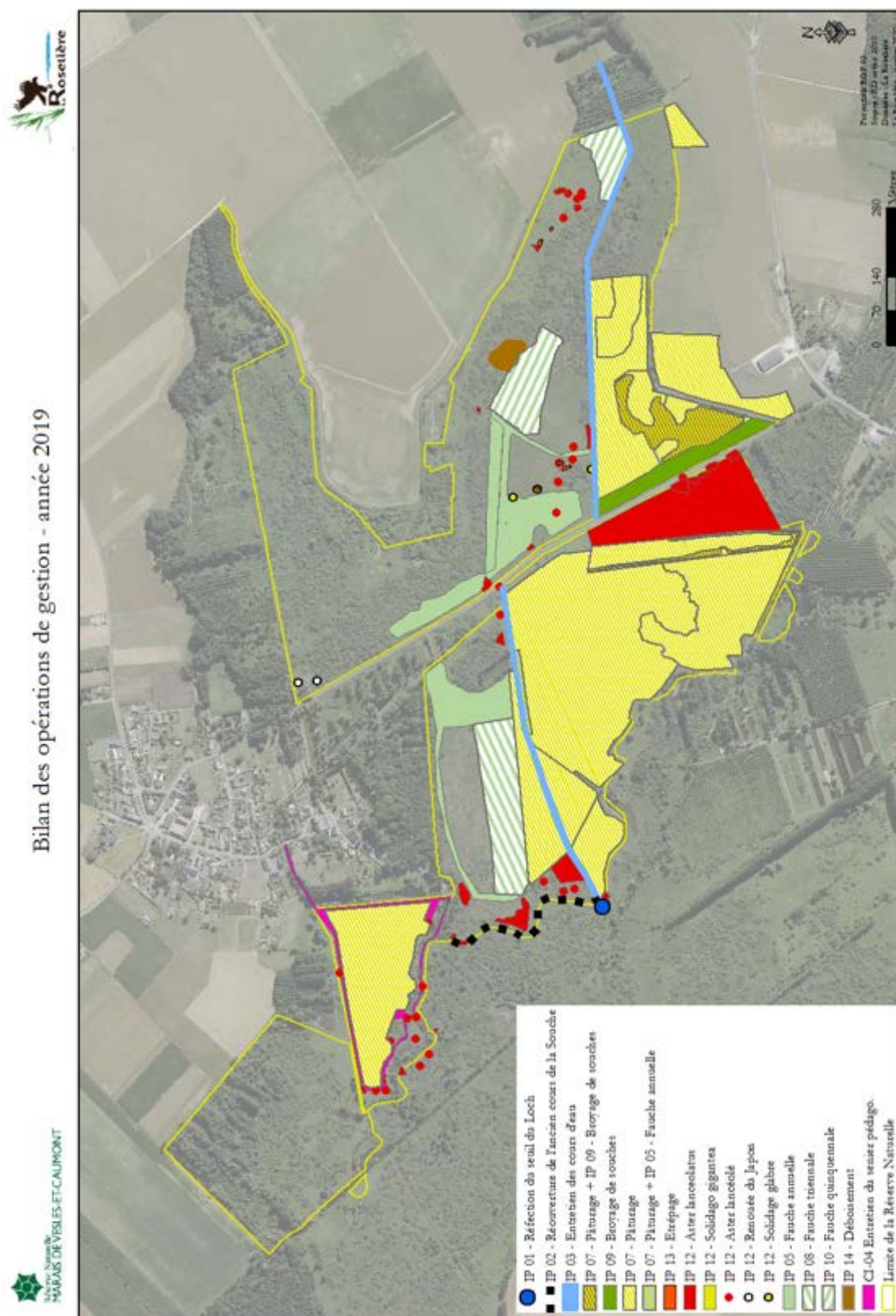
	IP 15 - Entretien des outils de gestion des milieux naturels
Objectif Opérationnel	Maintenir en bon état le matériel nécessaire à la gestion des milieux naturels
Pression à gérer	/
OLT concerné	Assurer le fonctionnement optimal de la réserve
Enjeu/FCS concerné	Fonctionnement de la réserve

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Cette opération a permis de réaliser en l'entretien des outils nécessaires à la réalisation de la gestion, réalisée tout ou en partie en régie (outillages manuels et thermiques,...) et l'achat de fournitures. Une bétailière de la marque IFOR Williams a été achetée, grâce aux dotations aux amortissements (autofinancement/provisionnement DREAL) afin de permettre le déplacement des chevaux et de certains bovins.					
Localisation	/					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	Fournisseurs divers					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL AESN-CDA	DREAL AESN				
Réponses attendues	/					

Cartographie des opérations de gestion de 2019

Environ 43 % de la Réserve Naturelle ont fait l'objet d'une mesure de gestion en 2019 soit un peu plus de 46 hectares. Plusieurs unités de gestion ont fait l'objet d'un cumul d'opérations de gestion, une partie des secteurs pâturés a été fauchée ou broyée.

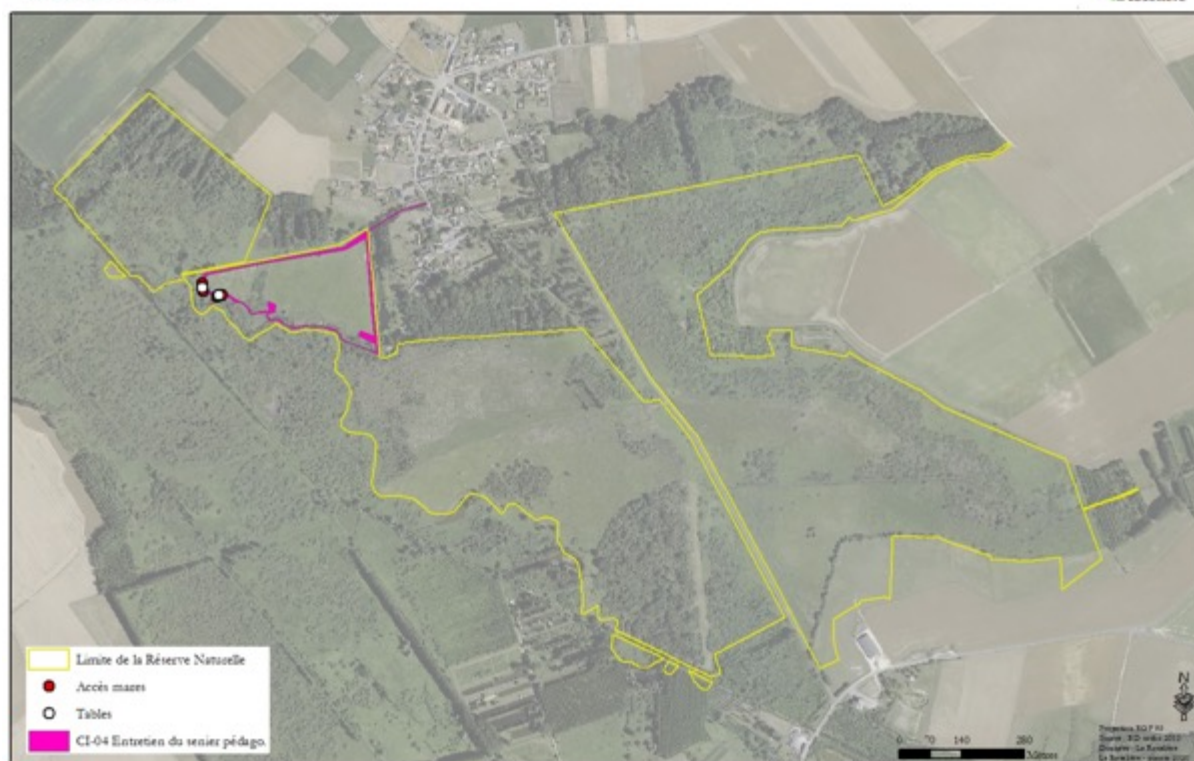


II.3 Création et maintenance d'infrastructures d'accueil - CI

	CI 04 - Entretien des infrastructures
Objectif Opérationnel	Améliorer les conditions d'accueil des publics
Pression à gérer	Infrastructures non adaptées et difficultés d'accessibilité de la réserve
OLT concerné	Poursuivre l'appropriation de la réserve dans son territoire
Enjeu/FCS concerné	Ancrage territorial

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Le bon fonctionnement des infrastructures nécessite des entretiens qui sont intégrés à cette opération. Ils peuvent concerner des petits travaux sur le bâtiment, la réparation des systèmes de contention des animaux, du sentier et des équipements pédagogiques (tables, accès aux mares)(Carte 23).					
Localisation	Locaux, sentier pédagogique de Derrière le moulin					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	Fournisseurs divers					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL - AESN	DREAL AESN				
Réponses attendues	Infrastructures entretenues					
Indicateur de pression suivi	Infrastructures fonctionnelles et sécurisées					
Etat visé sur le long terme	Totalité des infrastructures fonctionnelles					
Indicateur d'état suivi	/					



Carte 23 : CI 04 - Entretien des infrastructures d'accueil

II.4 Management et soutien - MS

	MS 01 - Réunion avec l'ASA des marais septentrionaux du laonnois
Objectif Opérationnel	Limiter le drainage dans la réserve (OOI-1)
Pression à gérer	Accélération des écoulements (Baisse des niveaux d'eau)
OLT concerné	Améliorer la fonctionnalité de la tourbière
Enjeu/FCS concerné	Fonctionnalité de la tourbière

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Plusieurs rencontres avec les agents de l'Association Syndicale Autorisée des marais septentrionaux du Laonnois ont été organisées pour la gestion des fossés de la Vallée Maquaire et du Loch sur la réserve ainsi que pour mettre en place un suivi commun des niveaux d'eau avec les acteurs intervenant sur les marais de la Souche. Une convention de partenariat pour la création d'une base de données commune a été signée en 2019. Une réflexion a débuté pour élaborer un Contrat de Territoire Eau Climat sur les marais de la Souche, à la demande de l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Celui-ci devra être validé avant fin décembre 2021. Le dossier sera porté par l'ASA. Les différentes structures financées par l'AESN participeront à sa construction.					
Localisation	UG 44 - Vallée Maquaire, UG 45 - Loch					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	ASA des marais septentrionaux du Laonnois					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL - AESN	DREAL AESN				
Réponses attendues	Formalisation d'un projet de renaturation de l'ancienne Souche					

	MS 02 - Encadrement du faucardage
Objectif Opérationnel	1 - Limiter le drainage dans la réserve (OOI-1) 2 - Limiter la colonisation par les hélophytes des herbiers à characées et Potamot coloré (OOII-3)
Pression à gérer	1 - Accélération des écoulements (Baisse des niveaux d'eau) 2 - Colonisation des herbiers patrimoniaux par les hélophytes

OLT concerné	Améliorer la mosaïque des végétations turficoles alcalines ouvertes
Enjeu/FCS concerné	1 - Fonctionnalité de la tourbière 2 - Végétations turficoles alcalines ouvertes

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	L'encadrement du faucardage est réalisé pour vérifier la bonne réalisation des interventions par les faucardeurs sur les fossés concernés par la convention signée avec l'ASA (Vallée Maquaire, Loch et autres). Cette opération comprend également la validation des travaux avec le représentant de l'ASA lors de visites sur le terrain.					
Localisation	UG 44 - Vallée Maquaire, UG 45 - Loch					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	ASA des marais septentrionaux du Laonnois					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL - AESN	DREAL AESN				
Réponses attendues	Respect de la convention					

	MS 05 - Rencontres, courriers
Objectif Opérationnel	Etablir des relations stables et durables avec les institutions
Pression à gérer	Besoin de rétablir les liens avec des interlocuteurs
OLT concerné	Poursuivre l'intégration de la réserve dans son territoire
Enjeu/FCS concerné	Ancrage territorial

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Les contacts avec les partenaires techniques et financiers sont établis régulièrement. Ils sont comptabilisés dans cette opération lorsqu'ils ne peuvent pas être rattachés à des opérations de suivis, de gestion ou de pédagogie. La Roselière a été sollicitée par la Mairie pour la restauration des étangs communaux (hors réserve). La signature d'un avenant à la convention avec la mairie est en cours d'élaboration. L'avis de La Roselière a été sollicité, par la Mairie et l'entreprise VALECO, sur le projet d'éoliennes prévu sur le territoire de Vesles et Caumont, au Nord de la Réserve Naturelle. L'enquête publique a eu lieu de fin novembre à fin décembre.
-------------------------------	--

Localisation	/					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	Poursuivre l'intégration de la réserve dans son territoire					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL AESN	DREAL AESN				

	MS 06 - Concertation avec les usagers					
Objectif Opérationnel	Veiller à ce que les pratiques dans la réserve restent compatibles avec les objectifs de la réserve					
Pression à gérer	Objectifs des usagers éventuellement différents de ceux de la réserve					
OLT concerné	Poursuivre l'intégration de la réserve dans son territoire					
Enjeu/FCS concerné	Ancrage territorial					

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Toutes les actions en lien avec les usagers du marais sont intégrées à cette opération. Cela peut concerner des réunions d'adaptation des pratiques de chasse en fonction de l'organisation des travaux de gestion. A la demande de La Vesloise, une convention est en cours de validation.					
Localisation	/					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	Associations locales / Mairie					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL AESN	DREAL AESN				

	MS 07 - Participation aux réunions
Objectif Opérationnel	Participer aux réunions scientifiques et techniques locales
Pression à gérer	Absence de sollicitations auprès du gestionnaire de la RN
OLT concerné	Poursuivre l'intégration de la réserve dans son territoire
Enjeu/FCS concerné	Ancrage territorial

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Le gestionnaire est amené à participer à des réunions sur des thématiques environnementales en lien avec la gestion du marais qui ne sont pas en lien avec des opérations. La Roselière participe au suivi d'une population de Guépriers d'Europe sur la commune de Goudelancourt les Pierrepont. La Réserve Naturelle est notamment une zone de nourrissage pendant les périodes de reproduction et de migration post nuptiale.					
Localisation	/					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	/					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL - AESN	DREAL - AESN				

	MS 08 - Participation aux réunions de l'association gestionnaire
Objectif Opérationnel	Organiser et participer aux réunions en lien avec la gestion administrative de la réserve
Pression à gérer	/
OLT concerné	Assurer le fonctionnement optimal de la réserve
Enjeu/FCS concerné	Fonctionnement de la réserve

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Les membres de l'association gestionnaire se sont réunis régulièrement lors de réunions de bureau, des conseils d'administration ainsi que lors de l'assemblée générale du 27 juin 2019. Les membres participent
-------------------------------	--

	à la rédaction des programmes d'actions, des budgets et des rapports d'activités et financiers ainsi qu'à leurs validations.					
Localisation	/					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	/					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL AESN	DREAL AESN				

	MS 09 - Organisation et participation aux instances consultatives (Comité Consultatif et CSRPN)
Objectif Opérationnel	Organiser et participer aux réunions en lien avec la gestion administrative de la réserve
Pression à gérer	/
OLT concerné	Assurer le fonctionnement optimal de la réserve
Enjeu/FCS concerné	Fonctionnement de la réserve

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	La Roselière a organisé, en partenariat avec les services de l'Etat, le comité consultatif de gestion de la réserve qui s'est réuni le 3 juin 2019. Pour la première fois, celui-ci a eu lieu sur le terrain, permettant d'illustrer les travaux réalisés en 2018 et les projets pour l'année 2019. Les membres du comité consultatif ont également pu observer concrètement l'évolution du site et les résultats de la gestion.					
Localisation	Bureaux et Réserve Naturelle					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	/					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL AESN	DREAL AESN				

	MS 10 - Participation au réseau Réserves Naturelles de France (RNF)
Objectif Opérationnel	Participer aux différents réseaux
Pression à gérer	/
OLT concerné	Assurer le fonctionnement optimal de la réserve
Enjeu/FCS concerné	Fonctionnement de la réserve

1) Description de l'opération						
Détails de l'opération	La Roselière a participé à l'assemblée générale de Réserves Naturelles de France au cours de laquelle, a notamment eu lieu une réunion du groupe des réserves des Hauts de France.					
Localisation	/					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	/					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL AESN	DREAL AESN				

	MS 11 - Participation aux réunions des autres réseaux naturalistes (N2000, comité consultatif de gestion de la RNN des Landes de Versigny, ...)
Objectif Opérationnel	Participer aux différents réseaux
Pression à gérer	/
OLT concerné	Assurer le fonctionnement optimal de la réserve
Enjeu/FCS concerné	Fonctionnement de la réserve

1) Description de l'opération	
Détails de l'opération	La Roselière a participé au comité de pilotage Natura 2000 des marais de la Souche, au club des animateurs Natura 2000, au comité consultatif de gestion de la RNN des Landes de Versigny et à la première réunion du réseau des gestionnaires de nature et d'espaces (RÉGNE), organisée par la DREAL et la Région Hauts-de-France.

Localisation	/					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	/					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL AESN	DREAL AESN				

	MS 17 - Montage et suivi administratif et financier des opérations					
Objectif Opérationnel	Organiser la gestion administrative et financière de la réserve					
Pression à gérer	/					
OLT concerné	Assurer le fonctionnement optimal de la réserve					
Enjeu/FCS concerné	Fonctionnement de la réserve					

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Pour réaliser les différentes opérations programmées dans le plan de gestion, La Roselière bénéficie d'une dotation de l'Etat qui n'est cependant pas suffisante pour financer toutes les opérations programmées dans le plan de gestion. D'autres financeurs comme l'Agence de l'eau Seine Normandie, le Département de l'Aisne ou la communauté de Communes du Pays de la Serre sont sollicités au travers de différents dossiers qui sont déposés annuellement. Les subventions 2019 de la DREAL, de l'Agence de l'eau et de la communauté de communes du Pays de la Serre ont été obtenues dans leur totalité même si la participation de l'Agence de l'eau est en baisse. En revanche, la subvention du Département de l'Aisne a été diminué de 65 % soit une diminution de 18 500 Euros. Plusieurs opérations ont été annulées comme la coupe de jeunes ligneux et l'étude sur les arachnides.					
Localisation	/					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	/					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL AESN	DREAL AESN				

	MS 19 - Gestion administrative (secrétariat, accueil du public, documentation, classement,...)
Objectif Opérationnel	Organiser la gestion administrative et financière de la réserve
Pression à gérer	/
OLT concerné	Assurer le fonctionnement optimal de la réserve
Enjeu/FCS concerné	Fonctionnement de la réserve

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Le bon fonctionnement de la réserve passe par un phase de gestion administrative qui n'est pas reliée directement à des opérations (secrétariat, accueil du public, documentation, classement,...).					
Localisation	/					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	/					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL AESN	DREAL AESN				

	MS 20 - Formation permanente du personnel (AFB, ...)
Objectif Opérationnel	Gérer le personnel et les stagiaires
Pression à gérer	/
OLT concerné	Assurer le fonctionnement optimal de la réserve
Enjeu/FCS concerné	Fonctionnement de la réserve

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	L'agent de la réserve a participé à une formation pour l'obtention du permis remorque B(E), afin d'être dans la légalité lors du transport des animaux avec un van ou une bétailière tracté par le véhicule léger.
Localisation	/

Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	AFB, autres...					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL AESN	DREAL AESN				

	MS 22 - Recrutement et encadrement des stagiaires					
Objectif Opérationnel	Gérer le personnel et les stagiaires					
Pression à gérer	/					
OLT concerné	Assurer le fonctionnement optimal de la réserve					
Enjeu/FCS concerné	Fonctionnement de la réserve					

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	La Roselière accueille tous les ans des stagiaires de tous niveaux. L'association forme régulièrement des apprenants du Lycée agricole de Fontaine les Vervins de la filière Bac professionnel GMNF ainsi que des étudiants d'autres lycées agricoles. Les stagiaires doivent produire un rapport qui sera présenté devant un jury pour l'obtention de leur diplôme. Le personnel aide les stagiaires à définir leur problématique et les guide dans la rédaction de leur rapport. L'association a accueilli : - Steevy TONNELET : Terminale « GMNF », Lycée agricole de Fontaine les Vervins (02), - Maxime BASQUIN: Terminale « GMNF », Lycée agricole de Fontaine les Vervins (02), - Arthur SARRAZIN : Première « GMNF », Lycée agricole de Fontaine les Vervins (02), - Louis ANCIAUX : Première « GMNF », Lycée agricole de Fontaine les Vervins (02), - Kevin MALHERBE : 1^{ère} année en BTSA « GPN », Lycée agricole de Saint-Laurent (08).					
Localisation	/					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	/					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				

Financeurs	DREAL AESN	DREAL AESN				
Réponses attendues	/					

II.5 Prestation d'accueil et animation - PA

	PA 01 - Organisation des visites scolaires
Objectif Opérationnel	Faire découvrir la réserve, son patrimoine et ses actions
Pression à gérer	Capacité de la RN à accueillir et à impliquer dans la gestion courante de la RN
OLT concerné	Poursuivre l'appropriation de la réserve dans son territoire
Enjeu/FCS concerné	Ancrage territorial

1) Description de l'opération						
Détails de l'opération	La Roselière travaille depuis plusieurs années avec la Maison de la Nature et de l'Oiseau pour la réalisation d'animations pour les scolaires sur la réserve. Plusieurs thématiques sont proposées en lien avec le marais et la Réserve Naturelle. L'ensemble des établissements scolaires du département est tenu informé dans le cadre du réseau Natur'anim. La MNO a encadré 12 animations soit 600 participants. Le nombre d'animation est inférieur à 2018 en raison de la diminution de la participation du Département. La Roselière a reçu environ 50 étudiants ou apprentis sur le terrain dont une classe de l'université de Paris 1 et le CFA de Laon. L'agent est intervenu à deux reprises dans deux lycées agricoles, soit 50 apprenants et étudiants afin de présenter la structure, la Réserve Naturelle et son fonctionnement.					
Localisation	Sentier pédagogique de Derrière le moulin					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	Maison de la Nature et de l'Oiseau					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL AESN	DREAL AESN				
Réponses attendues	Nb visites /an					

	PA 02 - Organisation des visites thématiques
Objectif Opérationnel	Faire découvrir la réserve, son patrimoine et ses actions

Pression à gérer	Capacité de la RN à accueillir et à impliquer dans la gestion courante de la RN
OLT concerné	Poursuivre l'appropriation de la réserve dans son territoire
Enjeu/FCS concerné	Ancrage territorial

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Une sortie grand public a été organisée avec le service social de la Mutualité Sociale Agricole pour 15 exploitantes agricoles ou femmes d'exploitants agricoles. Les sorties grand public programmées avec la Maison de la Nature et de l'Oiseau ont été annulées suite à la diminution de la participation du Département de l'Aisne. Pour la célébration de la libération de Vesles et Caumont, La Roselière, en collaboration avec la Mairie, a organisé deux sorties dans le marais sur les traces des combattants les 25 et 26 octobre. Environ 30 personnes ont participé dont le grand public de métropole, de Nouvelle Calédonie et de Polynésie française, des représentants des militaires, anciens combattants de métropole et de Nouvelle-Calédonie et deux sénateurs : une de Polynésie française et le sénateur local.					
Localisation	Sentier pédagogique de Derrière le moulin					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	Maison de la Nature et de l'Oiseau / Bénévoles Veslois					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL AESN MNC Paris	DREAL AESN				
Réponses attendues	Nb visites /an					

	PA 03 - Organisation des chantiers
Objectif Opérationnel	Faire découvrir la réserve, son patrimoine et ses actions
Pression à gérer	Capacité de la RN à accueillir et à impliquer dans la gestion courante de la RN
OLT concerné	Poursuivre l'appropriation de la réserve dans son territoire
Enjeu/FCS concerné	Ancrage territorial

1) Description de l'opération

Détails de l'opération	Un chantier d'étudiants est organisé pour la gestion des milieux naturels. Il est toujours composé de deux parties. La première permet de découvrir le site, ses caractéristiques, ses habitats, sa faune et sa flore. La deuxième partie, plus physique, permet aux participants de gérer concrètement les milieux naturels ou les espèces. Le lien entre les deux parties est toujours effectué. Les chantiers sont organisés dans le cadre de formations professionnelles. Un chantier de la lutte contre les EEE a été organisé du 23 au 27 septembre avec le Lycée agricole de Fontaine les Vervins. Trois classes de la filière nature (Seconde NJPF, Première et Terminale GMNF) ont été mobilisées. Cette opération a également servi de thématique à une de nos stagiaires. Les données récoltées lors de ce chantier sont utilisées pour des cours plus théoriques comme le cours d'économie.					
Localisation	Réserve Naturelle					
Opérateur (s) internes	La Roselière					
Opérateur (s) externes	Lycée agricole de Fontaine les Vervins					
Déroulement	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
Calendrier	X	X				
Financeurs	DREAL - AESN	DREAL - AESN				
Réponses attendues	Nb chantiers /an					

Tableau récapitulatif des opérations pour l'année 2019

Code	Opération	Prestataire externe 2019	Prévu 2019	Réalisation	Commentaires 2019
				2019	
CS Connaissances et suivis de patrimoine naturel					
CS 01	Suivi piézométrique	/	12 points suivis	13 postes + 2 sondes Dipper	2 nouvelles sondes DIPPER
CS 02	Suivi physico-chimique des eaux	Laboratoire Départementale d'Analyses et de Recherches de l'Aisne	4 analyses	5 analyses	Ajout d'un point de prélèvement dans le plong de la Guinguette pour confirmation des données du plong du fond du Pré Lecomte
CS 04	Suivi de Vertigo moulinsiana	/	8 transects suivis	4 transects suivis	Travaux de gestion débutés avant relevés sur 2 transects et végétations ligneuses trop développées pour la réalisation des relevés sur 2 autres transects
CS 05	Suivi des amphibiens	/	1 suivi/an	2 suivi/an	Relevé et traitement des données réalisés Confirmation présence Pélodyte ponctué Présence de Crapauds communs et Rainette verte Peu de pontes de Grenouilles agiles Pas de Tritons (manque d'eau)
CS 07	Suivi de placettes du Caricion lasiocarpae et Caricetalia davallianae	ADREE	1 étude	1 étude	Etude réalisée
CS 08	Suivi de la végétation sur secteurs patrimoniaux	ADREE	1 étude	1 étude	Etude réalisée

Code	Opération	Prestataire externe 2019	Prévu 2019	Réalisation	Commentaires 2019
				2019	
CS 11	Etude sur les Syrphes	CENP N-P-D	1 étude	1 étude	Etude réalisée d'après les prélèvements de 2018 Besoin de réaliser une campagne de piégeage supplémentaire pour confirmer les conclusions de l'étude
CS 12	Autres groupes taxonomiques non étudiés	FAPPMA	/	1 suivi piscicole	Réalisation d'une pêche électrique Réalisation de prélèvements pour analyse génétique sur Lotte par MNHN pour étude nationale
CS 15	Suivi des odonates	NAD	1 suivi/an	1 suivi/an	14 espèces recensées, dont 3 patrimoniales Nouvelle espèce : Crocothémis écarlate
CS 20	Suivi des espèces végétales patrimoniales	/	1 suivi/an	1 suivi/an	Suivi réalisé, données non représentatives pour les Dactylorhizes et le Séneçon des marais à cause de l'orage de grêle de début juin Meilleur relevé pour la Gentiane pneumonanthe : 1200 pieds contre 480 en 2018
CS 21	Suivi ornithologique	/	1 suivi/an	1 suivi/an	Reproduction de Vanneaux huppés et des autres espèces remarquables "habituelles" Points d'écoute réalisés par bénévole de La Roselière
CS 22	Suivi du Cuivré des marais	/	1 suivi/an	1 suivi/an	1 seul mâle vu
IP Intervention sur le patrimoine naturel					
IP 01	Réfection du seuil du Loch	ETS BIBAUT	1 seuil	Pose d'un seuil	Nouveau seuil posé fin août Problème de poids d'eau à cause du niveau bas en aval (canal de Souche) Réflexion pour consolider l'ouvrage

Code	Opération	Prestataire externe 2019	Prévu 2019	Réalisation	Commentaires 2019
				2019	
IP 02	Réouverture de l'ancien cours de la Souche (section aval)	ETS BIBAUT	300 ml	400ml	Ouverture du chenal fin août, du fossé du Loch au tronçon ouvert en 2015
IP 03	Entretien de cours d'eau	ASA	2000 ml	/	Berges du Loch et de la Vallée Maquaire entretenues par La Roselière Entretien des ligneux sur les berges de la Souche (tronçons ouverts)
IP 05	Fauche annuelle	ARC EN CIEL PAYSAGE	5,5 ha	5,5 ha	Travaux réalisés sans problème particulier
IP 07	Pâturage	ARC EN CIEL PAYSAGE	33 ha	33 ha	Travaux réalisés sans problème particulier Perte d'une jument Camargue fin décembre 2019
IP 08	Fauche triennale	ARC EN CIEL PAYSAGE	2,7 ha	2,7 ha	Travaux réalisés sans problème particulier
IP 09	Broyage de ronciers et de souches	ARC EN CIEL PAYSAGE	2 ha	2 ha	Travaux réalisés sans problème particulier
IP 10	Fauche quinquennale	ARC EN CIEL PAYSAGE	2,55 ha	2,55 ha	Travaux réalisés sans problème particulier
IP 11	Coupe des jeunes ligneux	/	2 500 m2	Annulée	Interventions annulées suite diminution participation Conseil Départemental
IP 12	Intervention sur les EEE	LYCÉE FONTAINE LES VERVINS	1 chantier	1 chantier	Chantier réalisé (33 apprenants au lieu des 41 prévus)
IP 13	Etrépage	ARC EN CIEL PAYSAGE	1500 m2	200 m2	Chantier réalisé (intervention sur Solidage glabre) Intervention supplémentaire dans le Pré Lecomte sans coût supplémentaire (adaptation des coûts de l'entreprise suite première intervention)

Code	Opération	Prestataire externe 2019	Prévu 2019	Réalisation	Commentaires 2019
				2019	
IP 14	Déboisement	ARC EN CIEL PAYSAGE	0,4 ha	0,4 ha	Travaux à réaliser début mars 2020
IP 15	Entretien des outils de gestion des milieux naturels	Divers	X	X	Entretien réalisé
CI Création et entretien d'infrastructures d'accueil					
CI 04	Entretien des infrastructures	/	Entretien des infrastructures	Entretien des infrastructures	Entretien du bâtiment et du sentier pédagogique
MS Management et soutien					
MS 01	Réunion avec l'ASA des marais septentrionaux du laonnois	/	Participations aux réunions	4 réunions	Réunions réalisées pour entretien fossés de la RN, pour l'échange de données piézométriques et participation à la rédaction d'un Contrat de Territoire Eau Climat
MS 02	Encadrement du faucardage	/	Encadrement des chantiers	X	Pas de faucardage en 2019 par ASA Entretien des berges de fossés par La Roselière
MS 05	Rencontres, courriers	/	Rapport annuel	X	
MS 06	Concertation avec les usagers	/	Rapport annuel	X	Projet de convention avec l'association de chasse "La Vesloise"
MS 07	Participation aux réunions	/	Participations aux réunions	X	Réunions avec la Mairie de Vesles et Caumont
MS 08	Participation aux réunions de l'association gestionnaire	/	Organisation et participations aux réunions	X	2 conseils d'administration, une assemblée générale ordinaire, 3 réunions du Bureau
MS 09	Organisation et participation aux instances consultatives (Comité Consultatif et CSRPN)	/	Organisation et participations aux réunions	X	1 réunion du comité consultatif début juin

Code	Opération	Prestataire externe 2019	Prévu 2019	Réalisation	Commentaires 2019
				2019	
MS 10	Participation au réseau Réserves Naturelles de France (RNF)	/	Participations aux réunions	X	
MS 11	Participation aux réunions des autres réseaux naturalistes (N2000, comité consultatif de gestion de la RNN des Landes de Versigny, ...)	/	Participations aux réunions	4 réunions	Comité de pilotage N2000 pour les marais de la Souche Comité consultatif de la RNN des landes de Versigny Réunion du Réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels Evaluation de l'état de conservation des cladiaies (UMS patri Nat et CEN Picardie)
MS 12	Evaluation annuelle du plan de travail (rapport d'activités)	/	Rédaction du rapport d'activité	X	Rédaction du rapport 2018 et début du rapport 2019
MS 15	Compléter la base de données RNF (utilisation de SERENA (pour les données naturalistes)	/	Utilisation de SERENA	X	Utilisation de SERENA
MS 17	Montage et suivi administratif et financier des opérations	/	Rapport annuel	X	Ensemble des dossiers financiers déposés, diminution de la participation du Département de l'Aisne entraînant la suppression d'opérations
MS 18	Renouvellement des équipements et matériels	/	Rapport annuel	Achat 1 van	Achat d'un van avec les reprises des dotations amortissement (autofinancement)
MS 19	Gestion administrative (secrétariat, accueil du public, documentation, classement,...)	/	Rapport annuel	X	Réalisée
MS 20	Formation permanente du personnel (AFB, ...)	EFCT DE CARVALO	Rapport annuel	1 formation	Passage permis BE de l'agent pour mise en conformité lors du transport des animaux
MS 22	Recrutement et encadrement des stagiaires	/	Rapport annuel	Accueil de 5 stagiaires	Accueil de 2 Term Bac pro (2ème année stage), 2 Première Bac Pro, 1BTS GPN

Code	Opération	Prestataire externe 2019	Prévu 2019	Réalisation	Commentaires 2019
				2019	
MS 24	Suivi du carnet de bord de la réserve	/	Mise à jour du carnet	X	Réalisé
PA Prestation d'accueil et animation					
PA 01	Organisation des visites scolaires	MNO	15 animations	600 participants pour 12 animations	Animations réalisées par la Maison de la Nature et de l'Oiseau Diminution des animations suite diminution participation Département
PA 02	Organisation des visites thématiques	MNO	5 animations	120 participants dont 15 Calédoniens et Polynésiens pour 5 animations	Organisation de visites/interventions pour étudiants, apprentis "horticulture" et grand public Participation à la découverte du marais dans le cadre de la libération de Vesles et Caumont en 1918 (dossier commun avec la Mairie de Vesles et Caumont)
PA 03	Organisation des chantiers	/	1 chantier	1 chantier	Organisation chantier arrachage EEE en septembre
CC Création de supports de communication et de pédagogie					
CC 02	Plaquette de présentation de la réserve	JR Enseignes	Plaquette	4 panneaux sur bache	Création de 4 panneaux sur bâches pour présenter la RNN
CC 03	Mise à jour des sites Web de RNF et de la com de com du PDS	RNF, Pays de la Serre	Mise à jour des sites Web	X	Mise à jour des deux sites internet

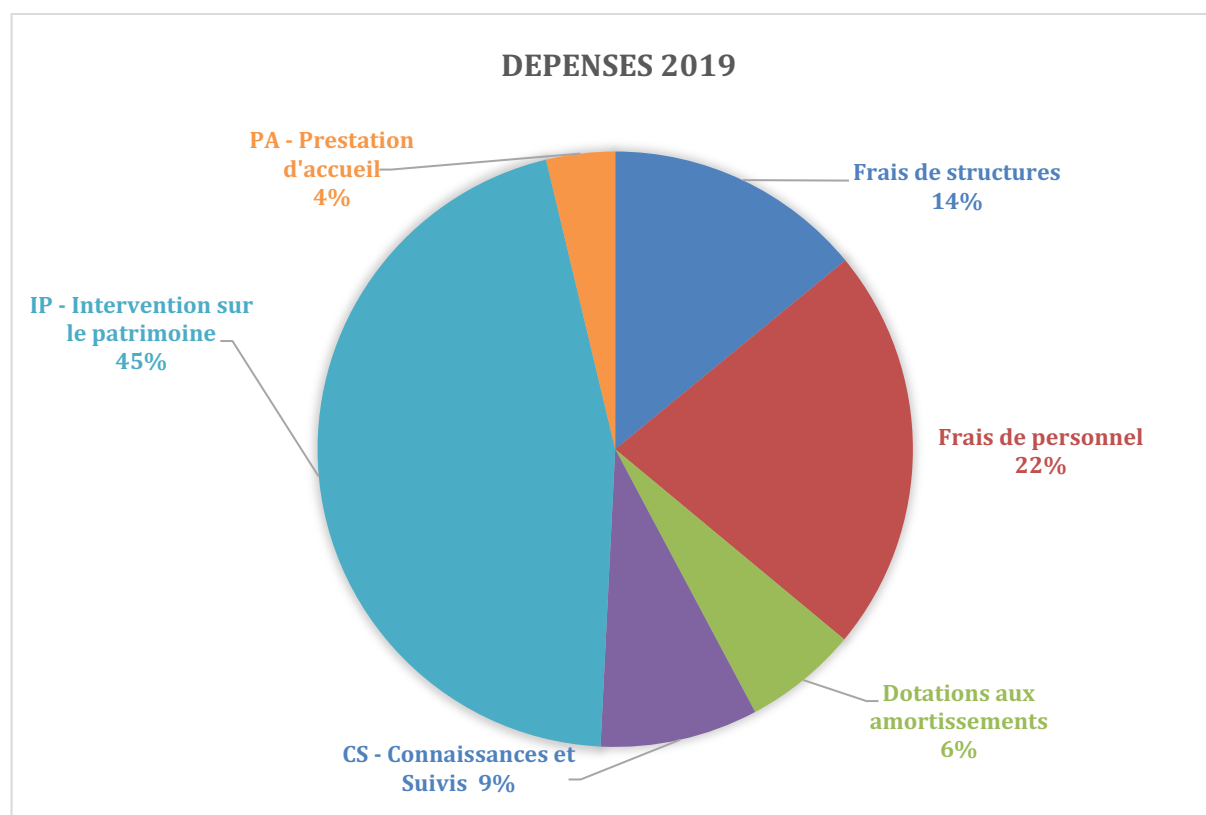
III Les budgets

III.1 Budget 2019

Dépenses 2019

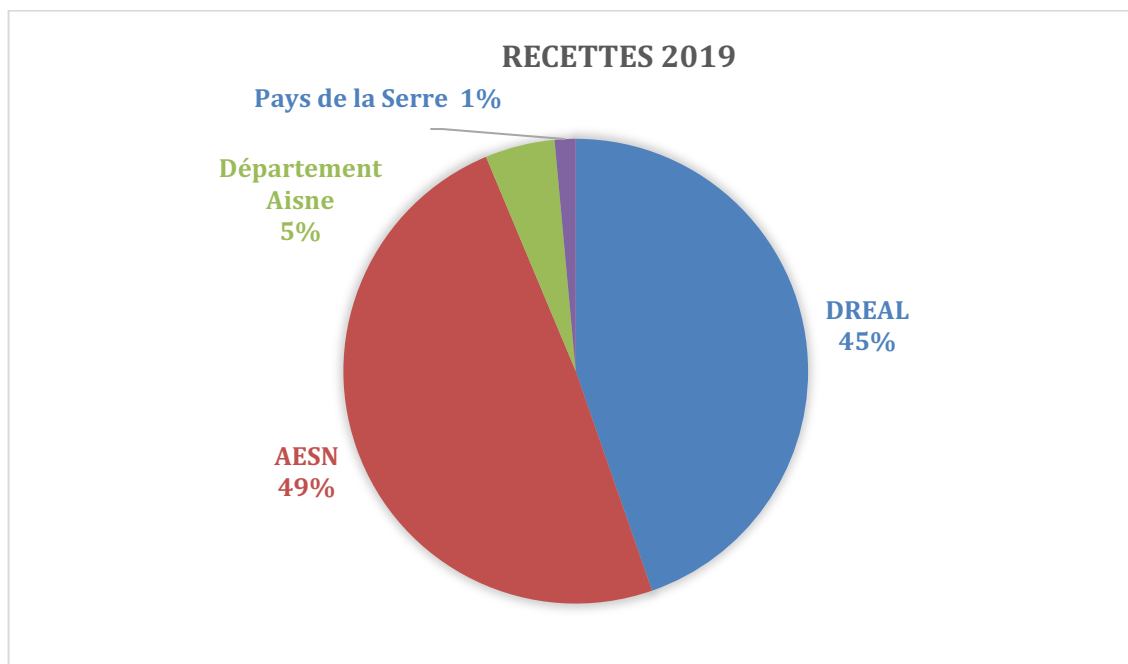
Les opérations programmées en 2018 dans le plan de gestion ont été réalisées en totalité et les dépenses ont été maîtrisées. Le poste le plus important est celui des interventions sur le patrimoine (IP). Les surfaces gérées par fauche triennale ou quinquennale ont été plus faibles qu'en 2018. Les travaux de restauration (déboisement et broyage de ronciers) ont quant à eux étaient plus importants.

Une station météorologique a été acquise en 2019 ainsi qu'une parcelle d'un hectare au Nord de la Réserve Naturelle, achat co-financé par l'Agence de l'eau. Ces deux investissements n'apparaissent pas dans le graphique ci-dessous.



Recettes 2019

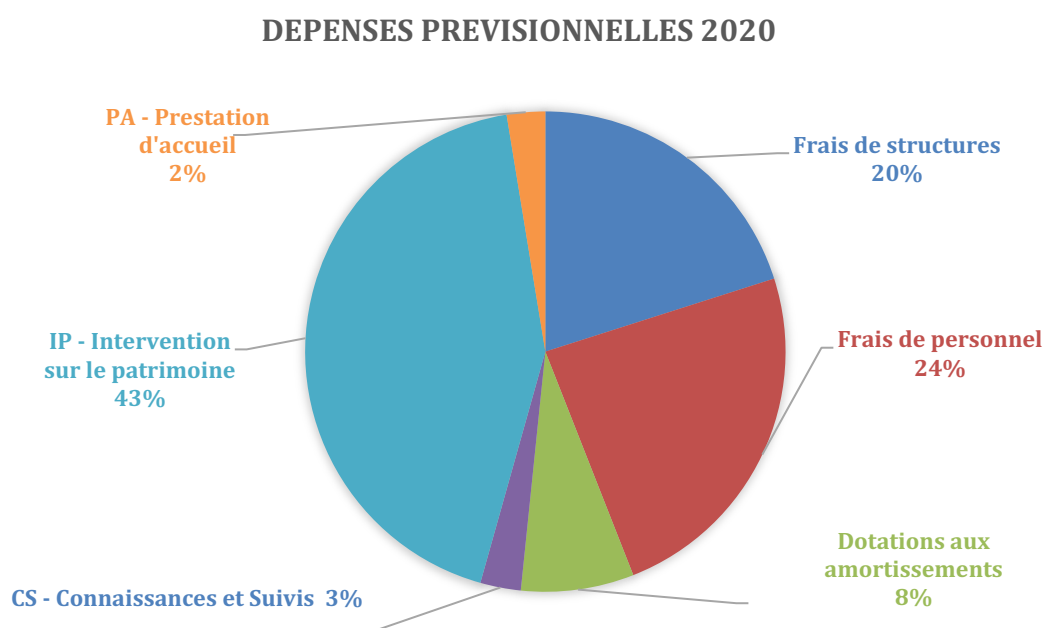
Les financements demandés ont été obtenus auprès de nos partenaires sauf pour le Département de l'Aisne qui a diminué sa participation de 65 %. Les principaux contributeurs sont la DREAL Hauts-de-France et l'Agence de l'Eau Seine Normandie.



III.2 Budget prévisionnel 2020

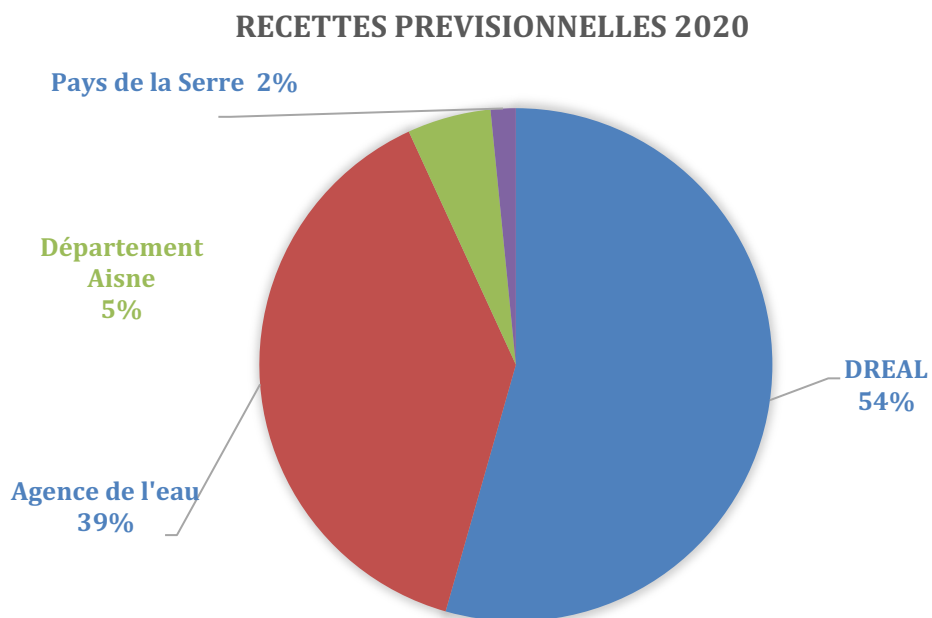
Dépenses 2020

Le budget prévisionnel 2020 a été construit selon la programmation du plan de gestion 2018-2022. Cependant, la participation du Département de l'Aisne étant incertaine, le budget prévisionnel sera peut être amené à être corrigé et l'opération IP 11 – Coupe jeunes ligneux sera annulée. La gestion de la parcelle hors réserve acquise en 2019 a été ajoutée au programme d'action.

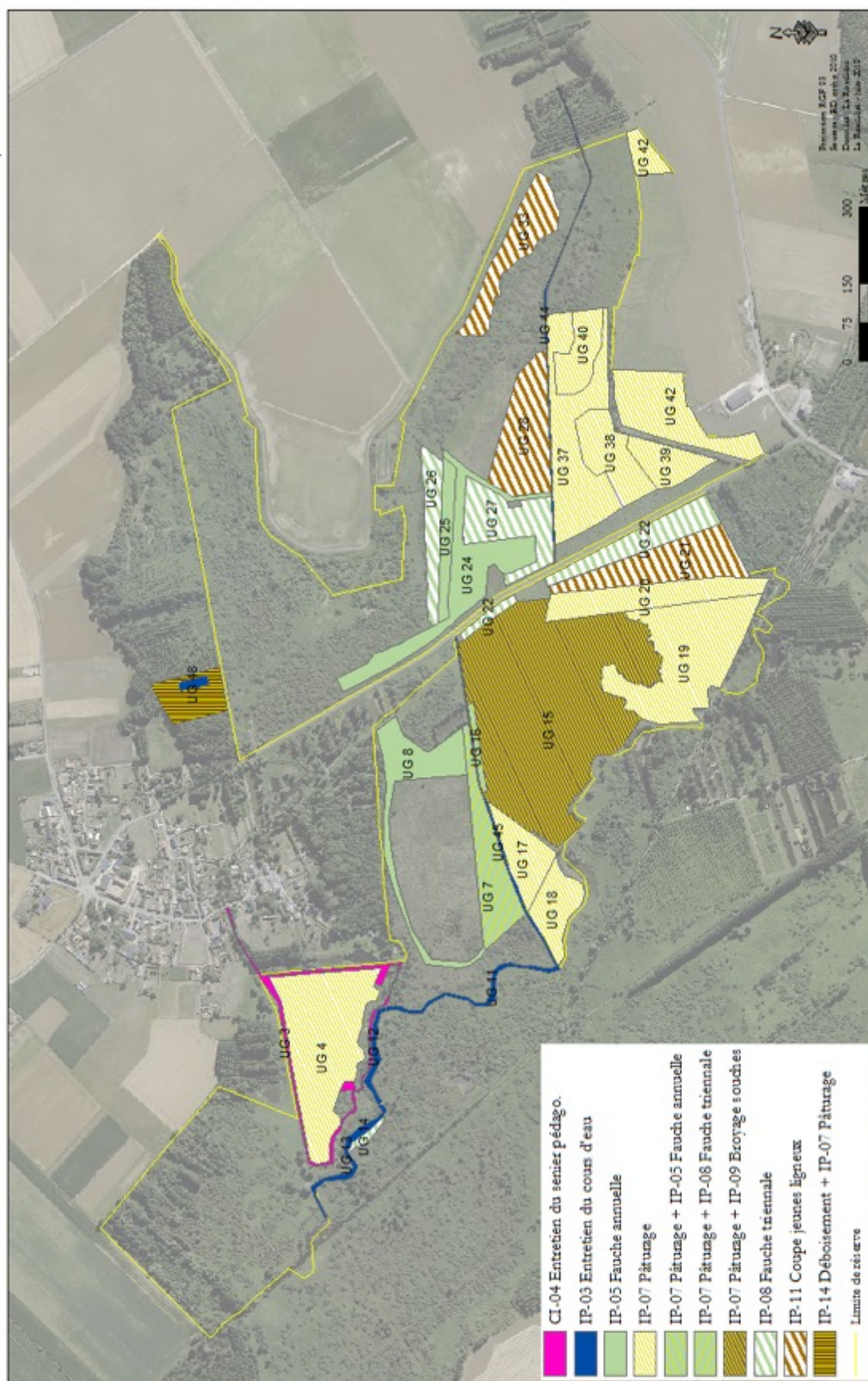


Recettes 2020

Le Département de l'Aisne ayant réduit son financement de la gestion de la réserve, la participation de la DREAL devient majoritaire. Les réponses aux demandes de subventions n'ont pas encore été reçues lors de la rédaction du rapport d'activité 2019, les montants pourront évoluer.



Programmation des travaux - Année 2020





LA ROSELIERE

Adresse de la Réserve
2 rue du fort
02350 Vesles-et-Caumont

Téléphone :
03 23 22 71 97

Mél :
association@la-roseliere.fr